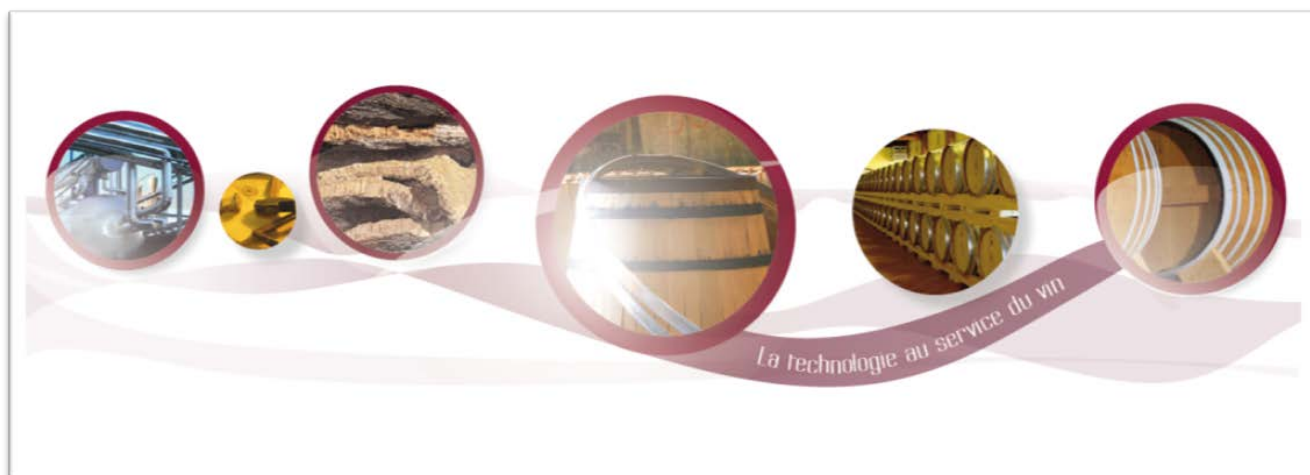


RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Arrêté au 31 Mars 2012



OENEO SA

Société anonyme au capital de 51.075.854 euros
Siège social : 123 avenue des Champs Elysées - 75008 PARIS



ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Je soussigné, Marc Heriard Dubreuil, Président Directeur Général, atteste que, à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Fait à Paris le 29 juin 2012

OENEO SA

Société anonyme au capital de 51.075.854 euros
Siège social : 123 avenue des Champs Elysées - 75008 PARIS

RAPPORT DE GESTION

1. Chiffres clés des comptes consolidés au 31 Mars 2012

L'exercice clos le 31 mars 2012 a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012. L'exercice précédent, clos le 31 mars 2011, avait également une durée de 12 mois.

Chiffres clés du Compte de Résultat

en milliers d'euros	31/03/2012 12 mois	31/03/2011 12 mois	Variation 2012/2011
Chiffre d'affaires	153 014	142 492	7,4%
Résultat opérationnel courant	24 782	22 113	12,1%
<i>% Marge opérationnelle courante</i>	<i>16,2%</i>	<i>15,5%</i>	4,4%
Résultat opérationnel	32 224	19 595	64,5%
Résultat financier	-2 592	-3 640	-28,8%
Résultat net avant impôts	29 632	15 955	85,7%
Impôts	-6 473	-5 273	22,8%
Résultat net	23 159	10 682	116,8%

Chiffres clés du Bilan

en milliers d'euros	31/03/2012	31/03/2011
Actif		
Actif non courant	93 486	110 458
Stocks	56 533	69 098
Clients et autres actifs courants	61 742	62 557
TOTAL DE L'ACTIF	211 761	242 113
Passif		
Capitaux Propres	128 509	105 964
Emprunts et dettes financières	30 345	79 839
Fournisseurs et autres passifs	52 907	56 310
TOTAL DU PASSIF	211 761	242 113

Données comparatives

Le Groupe Oeneo a pris la décision stratégique de céder la branche Radoux, partie intégrante de sa division tonnellerie, et de conserver la branche Seguin Moreau, présentant un potentiel d'évolution significatif. Dans ce contexte, le groupe présente une information comparative, aux bornes de son nouveau périmètre, afin d'illustrer le résultat global hors périmètre Radoux (cédé le 29 mars 2012), plus-value de cession et charges directement liées à cette opération.

en milliers d'euros	31/03/2012 Publié	31/03/2012 Retraité hors Radoux
Chiffre d'affaires	153 014	126 629
Résultat opérationnel courant	24 782	19 016
% Résultat opérationnel courant / Chiffre d'Affaires	16,2%	15,0%
Autres produits et charges	7 442	-1 537
Résultat opérationnel	32 224	17 479
% Résultat opérationnel / Chiffre d'affaires	21,1%	13,8%
Résultat avant Impôts	29 632	15 459
Résultat Net	23 159	10 311

Analyse du résultat et de l'activité

Présentation des résultats

L'exercice 2011/2012 confirme, pour le Groupe Oeneo, une dynamique favorable se traduisant par une hausse du chiffre d'affaires de +7,4% en données publiées et de +8% à périmètre et taux de change constants. La forte croissance de son résultat opérationnel courant (+12,1%) lui permet d'atteindre une marge de 16,2% du chiffre d'affaires, en progression de 0,7 point. Conséquence de la cession de la branche Radoux, son résultat opérationnel progresse de 64,5% à 32,2M€.

Le Groupe Oeneo accélère ainsi fortement la réduction de son endettement net qui passe de 66,4 M€ au 31 mars 2011 à 12,1 M€ au 31 mars 2012 (-81,7%), et affiche un niveau de *gearing* (Dette nette / Capitaux Propres) jamais atteint à 9% .

Chiffre d'affaires par activité (analyse effectuée vs 12 mois au 31/03/2011)

Le chiffre d'affaires consolidé annuel ressort à 153 M€ au 31 mars 2012, soit une croissance de 7,4% par rapport à l'année précédente. Cette progression s'analyse ainsi :

- l'activité bouchage poursuit sa forte progression (+16,0%), grâce à la croissance des bouchons technologiques provenant du succès continu de la gamme Diam (+22,4% en valeur), qui représente désormais plus de 72% des ventes.
- l'activité Tonnellerie, toujours dans un marché atone, enregistre une légère croissance de son chiffre d'affaires de 0,2% (+1,2% hors effet de change) ; en se séparant de la branche Radoux (marques Radoux, Victoria, Pronektar) en fin d'exercice, le groupe Oeneo entend se concentrer uniquement sur le positionnement très haut de gamme de sa tonnellerie Seguin Moreau et sur sa filiale Boisé France, spécialisée dans les produits boisés pour l'œnologie.

Ventilation du chiffre d'affaires par division

<i>en milliers d'euros</i>	31/03/2012 12 mois	31/03/2011 12 mois	Variation 2012/2011
Bouchage	75 421	65 018	16,0%
Tonnellerie	77 593	77 474	0,2%
Total du chiffre d'affaires	153 014	142 492	7,4%

Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique

<i>en milliers d'euros</i>	31/03/2012 12 mois	31/03/2011 12 mois	Variation 2012/2011
France	54 030	49 720	8,7%
Europe	48 366	41 725	15,9%
Amérique	34 724	32 970	5,3%
Océanie	6 793	6 399	6,2%
Reste du monde	9 101	11 678	-22,1%
Total du chiffre d'affaires	153 014	142 492	7,4%

Evolution du résultat (analyse effectuée vs 12 mois au 31/03/2011)

Ventilation du résultat opérationnel courant par division

<i>en milliers d'euros</i>	31/03/2012 12 mois	31/03/2011 12 mois	Variation 2012/2011
Bouchage	15 140	12 900	17,4%
Tonnellerie	10 782	10 471	3,0%
Holding	-1 140	-1 258	-9,4%
Total du chiffre d'affaires	24 782	22 113	12,1%

Résultat opérationnel courant par secteur d'activité

Grâce à la sensible amélioration de la rentabilité de ses deux divisions Bouchage et Tonnellerie, le Groupe Oeneo présente un résultat opérationnel courant de 24,8 M€, affichant ainsi une marge opérationnelle courante de 16,2%, en progression de 2,7 M€ (+12,1%) par rapport à la période précédente.

La division Bouchage affiche un résultat opérationnel courant de 15,1 M€ (soit 20% du chiffre d'affaires de la division), comparé à 12,9 M€ (soit 19,8% du chiffre d'affaires de la division) pour la période précédente. La progression du résultat opérationnel courant ressort à 17,4%, grâce à la forte dynamique commerciale de ses bouchons Diam et à la maîtrise de ses coûts matières et des charges liées à l'accroissement de ses capacités de production.

La division Tonnellerie enregistre également une progression de sa marge opérationnelle courante, à 13,9% du chiffre d'affaires de la division contre 13,5% pour la période précédente. La bonne tenue de ses prix de vente et la poursuite des actions d'optimisation de ses coûts industriels lui permettent de générer un résultat opérationnel courant de 10,8 M€ sur l'exercice (vs. 10,5 M€ au 31 mars 2011).

Les coûts de holding s'établissent à 1,1 M€ sur l'exercice, en léger retrait vs n-1.

Résultat opérationnel non courant

Grâce à la cession de Radoux, le Groupe Oeneo présente un résultat opérationnel non courant positif de 7,4 M€, à comparer à -2,5 M€ pour la période précédente qui provenaient de mesures de restructuration dans les divisions Tonnellerie et Bouchage, provisions pour risques fiscaux et litiges divers.

Au 31 mars 2012, il se compose principalement des éléments suivants :

- plus-value de cession Radoux pour +12,3 M€
- charges et provisions exceptionnelles liées à l'opération de cession pour -3,3 M€
- autres provisions et charges exceptionnelles pour -1,5 M€, parmi lesquelles :
 - fermeture de la filiale australienne bouchage
 - provisions pour litiges, restructurations et risques divers.

Résultat financier

Le résultat financier du groupe, de -2,6 M€ au 31 mars 2012, comprend principalement :

- 2,3 M€ de frais financiers, en baisse de 1 M€ par rapport à l'exercice précédent, grâce au désendettement du groupe et à de moindres besoins en trésorerie court terme;
- Un résultat de change positif de +0,8 M€, en raison de l'évolution des parités Euro/Dollar US et Euro/Peso chilien.
- Un impact négatif de -0,7 M€ de juste valeur concernant l'instrument de couverture de taux, contre un impact positif de +0,3 M€ au 31 mars dernier.

Résultat net

Le Groupe Oeneo présente un résultat net de 23,2 M€ contre 10,7 M€ sur la période comparable. Cette variation est principalement due à l'amélioration des performances des divisions et au produit de cession de Radoux.

Le résultat dilué par action s'élève à 0,38 euro contre 0,18 euro au 31 mars 2011, fortement impacté par le produit de cession de l'exercice.

Bilan Consolidé (analyse au 31/03/2012 et au 31/03/2011)

Le total du bilan est de 211,8 millions d'euros, en baisse de 30,4 millions d'euros par rapport au 31 mars 2011.

Actif immobilisé

L'actif immobilisé net du Groupe s'élève à 80 M€, et représente 37,8% du total du bilan au 31 mars 2012. Les immobilisations corporelles nettes de 66,3 M€ sont en baisse significative par rapport à l'exercice précédent, essentiellement du fait de la cession du groupe Radoux.

Impôts différés

Au cours de l'exercice 2011/2012, le Groupe Oeneo a consommé 3 M€ d'impôts différés actifs sur ses déficits reportables, partiellement compensés dans leur variation bilancielle par l'augmentation d'autres impôts différés actifs courants.

Actif circulant

Traditionnellement, les 1^{ers} trimestres civils de chaque année représentent de fortes périodes d'achats matières pour le Groupe Oeneo, qui voit par conséquent son besoin en fonds de roulement augmenter en fin d'exercice. Toutefois, le Groupe Oeneo a optimisé ses achats sur cet exercice, permettant ainsi de présenter un BFR de 54,2 M€, bénéficiant également de la sortie du périmètre cédé.

Capitaux propres

Les capitaux propres passent de 106 M€ à 128,5 M€, en raison de la performance du Groupe, qui génère un résultat net de 22,6 M€, part du Groupe.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges augmentent de 0,2 M€, essentiellement composées de provisions sur des litiges tiers et des restructurations et risques divers dans les deux divisions.

Endettement financier net

L'endettement du Groupe Oeneo a connu d'importantes variations au cours de l'exercice, compte tenu de la saisonnalité de l'activité, mais a nettement diminué à la clôture grâce à la vente de la branche Radoux.

Au 31 mars 2012, l'endettement financier net du Groupe Oeneo s'élève à 12,1 M€, en baisse de 54,3 M€ par rapport au 31 mars 2011. Il est notamment constitué :

- d'emprunts et lignes moyens terme : 22,6 M€ (emprunts bilatéraux, crédit baux et ORA) ;
- d'autres lignes et concours bancaires court terme (ligne de crédit "spot" et affacturage du poste client) pour un montant de 7,7 M€ ;
- d'une trésorerie active de 18,2 millions d'euros (dont 10,8 millions d'euros de valeurs mobilières de placement).

Au plan pratique, le remboursement intégral du crédit syndiqué moyen terme, le 29 mars 2012, parallèlement à la cession des titres Radoux, a rendu le respect de ces covenants, qui à défaut auraient été respectés, caduc.

Compte tenu de la performance financière du groupe et notamment du bon respect des covenants bancaires, et après échange avec les différentes banques du pool bancaire, le groupe est confiant quant à la prorogation des lignes de crédit court terme.

2. Eléments relatifs aux comptes sociaux

Analyse effectuée sur 12 mois au 31 mars 2012, contre 12 mois au 31 mars 2011

Le holding OENEO SA assume les fonctions de coordination, de stratégie et de conseil pour le financement du Groupe. En contrepartie des services résultant des dispositions contractuelles conformément aux contrats de service établis, les filiales du Groupe ont versé au Holding une rémunération annuelle calculée sur la base des charges engagées dans l'intérêt commun des filiales. La structure du holding reste inchangée par rapport à l'année précédente.

Prestations facturées:

Le chiffre d'affaires du Holding correspond à la facturation de prestations de services réalisées pour le compte des sociétés du Groupe Oeneo. Il s'établit à 2,1 M€ pour un exercice de douze mois, en hausse de 0,1 M€ par rapport à l'exercice précédent.

Frais de siège

Les charges d'exploitation correspondent principalement aux honoraires, aux services extérieurs et aux frais de personnel. Ces frais représentent 3,6 M€ au 31 mars 2012, en hausse de 0,1 M€ par rapport au 31 mars 2011.

Résultat financier

Le résultat financier net négatif du Holding, pour -7,4 M€, s'explique par :

- des dividendes reçus des filiales pour un montant de 13,3 M€
- des charges financières pour 1,7 M€
- d'un effet de change favorable de +0,1 M€
- des rémunérations nettes des comptes courants et prêts des filiales pour un montant de 0,9M€
- de provisions pour dépréciation des titres de filiales pour 19,4 M€ et pour charges financières liées à l'instrument de couverture de taux pour 0,6 M€

La société utilise des instruments financiers, au sens de l'art L225-100 al 6, dont le fonctionnement est repris dans l'annexe aux comptes consolidés.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel du Holding est un produit de 17 M€, correspondant à la plus-value sociale de cession des titres Radoux et au boni de liquidation d'Oeneo Suisse.

Résultat net

Le résultat net du Holding est un profit de 8,8 M€, en baisse de 1,3 M€ par rapport au 31 mars 2011. Il comprend un produit d'impôt de 0,5 M€ provenant de l'intégration fiscale des sociétés françaises.

Bilan

L'actif immobilisé s'élève à 116,9 M€ au 31 mars 2012, soit une baisse de 28,9 M€ par rapport à l'exercice précédent, en raison des mouvements de cession et provisions sur les titres détenus.

Les capitaux propres à la clôture passent de 140 M€ à 152,8 M€.

Informations sur les délais de paiement

Conformément aux dispositions du Décret n°2008-1492 du 30 décembre 2008 pris pour l'application de l'article L.441-6-1 du Code de commerce, nous vous indiquons que les conditions de règlement telles qu'appliquées dans l'entreprise sont conformes aux dispositions de la loi LME du 4/08/2008 pour les comptes clos au 31 mars 2012.

La décomposition à la clôture de l'exercice du solde des dettes fournisseurs par date d'échéance se présente comme suit :

Montants dus dont la date de facture est supérieure à 60 jours	389K€
Montants dus dont la date de facture est inférieure à 60 jours :	2 620K€
TOTAL FOURNISSEURS (*)	3 009K€

A la clôture de l'exercice précédent, le solde des dettes fournisseurs par date d'échéance se présentait comme suit :

Montants dus dont la date de facture est supérieure à 60 jours	360K€
Montants dus dont la date de facture est inférieure à 60 jours :	475K€
TOTAL FOURNISSEURS (*)	835K€

(*) Total fournisseurs y compris factures inter compagnies, factures non parvenues et dépôts de garantie.

Dépenses non déductibles (Article 39-4 et 223 quater du CGI)

Aucune somme n'a fait l'objet d'une réintégration fiscale au titre des dépenses visées aux articles 39-4 et 223 quater du Code général des impôts.

3. Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices

Exercices	31/03/2012 12 mois	31/03/2011 12 mois	31/03/2010 15 mois	31/12/2008 12 mois	31/12/2007 12 mois
I. Capital social en fin d'exercice					
Capital social (en milliers d'euros)	50 620	44 403	42 507	42 491	42 480
Nombre d'actions ordinaires	50 619 974	44 402 563	42 507 292	42 491 081	42 479 565
Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	0	0	0	0	0
Nombre maximal d'actions futures à créer	15 473 565	21 749 362	23 605 879	19 446 851	32 793 817
- par conversion d'obligations (OC, OCEANE, ORA et FCPE)	8 648 190	14 865 540	16 760 310	5 962 114	5 963 390
- par attribution d'actions gratuites	163 612	221 998	183 244	156 277	161 895
- par exercice d'options de souscription				85 836	111 243
- par exercice de bons de souscriptions d'actions	6 661 763	6 661 824	6 662 325	13 328 460	26 668 532
II. Opérations et résultats de l'exercice (en milliers d'euros)					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 148	2 016	2 349	1 983	1 762
Résultat avant impôts, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	24 260	- 2 411	- 1 924	1 914	1 574
Impôts sur les bénéfices	- 534	- 1 280	- 2 064	- 3 517	- 4 585
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
Résultat après impôts, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	8 822	10 110	3 708	9 954	6 106
Résultat distribué	3 534	0	0	0	0
III. Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,49	0	0,01	0,13	0,15
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,17	0,23	0,09	0,23	0,14
Dividende attribué à chaque action	0,08	0	0	0	0
IV. Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	0	0	0	0	0
Montant de la masse salariale de l'exercice	467	414	484	259	280
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales...)	75	142	133	57	153

4. Eléments postérieurs à la clôture

Le complément de prix qui concernait la cession de la Tonnellerie Victoria préalablement déterminé dans l'acte de cession de Radoux pour un montant de 856K€ a été versé le 27 avril 2012.

5. Perspectives d'avenir

Sur les prochains mois, le Groupe Oeneo poursuivra son développement en s'appuyant sur :

- un maintien de la croissance de l'activité commerciale du Bouchage grâce au développement des prochaines générations de bouchons Diam, une amélioration de la productivité et une optimisation de ses capacités industrielles,
- une poursuite de création de valeur dans la division Tonnellerie,
- une maîtrise des dépenses et des investissements.

6. Politique de recherche et développement

1/ Groupe Oeneo :

Tout au long de l'année, le Groupe Oeneo a poursuivi ses efforts en matière de recherche et développement au service du vin.

2/ Division Bouchage :

En 2011, Diam Bouchage a poursuivi ses travaux de recherche dans la continuité des axes stratégiques définis depuis plusieurs années.

A ce titre, des efforts financiers et humains ont été attribués à l'axe perméabilité afin de progresser dans la compréhension des mécanismes de transferts de l'oxygène au travers de ses bouchons DIAM et à leurs impacts sur l'évolution des vins au cours de leur conservation. Les études lancées avec les universités de Bordeaux, Saragosse, l'AWRI et plus récemment la société Vivelys se poursuivent et apportent leurs premiers résultats pour le développement des futurs bouchons DIAM. De plus, la conception et la réalisation d'un appareil de mesure des transferts d'oxygène (OTR) ont abouti à la mise en service au sein du laboratoire qualité d'un perméamètre de contrôle qui a fait l'objet de trois dépôts de brevets européens.

Les travaux de recherche sur l'axe naturalité ont également été poursuivis en 2011/2012 avec des premiers essais au stade industriel. De plus, une thèse CIFRE a été initiée en janvier 2012 avec l'Ecole Supérieure de Chimie de Montpellier afin de développer des matières premières 100% biosourcées.

En 2012, la division bouchage a dépensé 1,3 M€ en R&D et a également recruté deux nouveaux ingénieurs.

3/ Division Tonnellerie :

L'activité Tonnellerie a investi 0,6 M€ en R&D sur l'exercice 2011-2012.

RADOUX

Les essais terrain du procédé OakScan (contrôle de la composition chimique de tous les merrains depuis 2009) ont montré que les nouvelles sélections OakScan répondaient aux objectifs œnologiques attendus. Elles ont été validées par la Faculté d'œnologie de Bordeaux et les clients partenaires avec qui les collaborations scientifiques se sont développées. Cet outil de contrôle avait été primé "Trophée d'Or de l'innovation" à Vinitech en décembre 2010.

Après un travail de fond mené depuis 2001 sur la maîtrise de la chauffe, la société Radoux a poursuivi ses objectifs d'analyses en ligne de toute sa matière première, à différents points du processus de fabrication, afin de rationaliser son utilisation, d'améliorer la précision et la reproductibilité de ses produits et d'enrichir la qualité de ses conseils auprès de ses clients.

PRONEKTAR

En 2011, Pronektar a poursuivi ses investigations sur de nouvelles technologies de torréfaction de copeaux de chêne. Des essais d'élevage sont en cours.

La société Radoux a également poursuivi le développement des méthodes de sélection spécifiques de matière première sur les produits boisés pour l'œnologie. Ces techniques ont été validées du point de vue chimique et des essais d'élevage sont en cours sur le millésime 2010.

SEGUIN MOREAU

En 2011/2012, SEGUIN MOREAU a poursuivi le déploiement du process ICÔNE, en finalisant le lancement de deux nouvelles références. Désormais, la gamme ICÔNE, compte trois produits : Élégance, en chêne français, Low Aroma & High Aroma, toutes deux en chêne américain.

ICÔNE Low Aroma est caractérisé par un apport boisé délicat et complexe, qui s'éloigne du profil boisé d'un fût en chêne américain « classique » (souvent caractérisé par une exubérance aromatique) pour se rapprocher du profil du chêne français, plus subtil et délicat. Le process ICÔNE rend ainsi compatible l'usage du chêne américain avec l'élevage des Grands Vins et le respect de leur identité propre, ce qui correspond parfaitement aux attentes actuelles des vinificateurs. ICÔNE High Aroma est en revanche destiné à l'élevage des vins dans une optique d'assemblage, en capitalisant sur un profil boisé ample et puissant. La tonnellerie travaille sur plusieurs projets destinés à compléter cette gamme : sélections de bois adaptées au Grands Vins blancs, aux eaux-de-vie, ainsi que sur d'autres profils boisés ciblés.

En amont, depuis le lancement du procédé ICÔNE en mars 2011, la totalité des grumes réceptionnées sur le site de Vélines voient leur profil chimique analysé et sont ainsi caractérisées en fonction de leur Potentiel Œnologique. Le laboratoire interne SEGUIN MOREAU fonctionne 24h/24.

Autre nouveauté de l'année écoulée, le fût baptisé « Fraîcheur » destiné aux vins blancs a été mis sur le marché pour la campagne 2011. Les résultats de cette première année de commercialisation sont très bons : le caractère floral et frais de son profil boisé est particulièrement apprécié par les vinificateurs.

Enfin, sur le terrain de la recherche fondamentale, la tonnellerie travaille en collaboration avec l'Institut Supérieur de la Vigne et du Vin (Bordeaux) et l'Université d'Adelaïde (Australie) sur l'identification de nouveaux composés issus du bois et impliqués dans le nez et le goût des vins élevés en fûts. Ces programmes de recherche permettront de mieux comprendre les mécanismes d'interaction entre les vins et le bois.

La maîtrise de la composition chimique du bois a notamment permis de mettre au point des produits de boisage alternatifs tels que les gammes OENOSTAVE, OENOSTICK ou OENOBLOCK, dont la valeur ajoutée œnologique est unanimement reconnue par le marché.

La société **Boisé France** poursuit son activité de Recherche et développement dans la maturation et l'élevage du raisin.

7. Informations sociales et environnementales

Les réalisations du Groupe Oeneo au cours de l'année 2011/2012 attestent de la poursuite des efforts consentis pour contribuer de façon responsable et réactive aux enjeux liés au respect de l'environnement:

1/ Division Bouchage

Diam Bouchage a poursuivi en 2011/2012 le déploiement de sa démarche environnementale sur l'ensemble de ses sites de production (Diam Corchos à San Vicente de Alcantara (SP) – Diam Bouchage à Céret et Cumières). Cela a permis le renforcement de la maîtrise des consommations d'énergie et une meilleure gestion des déchets. Conformément à nos engagements, une synthèse de l'évolution de notre Bilan Carbone sur les deux dernières années sera communiquée début 2013.

Les 3 sites de production Diam Corchos, Diam Bouchage Céret et Cumières ont obtenu avec succès la certification FSC (Forest Stewardship Council) en janvier 2012 dans le but de promouvoir un mode de gestion responsable des forêts de chênes liège.

2/ Division Tonnellerie

Conformément à l'orientation définie par le Conseil d'Administration et la Présidence du Groupe, l'ensemble des établissements français de la Division Tonnellerie s'est mis en totale conformité avec les nouvelles réglementations définies par le code du travail concernant les salariés exposés aux poussières de bois.

RADOUX

Le 1^{er} juin 2010, la merranderie Sciage du Berry est passée en certification PEFC pour sa chaîne de contrôle en séparation physique, ce qui a permis la certification PEFC multi sites du groupe (grâce au Certificat Radoux maintenu). L'attestation de reconnaissance du système de traçabilité de l'origine française des grumes et merrains a été renouvelée pour trois ans le 25 janvier 2011 pour Radoux et Sciage du Berry.

100% des fournisseurs de merrain en chêne français sont PEFC; le développement de l'auto approvisionnement en grumes et merrain de chêne français grâce à l'augmentation de la capacité de production de la merranderie a permis, en seulement un an, de multiplier par 5 le volume d'achats de merrains PEFC.

La merranderie Sciage du Berry située en Centre France dans le Parc Naturel Régional de la Brenne Natura 2000 est auto approvisionnée, sa gestion et la prévention du risque de contamination chimique des bois en sont ainsi meilleures. En outre, l'augmentation de l'approvisionnement direct en bois issu du Centre-Ouest réduit les distances de transport des grumes et merrains, et donc les émissions de gaz à effet de serre.

SEGUIN-MOREAU

En 2010, Seguin Moreau a réalisé le bilan Carbone de ses sites américains de Napa et Perryville. Des plans d'actions ont été mis en place en 2010 et 2011, afin de réduire la consommation énergétique globale, augmenter l'utilisation des sous-produits en bois, donc le recyclage de la matière, et réduire le volume des entrants à fort impact énergétique, comme le feuillard.

Fort du succès du lancement des fûts carbone neutre en Australie, un autre marché a été conquis par cette démarche : l'Afrique du Sud, qui achète désormais des fûts labellisés « earth friendly ».

Depuis 2007, Seguin Moreau est toujours adhérente à la charte « Global Compact », la charte du pacte mondial des Nations Unies, qui invite les entreprises à adopter, soutenir et appliquer un ensemble de 10 valeurs fondamentales dans les domaines des Droits de l'homme, des Normes du travail, de l'Environnement, et de la lutte contre la corruption.

En 2010, les sociétés SEGUIN MOREAU et SAMBOIS ont renouvelé leur certification PEFC pour 5 ans, pour les activités Fûts, grands contenants, les produits alternatifs. Le volume de bois achetés certifiés PEFC augmente chaque année, avec un taux en 2011 de 80 % pour les merrains et pour les plots.

Cette certification internationalement reconnue a pour vocation de promouvoir la gestion durable et raisonnée des forêts desquelles sont issus les bois utilisés par ces tonnelleres: respect de la biodiversité, de la productivité, de la capacité de régénération, de la vitalité et du potentiel à satisfaire les fonctions écologiques, économiques et sociales de la forêt, sans causer de dommage à d'autres écosystèmes. Les flux de bois issus de forêts certifiées PEFC sont suivis tout au long de la production du merrain et des futailles. La certification par un organisme indépendant de cette chaîne de contrôle permet une labellisation PEFC des produits finis selon le principe de parité.

8. Social

L'effectif Groupe fin de mois au 31 mars 2012 s'établit à 569 personnes, comparé à 707 personnes l'année précédente (effet variation de périmètre).

9. Gestion du risque

La politique de prévention et de gestion des risques est une préoccupation importante chez Oeneo. Le Groupe Oeneo pratique une politique interne de responsabilité et de rigueur fondée sur la transparence et la communication de l'information dans les domaines développés ci-dessous. La gestion des risques est ainsi l'affaire de tous.

Le Groupe a effectué, en mars 2011, une cartographie des risques désormais actualisée chaque année. La gestion du risque est décrite dans la note 6 de l'annexe aux états financiers consolidés.

10. Prise de participation de l'exercice des sociétés ayant leur siège sur le territoire français

Néant.

11. Activités et résultats de l'ensemble des filiales de la société

Les chiffres d'affaires et résultats nets sociaux des principales filiales du Groupe, pour l'exercice clos le 31 mars 2012 sont présentés dans le tableau suivant :

en K€	Secteur d'activité	% de participation	Chiffre d'affaires	Résultat net social	Durée de l'exercice (en mois)
DIAM BOUCHAGE	Bouchage	100	61 221	8 980	12
SEGUIN MOREAU France	Tonnellerie	100	40 191	1 109	12
RADOUX France * (cédée mars 12)	Tonnellerie	100	19 404	4 804	12

Diam Bouchage est la filiale de la division Bouchage chargée du développement des produits et de leur mise sur le marché. Elle assure également les derniers stades de la transformation industrielle des bouchons. Seguin Moreau France et Radoux France (*) sont les deux principales filiales de la division Tonnellerie du Groupe.

(*) Radoux France a été cédée le 29 mars 2012, dans le cadre de la cession de la branche Radoux. En raison du report d'un mois de sa date de clôture, les données présentées ci-dessus correspondent à l'arrêté intermédiaire, sur 12 mois, du 31 mars 2012, et seront partie intégrante de son exercice de 13 mois clos le 30 avril 2012.

12. Actionnariat de la société

Participation des salariés au capital

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice, soit le 31 mars 2012.

Il n'y a pas d'actions détenues par les salariés au 31 mars 2012 au titre de l'article L 225-102. Au 31 mars 2012, ANDROMEDE SA détient 38,33% du capital et des droits de vote d'OENEO

Répartition du capital

Actionnaires détenant près ou plus de 1% du capital	Nombre de titres	% du capital
ANDROMEDE	18 920 752	38,33%
AMIRAL GESTION	4 742 239	9,61%
AMPLEGEST	2 483 903	5,03%
FINANCIERE DE L'ECHIQUIER	2 190 000	4,44%
SIS SEGAINTERSETTLE AG-clients A	1 367 817	2,77%
CACEIS BANK LUXEMBOURG	1 147 000	2,32%
OTC ASSET MANAGEMENT	929 950	1,88%
FINANCIERE ARBEVEL	503 300	1,02%
CREDIT SUISSE AG	489 467	0,99%
MONTBLANC ALPEN STOCK	486 568	0,99%

Bons de souscription d'actions remboursables

En juin 2005, Oeneo a procédé à l'émission de 26 670 783 actions nouvelles, auxquelles il était attaché un bon de souscription d'action remboursable (BSAR) par action. Ce BSAR permettait de souscrire à une action au prix unitaire de 2,50 €, entre le 1^{er} juillet 2005 et le 1^{er} juillet 2008.

L'assemblée générale tenue en date du 12 juin 2009 a accepté à l'unanimité le prolongement de l'échéance au 1^{er} juillet 2012 et a décidé que quatre BSAR permettent de souscrire une action nouvelle Oeneo au prix unitaire de 2,50 €. Au 31 mars 2012, il reste en circulation 26 647 052 BSAR qui peuvent donner lieu à la création de 6 661 763 actions pour un apport en fonds propres de 16 654 K€.

Attribution d'actions gratuites

Plan n°3 du 6 juin 2008

Des actions gratuites ont été attribuées aux cadres dirigeants et collaborateurs (85 882 actions).

82 642 actions gratuites seront définitivement acquises et attribuées, à l'expiration d'un délai de deux ans à compter de la date d'attribution, aux bénéficiaires qui seront toujours salariés ou mandataires sociaux du Groupe ou d'une des sociétés liées à l'expiration de la période d'acquisition soit le 6 juin 2010. Les 3 240 actions gratuites restantes seront, quant à elles, définitivement acquises et attribuées à l'expiration d'un délai de quatre ans, soit le 6 juin 2012.

La juste valeur des actions gratuites attribuées en 2008 ressort à 177 milliers d'euros. Au 31 mars 2012, les droits acquis en fonction des options exerçables sont constatés au compte de résultat (charges de personnel) en contrepartie des capitaux propres pour un montant de 2 milliers d'euros.

A fin mars 2012, 68 934 actions gratuites ont été attribuées définitivement aux bénéficiaires du plan 2008. 13 708 actions gratuites sont devenues caduques.

Plan n°4 du 12 juin 2009

Des actions gratuites ont été attribuées aux cadres dirigeants et collaborateurs (97 362 actions).

Les actions gratuites seront définitivement acquises et attribuées, à l'expiration d'un délai de deux ans à compter de la date d'attribution, aux bénéficiaires qui seront toujours salariés ou mandataires sociaux du Groupe ou d'une des sociétés liées à l'expiration de la période d'acquisition soit le 12 juin 2011.

La juste valeur des actions gratuites attribuées en 2009 ressort à 130 milliers d'euros. Au 31 mars 2012, les droits acquis en fonction des options exerçables sont constatés au compte de résultat (charges de personnel) en contrepartie des capitaux propres pour un montant de 11milliers d'euros.

A fin mars 2012, 76 313 actions gratuites ont été attribuées définitivement aux bénéficiaires du plan 2009. 15 049 actions gratuites sont devenues caduques. Les 6 000 actions gratuites restantes seront, quant à elles, définitivement acquises et attribuées à l'expiration d'un délai de quatre ans, soit le 12 juin 2013.

Plan n°5 du 21 juillet 2010

Des actions gratuites ont été attribuées aux cadres dirigeants et collaborateurs (121 396 actions).

Les actions gratuites seront définitivement acquises et attribuées, à l'expiration d'un délai de deux ans à compter de la date d'attribution, aux bénéficiaires qui seront toujours salariés ou mandataires sociaux du Groupe ou d'une des sociétés liées à l'expiration de la période d'acquisition soit le 21 juillet 2012.

La juste valeur des actions gratuites attribuées en 2010 ressort à 222 milliers d'euros. Au 31 mars 2012, les droits acquis en fonction des options exerçables sont constatés au compte de résultat (charges de personnel) en contrepartie des capitaux propres pour un montant de 113 milliers d'euros.

Plan n°6 du 20 juillet 2011

Des actions gratuites ont été attribuées aux cadres dirigeants et collaborateurs (101 500 actions).

Les actions gratuites seront définitivement acquises et attribuées, à l'expiration d'un délai de deux ans à compter de la date d'attribution, aux bénéficiaires qui seront toujours salariés ou

mandataires sociaux du Groupe ou d'une des sociétés liées à l'expiration de la période d'acquisition soit le 20 juillet 2013.

La juste valeur des actions gratuites attribuées en 2011 ressort à 218 milliers d'euros. Au 31 mars 2012, les droits acquis en fonction des options exerçables sont constatés au compte de résultat (charges de personnel) en contrepartie des capitaux propres pour un montant de 76 milliers d'euros.

<i>En milliers d'euros</i>	Actions gratuites (unité)
Au 31 Mars 2010	183 244
Octroyés	121 396
Attribués	(68 934)
Caduques	(13 708)
Au 31 Mars 2011	221 998
Octroyés	101 500
Attribués	(76 313)
Caduques	(15 049)
Au 31 Mars 2012	232 136

Engagement de rachat accordé aux minoritaires

Dans le cadre de l'acquisition des sociétés Boisé France, un engagement ferme de rachat de 2 % du capital a été accordé au cours de l'exercice 2008.

Cet engagement a été comptabilisé au passif du bilan pour un montant actualisé de 0,1 M€. Le groupe détient également une option d'achat, à échéance octobre 2015, de 49% du capital social détenu par les minoritaires de Boisé France.

Obligations Remboursables en Actions

Oeneo a procédé, au cours de l'année 2009, à une émission de 559 127 Obligations Remboursables en Actions pour un montant de 20 129 K€ dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Nombre d'obligations émises : 559 127
- Prix d'émission : 36 € au pair
- Montant brut de l'émission : 20 128 572
- Date de jouissance et de règlement : 22 décembre 2009
- Intérêts : 7% par an à terme échu au 1^{er} avril
- Durée de l'emprunt : 7 ans et 99 jours
- Remboursement normal : 31 mars 2017
- Remboursement anticipé : à tout moment
- Conversion d'une obligation : 30 actions de 1€ de valeur nominale par ORA de 36€

A fin mars 2012, 270 854 ORA ont été converties, dont 207 245 sur l'exercice 2011/2012. Les conversions n'ont pas donné lieu au paiement d'un coupon. Au 31 mars 2012, il reste 288 273 ORA en circulation.

Les ORA (instruments composés) ont été comptabilisées initialement en deux composantes distinctes nettes des frais d'émission s'élevant à 420 K€ :

- composante capitaux propres	: 13 094 K€
- composante dettes	: 6 615 K€
Total net	19 709 K€

Les frais d'émission ont été répartis entre les deux composantes au prorata de leurs valeurs respectives.

Actions d'autocontrôle

Lors de l'Assemblée Générale mixte du 20 juillet 2011, les actionnaires ont autorisé un programme de rachat permettant l'acquisition, la cession ou le transfert d'actions à tout moment, dans les conditions légales et réglementaires, y compris en période d'offre publique, sous réserve des périodes d'abstention prévues par l'article 631-6 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers ou d'autres dispositions légales ou réglementaires, et par tous moyens, sur le marché ou hors marché, y compris par offre publique ou opérations sur blocs, des ventes à réméré, et par le recours à tous instruments financiers dérivés, notamment des opérations optionnelles, à l'exclusion des ventes d'options de vente et pour autant que ces derniers moyens ne concourent pas à accroître de façon significative la volatilité du cours de l'action.

L'Assemblée Générale a fixé le nombre maximum d'actions à acquérir à 10 % du nombre total des actions composant le capital social, ou 5 % s'il s'agit d'actions acquises par la Société en vue de leur conservation et de leur remise dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport. Lorsque les actions sont rachetées pour favoriser la liquidité dans les conditions définies par le Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, la limite de 10 % visée ci-dessus correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée de l'autorisation.

Le prix maximum d'achat est fixé à 5 euros par action (soit à titre indicatif et sans tenir compte des actions déjà détenues par la Société, 4,250,729 actions à la date du 31 mars 2011, représentant un montant maximum d'achat théorique de 21,253,645 euros). En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites ou de toute autre opération portant sur les capitaux propres, ainsi qu'en cas, soit d'une division, soit d'un regroupement des titres, le prix de 5 euros sera ajusté arithmétiquement dans la proportion requise par la variation de la valeur de l'action déterminée par l'opération.

Ce programme est destiné à permettre la réalisation des opérations suivantes, par ordre de priorité décroissant :

- animer le cours par un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de l'AFEI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- annuler dans le cadre d'une réduction de capital social, les actions afin d'accroître la rentabilité des fonds propres et le résultat par action ;
- couvrir des obligations liées à des titres de créance donnant accès au capital ;
- attribuer des actions dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'entreprise, pour le service des options d'achat d'actions, au titre d'un plan d'épargne entreprise ou pour l'attribution d'actions gratuites aux salariés et mandataires dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197 et suivants du Code de Commerce ;

- acheter les actions pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, dans le respect de la pratique de marché admise par l'Autorité des Marchés Financiers et dans les limites prévues par la loi.

Dans le cadre de ces objectifs, les actions rachetées pourront être annulées. Cette autorisation expirera à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012 et, au plus tard, dans un délai de dix-huit mois à compter de ce jour.

Au 31 mars 2012, Oeneo possède 213 289 de ses propres actions pour une valeur nette comptable de 316 milliers d'euros, soit un cours moyen d'achat de 1,48 euros.

Acquisitions et cessions par la société de ses propres actions, programme de rachat d'actions

Nombre d'actions achetées et vendues au cours de l'exercice (articles L.225-208/209-1)

	2011/2012
Détention à l'ouverture	294 979
Achats d'actions	646 943
Ventes d'actions	728 633
Détention à la clôture	213 289

Ces actions représentent 0,005% du capital de la société.

Transactions réalisées par les dirigeants et les personnes qui leur sont étroitement liées sur les titres de la société

Néant

Evolution du cours de bourse

Le cours de bourse de l'action Oeneo a ouvert le 1^{er} avril 2011 à 2,15€ et a clôturé le 31 mars 2012 à 2,45€. Le cours de clôture maximum durant l'exercice a été de 2,48 en mars 2012 et le cours de clôture minimum a été de 1,64 courant septembre 2011.

13. Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux

Exercices couverts (a) : 31-mars-12 et 31-mars-11

	Deloitte & Associés				Grant Thornton			
	Montant		%		Montant		%	
	31-mars-12	31-mars-11	31-mars-12	31-mars-11	31-mars-12	31-mars-11	31-mars-12	31-mars-11
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés (b)								
- Émetteur	53 818	57 400	26,2%	28,1%	53 818	57 400	38,4%	40,1%
- Filiales intégrées globalement	151 388	147 012	73,8%	71,9%	86 231	85 720	61,6%	59,9%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission de commissaires aux comptes								
- Émetteur								
- Filiales intégrées globalement								
Sous-total	205 206	204 412	100,0%	100,0%	140 049	143 120	100,0%	100,0%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement (c)								
Juridique, fiscal et social			0%	0%			0%	0%
Autres (d)			0%	0%			0%	0%
Sous-total	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
Total	205 206	204 412	100%	100%	140 049	143 120	100%	100%

14. Informations fiscales

Les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions	Nominal de l'action	Dividende net	Avoir fiscal	Revenu Global
2008	42 491 081	1 €	0 €	0 €	0,00 €
2010	42 507 292	1 €	0 €	0 €	0,00 €
2011	44 179 559	1 €	0,08 €	0 €	3 534 364,72 €

Compte tenu du résultat net de l'exercice 2012, il sera proposé à la prochaine Assemblée Générale la distribution d'un dividende ordinaire de 0,08 euro par action et d'un dividende exceptionnel de 0,02 euro par action.

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

Bénéfice de l'exercice		8 822 367,83 €
Report à nouveau créditeur		<u>38 935 405,38 €</u>
<i>Total disponible</i>		47 757 773,21 €
Affectation à la réserve légale		441 118,39 €
Dividende ordinaire de 0,08€/action	4 049 597,92 €	
Dividende exceptionnel de 0,02€/action	1 012 399,48 €	
Total Dividendes		5 061 997,40 €
Le solde au compte report à nouveau		<u>42 254 657,42 €</u>
		47 757 773,21 €

15. Liste des mandats et fonctions

Monsieur Marc HერიARD-DUBREUIL – Président Directeur Général

Date d'entrée en fonction en tant qu'administrateur : 05/06/2002. Monsieur Marc HერიARD DUBREUIL a été élu Président Directeur Général d'OENEO lors de la séance du Conseil d'administration du 7 octobre 2004.

Durée du mandat : 3 ans à renouveler par roulement soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012.

Fonctions exercées dans la société : Président Directeur Général.

Autres Fonctions ou mandats :

- Directeur Général et membre du Directoire de la société ANDROMEDE SA ;
- Vice-président, Directeur Général Délégué et Administrateur de la société ORPAR SA ;
- Administrateur de la société REMY COINTREAU SA ;
- Membre du Comité de Direction de la société RECOPART SAS ;
- Président de la société LVLf SAS ;
- Directeur de TC Holding (LTD) ;
- Président du Conseil de surveillance de CRESCENDO INDUSTRIES SAS ;
- Administrateur de BULL SA

Fonctions ou Mandats échus en dehors du groupe au cours des cinq dernières années

- Membre du Comité de Pilotage d'AUXI-A
- Directeur Général de la société ANDROMEDE SAS

- Membre du Directoire de la société RECOPART SAS

Adresse professionnelle : Andromède, 123 av des Champs Elysées, 75008 Paris

Monsieur François HERIARD-DUBREUIL – Vice-président et Directeur Général Délégué

Date d'entrée en fonction en tant qu'administrateur : 05/06/2002. Monsieur François HERIARD DUBREUIL a été nommé Vice-président et Directeur Général Délégué d'OENEO lors de la séance du Conseil d'administration du 26 octobre 2004. Le renouvellement de son mandat a été ratifié lors de l'Assemblée Générale du 20 juillet 2010.

Durée du mandat : 3 ans, renouvelé par roulement lors de l'Assemblée Générale soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013.

Fonctions exercées dans la société : Vice-président et Directeur Général Délégué.

Autres Fonctions ou mandats :

- Président du Directoire de la société ANDROMEDE SA ;
- Président Directeur Général de la société ORPAR SA ;
- Administrateur de la société REMY COINTREAU SA ;
- Représentant de la société ORPAR, Président de la société RECOPART SAS ;
- Président de la société FINANCIERE DE NONAC SAS ;
- Président de la société GRANDE CHAMPAGNE PATRIMOINE SAS ;
- Vice-président de la société DYNASTY FINE WINES GROUP (Ltd) ;
- Président de la fondation INSEAD.

Fonctions ou Mandats échus en dehors du groupe au cours des cinq dernières années

- Représentant permanent de GRANDE CHAMPAGNE PATRIMOINE, Président de MMI.
- Président du Directoire de la société RECOPART (SAS);
- Administrateur de la société SHANGHAI SHENMA WINERY CO (Ltd) ;
- Directeur Général de la société ANDROMEDE SAS.

Adresse professionnelle : Andromède, 123 av des champs Elysées, 75008 Paris

Monsieur André CHARLES - Administrateur

Date d'entrée en fonction : 28/04/2003. Le renouvellement de son mandat a été ratifié lors de l'Assemblée Générale du 20 juillet 2010.

Durée du mandat : 3 ans renouvelés par roulement lors de l'Assemblée Générale soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013.

Fonctions exercées dans la société : Néant.

Fonctions ou Mandats échus en dehors du groupe au cours des cinq dernières années

- Président Directeur Général de la société OPTIMIX

- Directeur Général Délégué de la société Financière Franco Néerlandaise
- Administrateur de la société EUROVEST
- Administrateur de la société LATIM SA

Adresse personnelle – en retraite : 8 parc de Bearn – 92210 Saint Cloud

Monsieur Hervé CLAQUIN - Administrateur

Date d'entrée en fonction : 21/03/2007. Nommé en remplacement d'ABN AMRO CAPITAL INVESTISSEMENT France, la cooptation a été ratifiée par l'Assemblée Générale du 13 juin 2007.

Durée du mandat : 3 ans à renouveler par roulement soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012.

Fonction exercée dans la société : néant.

Fonctions ou mandats :

- Président d'Abénex Capital
- Président du Comité stratégique de Dolski
- Membre du Comité de direction de Financière OFIC
- Membre du Conseil d'administration de Société d'Investissement S3
- Représentant de S3, membre du Conseil de surveillance Société d'investissement Saliniers (SIS)
- Administrateur de NOBC France
- Administrateur de NOBC Europe Expansion
- Directeur Général de CVM Investissement
- Gérant de Stefreba
- Administrateur de International Private Equity and Venture Capital Valuation Board (IPEV)
- Membre du Conseil de surveillance de RUBIS
- Membre du Conseil de surveillance de Rossini Holding
- Membre du Conseil de surveillance de Buffalo Grill
- Membre du Conseil de surveillance de ONDULINE

Fonctions ou Mandats échus en dehors du groupe au cours des cinq dernières années

- Président Directeur Général et Administrateur de ABN AMRO CAPITAL France
- Administrateur de la société PLACEMENT France INDICE
- Membre du Conseil d'Administration de la société OFIC SA
- Financière Nardobel : Président et Membre du Conseil de surveillance
- HPO Holding : Président
- Ouest Distribution Développement Membre du Comité de surveillance
- Association Française des Investisseurs en Capital : Président de la commission LBO, membre du conseil d'administration
- Membre du Conseil d'Administration de AES LABORATOIRES GROUPE
- Membre du Conseil d'Administration de AES CHEMUNEX
- Membre du Comité de Surveillance de FINDIS HOLDING
- Président et Membre du Comité stratégique de SKIVA

Adresse professionnelle : Abénex Capital, 9 av de Matignon, 75008 Paris

Monsieur François GLEMET - Administrateur

Date d'entrée en fonction : 14 décembre 2004. Le renouvellement de son mandat a été ratifié lors de l'Assemblée Générale du 20 juillet 2011.

Durée du mandat : 3 ans à renouveler par roulement soit jusqu'à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2014.

Fonctions exercées dans la société : néant.

Fonctions ou mandats :

- Administrateur de la société ORPAR
- Director Emeritus, McKinsey and Company (depuis 2004)
- Président du Club Lamennais (CNISF)

Fonctions ou Mandats échus en dehors du groupe au cours des cinq dernières années

- Administrateur de l'École Nationale Supérieure des Mines de Paris (2004-2009) ;
- Administrateur (2002-2009) et Président (2004-2009) de l'Association des anciens élèves de l'École Nationale Supérieure des Mines de Paris ;
- Vice-président de l'Association INTERMINES (2004-2009) ;
- Président de l'Association INTERMINES (mandat exercé en 2005 et 2007) ;
- Administrateur (2008 à mars 2010) et Président (2008 et moitié de 2009) de l'Association ParisTech Alumni ;
- Administrateur du Conseil National des Ingénieurs et Scientifiques de France (2007-2009).

Adresse personnelle : Route du Beauvallon, 1 ; CH-3963 CRANS-MONTANA (Suisse)

Monsieur Jacques HERAIL - Administrateur

Date d'entrée en fonction : 12/06/2009. Le renouvellement de son mandat a été ratifié lors de l'Assemblée Générale du 20 juillet 2011.

Durée du mandat : 3 ans à renouveler par roulement soit jusqu'à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2014.

Fonctions exercées dans la société : Néant.

Autres fonctions ou mandats :

- Gérant de la SARL Jacques Hérail Conseils
- Président de l'Association Enfant Présent

Adresse professionnelle : Jacques Hérail Conseils, 4 avenue du Coteau 92420 Vaucresson

Société Mantatech – Administrateur représentée par Monsieur Vivien HÉRIARD DUBREUIL

Date d'entrée en fonction : 26/11/2010. Nommée en remplacement de 21 Investimenti Belgium, sa cooptation a été ratifiée par l'Assemblée Générale du 20 juillet 2011.

Durée du mandat : 3 ans à renouveler par roulement soit jusqu'à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2014.

Fonctions exercées dans la société : Néant.

Autres fonctions ou mandats :

- Président de la société d'investissement Mantatech
- Vice-Président du Conseil de Surveillance de la société Andromède SA
- Export Sales Manager chez Amesys, une société du groupe Bull.

Adresse professionnelle: Oeneo SA, 123 avenue des Champs Elysées, 75008 PARIS

Madame Angela MUIR – Administrateur

Date d'entrée en fonction : 13/05/04. Le renouvellement de son mandat a été ratifié lors de l'Assemblée Générale du 20 juillet 2010.

Durée du mandat : 3 ans soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013.

Fonctions exercées dans la société : Néant.

Autres fonctions ou mandats :

- Administrateur de la société CELLARWORLD INTERNATIONAL LTD
- Administrateur de la société AMPHORA DESIGN LTD
- Administrateur de la société CELLARWORLD ARGENTINA SA

Fonctions ou Mandats échus en dehors du groupe au cours des cinq dernières années

- Administrateur de la société WINE NETWORK INTERNATIONAL LTD

Adresse professionnelle : Cellarworld International Ltd. to Yew Cottage, Thursley, Surrey GU8 6QA UK

Société PATERNOT Conseil et Investissement SARL- Administrateur représentée par Monsieur Thierry PATERNOT

Date d'entrée en fonction : 01/04/2010. Nommée en remplacement de M. François Perigot, sa cooptation a été ratifiée par l'Assemblée Générale du 20 juillet 2011.

Durée du mandat : 3 ans soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012.

Fonctions exercées dans la société : Néant.

Autres fonctions ou mandats :

- Operating Partner du Fonds d'Investissement Duke Street,
- Président du Conseil de Surveillance de Fullsix,
- Membre du Conseil de Surveillance de Biomnis,
- Membre du Conseil de Surveillance de QCNS Cruise,
- Membre du Conseil de Surveillance de Henkel AG,
- Membre du Conseil de Surveillance d'Eckes-Granini AG,
- Trésorier de la Chambre franco-allemande de Commerce et d'Industrie.

Adresse professionnelle: Paternot Conseil et Investissement - 62 Rue François 1^{er} - 75008 Paris

Monsieur Christian RADOUX - Administrateur

Date d'entrée en fonction : 05/06/2002. Le renouvellement de son mandat a été ratifié lors de l'Assemblée Générale du 13 juin 2006.

Durée du mandat : 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012.

Fonctions exercées dans la société : Néant.

Autres fonctions ou mandats :

- Directeur Qualité Globale de Tonnellerie Radoux – France.

Adresse Professionnelle : Tonnellerie Radoux, 10 av Faidherbe, 17503 Jonzac Cedex

Monsieur Henri VALLAT - Administrateur

Date d'entrée en fonction : 05/06/2002. Le renouvellement de son mandat a été ratifié lors de l'Assemblée Générale du 20 juillet 2011.

Durée du mandat : 3 ans à renouveler par roulement soit jusqu'à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2014.

Fonctions exercées dans la société : Néant.

Autres fonctions ou mandats :

- Avocat à la Cour, expert judiciaire ;
- Administrateur de la SA ENCLOS SAINT FRANCOIS

Fonctions ou Mandats échus en dehors du groupe au cours des cinq dernières années

- Administrateur de la société Jeanjean SA
- Directeur de l'association nationale de l'interprofessionnel des vins de table et des vins de pays (ANIVIT)

Adresse professionnelle : Cabinet Vallat, 3 rue Philipppy, 34000 Montpellier

Liste des mandats des Censeurs

Monsieur François PERIGOT – Censeur

Date d'entrée en fonction : 01/04/2010 – Précédemment administrateur depuis 05/06/2002.
Sa cooptation a été ratifiée par l'Assemblée Générale du 21 juillet 2010.

Durée du mandat : 3 ans, renouvelé par roulement lors de l'Assemblée Générale soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013.

Fonctions exercées dans la société : Néant.

Fonctions ou Mandats échus en dehors du groupe au cours des cinq dernières années

- Administrateur de la société UNILEVER BESTFOOD France

Adresse professionnelle : MEDEF International, 9 rue Frédéric Le Pay, 75007 Paris

16. Rémunération des mandataires sociaux

Jetons de présence

Membres	Comités	Date de fin de mandat	Total jetons de présence
ANDRE CHARLES Administrateur	Comité d'Audit	2013	12 950
HERVE CLAQUIN Administrateur		2012	12 950
FRANÇOIS GLEMET Administrateur	Comité Ressources Humaines	2014	12 950
JACQUES HERAIL Administrateur	Comité d'Audit	2014	25 900
FRANÇOIS HERIARD DUBREUIL Administrateur	Comité Œnologique	2013	12 950
MARC HERIARD DUBREUIL Administrateur		2012	12 950
MANTATECH Administrateur		2014	12 950
ANGELA MUIR Administrateur	Comité Œnologique	2013	12 950
PATERNOT CONSEIL & INVEST Administrateur	Comité Ressources Humaines	2012	25 900
FRANÇOIS PERIGOT Censeur	Comité Ressources Humaines	2013	6 500
CHRISTIAN RADOUX Administrateur	Comité Œnologique	2012	12 950
HENRI VALLAT Administrateur	Comité d'Audit	2014	12 950
Sous Total Administrateurs & Censeur			174 850

Rémunération des dirigeants

Les conditions de rémunération sont arrêtées par le Conseil d'Administration sur proposition du comité des rémunérations.

Le Conseil d'Administration a approuvé une grille de critères de performance basé principalement sur des indicateurs financiers à prendre en compte pour la fixation de la rémunération des dirigeants.

Le montant des rémunérations (en K€) de chaque dirigeant mandataire social est la suivante :

En k€ (sauf indication contraire)		Marc Hériard Dubreuil Président Directeur Général	François Hériard Dubreuil Vice président
Rémunération variable	Versée en 2010-2011	145	145
	Due en 2010-2011	151	151
	Versée en 2011-2012	155	155
	Due en 2011-2012	159	159
Jetons de présence	Versée en 2010-2011	13	13
	Due en 2010-2011	13	13
	Versée en 2011-2012	13	13
	Due en 2011-2012	13	13
Actions de performances (Plan d'actions gratuites)	Acquises en 2010-2011	377 actions	377 actions
	Attribuées en 2010-2011	498 actions	498 actions
	Acquises en 2011-2012	426 actions	426 actions
	Attribuées en 2011-2012	500 actions	500 actions

17. Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Conformément à l'article L. 225-100-3 du Code de commerce, les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique sont exposés ci-dessous :

Structure du capital de la société

Un tableau détaillant la structure du capital de la Société est présenté dans ce rapport au point 12.

Restrictions statutaires de l'exercice des droits de vote et au transfert d'actions

Les statuts de la Société ne prévoient pas de système de plafonnement des droits de vote.

L'article 27 des statuts de la Société prévoit que chaque action donne droit à une voix, toutefois un droit de vote double de celui conféré aux autres actions eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué :

- a) à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux (2) ans au moins au nom du même actionnaire.
- b) aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire, en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit. En cas de détention des actions anciennes depuis moins de deux ans, les actions nouvelles seront admises au droit de vote double à la même date que les actions anciennes.

En outre, nonobstant toute disposition relatives aux obligations légales d'information, l'article 30 des statuts prévoit que tout actionnaire agissant seul ou de concert, venant à détenir 1% au moins du capital social ou un multiple de ce pourcentage, est tenu d'en informer la Société, dans le délai de cinq (5) jours de bourse à compter du franchissement de chacun de ces seuils et, par lettre recommandée avec accusé réception.

Le non-respect de cette obligation peut être sanctionné par la privation du droit de vote pour les actions excédant la fraction non déclarée pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendra jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification.

Cette sanction ne pourra être exercée qu'à la demande, consignée dans le procès-verbal de l'assemblée générale, d'un ou plusieurs actionnaires détenant 1% au moins du capital de la Société.

Tout actionnaire est également tenu, suivant les mêmes modalités, d'informer la société, dans le délai de cinq jours, lorsque sa participation au capital devient inférieure à chacun des seuils mentionnés ci-dessus.

Participations directes ou indirectes dans le capital de la Société dont elle a connaissance

Comme indiqué précédemment, le détail de l'actionnariat de la Société est présenté dans ce rapport au point 12.

Liste des détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux et description de ceux-ci

Néant.

Mécanismes de contrôle prévus par un éventuel système d'actionnariat du personnel, quand les droits de vote ne sont pas exercés par ce dernier

Néant.

Accords entre actionnaires dont la Société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote

Il n'existe, à la connaissance de la Société, aucun accord entre actionnaires qui pourrait entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote de la Société.

Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'Administration ainsi qu'à la modification des statuts de la Société

Conformément aux dispositions de l'article 14 des statuts de la Société, les membres du Conseil d'Administration sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire ; leur révocation peut être prononcée par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Conformément aux termes de l'article L. 225-96, seule l'Assemblée Générale Extraordinaire est habilitée à modifier les statuts, celle-ci pouvant dans certains cas déléguer ses pouvoirs au Conseil d'Administration, notamment dans le cadre des autorisations financières sollicitées annuellement.

Pouvoirs du Conseil d'administration, notamment en matière d'émission et de rachat d'actions

Les Assemblées générales des 21 juillet 2010 et 20 juillet 2011 ont, dans leur 15^{ème} résolution, autorisé le Conseil d'Administration à faire acheter par la société ses propres actions. L'acquisition, la cession ou le transfert de ces actions peut être effectué par tous moyens, sur le marché, hors marché ou de gré à gré, notamment par blocs de titres, offres publiques, par utilisation ou exercice de tout instrument financier, produit dérivé, y compris par la mise en place d'opérations optionnelles.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale du 18 mars 2009 a, dans ses 2^{ème} et 3^{ème} résolutions, délégué au Conseil d'Administration la compétence d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires, de valeurs mobilières diverses pouvant donner accès au capital ou donnant droit à des titres de créance, avec maintien du droit préférentiel de souscription ou bien avec suppression du droit préférentiel de souscription mais possibilité de conférer un droit de priorité.

Accords conclus par la Société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la Société

La Société et/ou ses filiales ont signé un certain nombre de contrats commerciaux intégrant, le cas échéant, des clauses offrant au client ou au partenaire la possibilité de résilier le contrat en cas de changement de contrôle.

Accords prévoyant des indemnités pour les membres du Directoire ou les salariés s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique

Aucun engagement pris par la Société et correspondant à des indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de leurs mandats ou postérieurement à ceux-ci n'existe à ce jour entre la Société et les membres du Conseil d'Administration, et qui pourrait avoir une incidence en cas d'offre publique.

18. Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital par application de l'article L. 225-129 du code de commerce

Date de l'Assemblée ayant octroyé l'autorisation	Contenu de l'autorisation	Date limite de validité	Utilisation effective de ces autorisations	Montant maximal autorisé
20 juillet 2011 (17 ^{ème} résolution)	Emission de valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	20 septembre 2013	-	Plafond nominal de l'augmentation de capital : 22 000 000€
20 juillet 2011 (18 ^{ème} résolution)	Emission de valeurs mobilières donnant accès au capital sans droit préférentiel de souscription des actionnaires	20 septembre 2013	-	Plafond nominal de l'augmentation de capital : 22 000 000€
20 juillet 2011 (19 ^{ème} résolution)	Augmentation de capital par émission de valeurs mobilières, sans droit préférentiel de souscription, dans le cadre d'une offre visée au II de l'article L411-2 du Code monétaire et financier	20 septembre 2013	-	Plafond de l'augmentation de capital : 20% du capital
20 juillet 2011 (20 ^{ème} résolution)	Autorisation pour en cas d'émission sans droit préférentiel de souscription, fixer le prix selon les modalités fixées par l'assemblée générale	20 septembre 2013		10% du capital
20 juillet 2011 (21 ^{ème} résolution)	Augmentation du nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription	20 septembre 2013		15% de l'émission initiale
20 juillet 2011 (22 ^{ème} résolution)	Augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	20 septembre 2013		Plafond nominal de l'augmentation de capital : 22.000.000€
20 juillet 2011 (23 ^{ème} résolution)	Emission d'actions ordinaires, de valeurs mobilières donnant accès au capital, sans droit préférentiel de souscription des actionnaires, en rémunération d'apports en nature portant sur des titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	20 septembre 2013		10% du capital
20 juillet 2011 (24 ^{ème} résolution)	Augmentations de capital réservées aux salariés dans le cadre des dispositions du Code de commerce et des articles L.3332-18 et suivants du Code du travail	20 septembre 2013		400.000€
20 juillet 2011 (25 ^{ème} résolution)	Autorisation pour attribuer des actions gratuites	20 septembre 2014	Attribution de 101 500 actions le 20 juillet 2011	400.000 actions

OENEO

Société Anonyme

123, avenue des Champs Elysées
75008 Paris

**Rapport des Commissaires aux Comptes
sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 mars 2012

Grant Thornton
100, rue de Courcelles
75017 Paris

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine

OENEO

Société Anonyme

123, avenue des Champs Elysées
75008 Paris

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 mars 2012

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société OENEO, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe 6.1 « Principes comptables, méthodes d'évaluation » des notes aux états financiers qui expose les changements de méthodes comptables résultant de l'application, à compter du 1^{er} avril 2011, de nouvelles normes et interprétations.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme indiqué dans les paragraphes b) « Ecart d'acquisition » et d) « Immobilisations – Valeur recouvrable des immobilisations » du paragraphe 6.1 « Principes comptables, méthodes d'évaluation » des notes aux états financiers, les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an. Lors de la réalisation des tests de dépréciation, l'appréciation de la valeur d'utilité des écarts d'acquisition est en particulier fondée sur des informations prévisionnelles des divisions et Unités Génératrices de Trésorerie Bouchage ou Tonnellerie. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations. Nous nous sommes également assurés que les notes b) « Ecart d'acquisition » et d) « Immobilisations – Valeur recouvrable des immobilisations » de l'annexe donnent une information appropriée.
- Comme indiqué dans le paragraphe k) « Imposition différée » du paragraphe 6.1 « Principes comptables, méthodes d'évaluation » des notes aux états financiers, les actifs d'impôt différé sur les déficits reportables ne sont pris en compte que s'il est probable que l'entreprise pourra les récupérer dans un délai raisonnable grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours des exercices suivants. L'appréciation de l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours des exercices suivants est fondée, en particulier, sur des informations prévisionnelles. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations. Nous nous sommes également assurés que la note k) « Imposition différée » de l'annexe donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

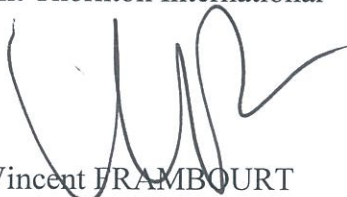
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Bordeaux, le 29 juin 2012

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de
Grant Thornton International

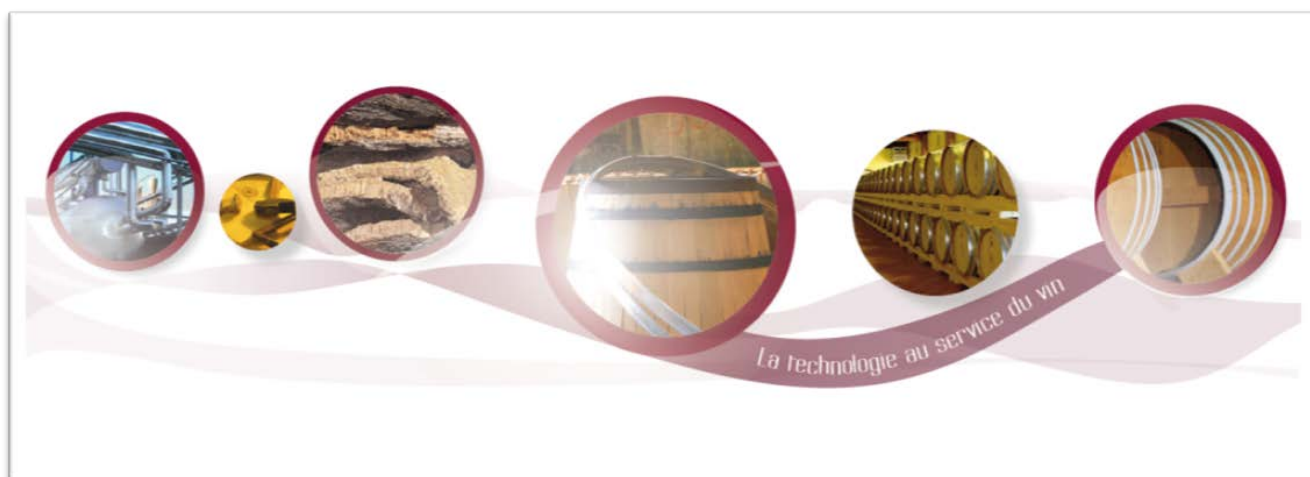


Vincent FRAMBOURT

Deloitte & Associés



Emmanuel GADRET



COMPTES CONSOLIDÉS

31 Mars 2012

COMPTES CONSOLIDÉS

SOMMAIRE

1.	Bilan Actif	3
2.	Bilan Passif.....	4
3.	Compte de Résultat global	5
4.	Tableau de variation des capitaux propres consolidés.....	5
5.	Tableau des flux de trésorerie consolidés	6
6.	Notes aux états financiers consolidés.....	7
	6.1. Principes comptables, méthodes d'évaluation	7
	6.2. Informations relatives au périmètre de consolidation	2
	6.3. Notes aux états financiers	23
	Note 1 : Écarts d'acquisition.....	23
	Note 2 : Immobilisations et amortissements.....	24
	Note 3 : Autres actifs courants et non courants.....	25
	Note 4 : Impôts différés	25
	Note 5 : Stocks et en-cours.....	27
	Note 6 : Clients et autres débiteurs	27
	Note 7 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	28
	Note 8 : Capital apporté.....	28
	Note 9 : Réserves et report à nouveau.....	32
	Note 10 : Emprunts et dettes financières	33
	Note 11 : Engagements envers le personnel.....	34
	Note 12 : Provisions pour risques et charges.....	37
	Note 13 : Autres passifs courants et non courants.....	38
	Note 14 : Chiffre d'affaires	38
	Note 15 : Charges de personnel	36
	Note 16 : Autres produits et charges opérationnels non courants	39
	Note 17 : Autres produits et charges financiers.....	39
	Note 18 : Ventilation de l'impôt au compte de résultat.....	40
	Note 19 : Résultats par action	40
	Note 20 : Détail de la trésorerie nette et de l'endettement financier.....	41
	Note 21 : Information sectorielle	42
	Note 22 : Intérêts dans une co-entreprise.....	44
	Note 23 : Effectifs	45
	Note 24 : Passifs éventuels	45
	Note 25 : Distribution.....	45
	Note 26 : Transactions avec les parties liées.....	45
	Note 27 : Engagements hors bilan	45
	Note 28 : Événements post-clôture	46
	Note 29 : Ventilation des instruments financiers par catégorie	47
	Note 30 : Information comparative.....	48

1. Bilan Actif

<i>En milliers d'euros</i>	Note	31/03/2012	31/03/2011
Ecarts d'acquisition	1	13 448	19 314
Immobilisations incorporelles	2	170	360
Immobilisations corporelles	2	66 321	75 938
<i>Titres mis en équivalence</i>		-	-
<i>Autres actifs financiers</i>		45	71
Immobilisations financières	2	45	71
Impôts différés	4	13 502	14 775
Total Actifs Non Courants		93 486	110 458
Stocks et en-cours	5	56 533	69 098
Clients et autres débiteurs	6	40 022	42 331
Créances d'impôt		790	544
Autres actifs courants	3	2 691	6 292
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	18 239	13 390
Total Actifs Courants		118 275	131 655
Total Actif		211 761	242 113

2. Bilan Passif

<i>En milliers d'euros</i>	Note	31/03/2012	31/03/2011
Capital apporté	8	50 620	44 402
Primes liées au capital	8	3 216	1 973
Réserves et report à nouveau	9	49 921	47 556
Résultat de l'exercice		22 559	10 272
Total Capitaux Propres (Part du Groupe)		126 316	104 203
Intérêts minoritaires		2 193	1 761
Total Capitaux Propres		128 509	105 964
Emprunts et dettes financières	10	17 933	43 137
Engagements envers le personnel	11	545	691
Autres provisions	12	75	190
Impôts différés	4	2 126	949
Autres passifs non courant	13	4 307	4 993
Total Passifs non courants		24 986	49 960
Emprunts et concours bancaires (part <1 an)	10	12 412	36 702
Provisions (part <1 an)	12	2 334	2 100
Fournisseurs et autres créditeurs		37 468	42 739
Autres passifs courants	13	6 052	4 648
Total Passifs courants		58 266	86 189
Total Passif		211 761	242 113

3. Compte de Résultat Global

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31/03/2012	31/03/2011
Chiffre d'affaires	14	153 014	142 492
Autres produits de l'activité		827	176
Achats consommés		(58 460)	(49 892)
Charges externes		(29 015)	(27 043)
Charges de personnel	15	(34 273)	(32 717)
Impôts et taxes		(1 699)	(1 864)
Dotations aux amortissements		(7 764)	(7 010)
Dotations aux provisions		(1 736)	(1 397)
Variation des stocks d'en-cours et produits finis		3 656	(483)
Autres produits et charges courants		232	(149)
Résultat Opérationnel Courant		24 782	22 113
Résultat sur cession de participations consolidées		12 265	-
Autres produits et charges opérationnels non courants	16	(4 823)	(2 518)
Résultat Opérationnel		32 224	19 595
<i>Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie</i>		41	2
<i>Coût de l'endettement financier brut</i>		(2 393)	(3 323)
<i>Coût de l'endettement financier net</i>		(2 352)	(3 321)
Autres produits et charges financiers	17	(240)	(319)
Résultat avant impôt		29 632	15 955
Impôts sur les bénéfices	18	(6 473)	(5 273)
Résultat après impôt		23 159	10 682
Résultat des sociétés mises en équivalence			-
Résultat net		23 159	10 682
Intérêts des minoritaires		600	410
Résultat net (Part du groupe)		22 559	10 272
Résultat par action (en euros)	19	0,50	0,24
Résultat dilué par action (en euros)	19	0,38	0,18
Résultat net		23 159	10 682
Ecart de conversion		642	(424)
Impôts différés sur les frais de souscription de l'ORA (equity)		(13)	(13)
Autres instruments financiers *		94	(101)
Résultat Global		23 882	10 144
Dont : - part du groupe		23 282	9 734
- part des intérêts minoritaires		600	410

* net d'impôts différés

4. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

<i>En milliers d'euros</i>	Capital apporté	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total part groupe	Minoritaires	Total capitaux propres
	NOTE 8		NOTE 9				
Situation au 01.04.2010	42 507	1 593	34 951	14 627	93 678	1 599	95 277
Ecart de conversion	-	-	(424)	-	(424)	-	(424)
Impôts différés sur les frais de souscription de l'ORA (equity)	-	-	(13)	-	(13)	-	(13)
Autres instruments financiers *	-	-	(101)	-	(101)	-	(101)
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	(538)	-	(538)	-	(538)
Résultat net	-	-	-	10 272	10 272	410	10 682
Produits et charges comptabilisés au titre de la période	-	-	(538)	10 272	9 734	410	10 144
Affectation de résultat	-	-	14 627	(14 627)	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-	(248)	(248)
ORA (conversion)	-	-	(1 546)	-	(1 546)	-	(1 546)
Augmentation de capital	1 895	380	-	-	2 275	-	2 275
Actions propres	-	-	(94)	-	(94)	-	(94)
Paiements en action	-	-	156	-	156	-	156
Situation au 31.03.2011	44 402	1 973	47 556	10 272	104 203	1 761	105 964

* net d'impôts différés

<i>En milliers d'euros</i>	Capital apporté	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total part groupe	Minoritaires	Total capitaux propres
	Note 8		Note 9				
Situation au 01.04.2011	44 402	1 973	47 556	10 272	104 203	1 761	105 964
Ecart de conversion	-	-	642	-	642	-	642
Impôts différés sur les frais de souscription de l'ORA (equity)	-	-	(13)	-	(13)	-	(13)
Autres instruments financiers *	-	-	94	-	94	-	94
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	723	-	723	-	723
Résultat net	-	-	-	22 559	22 559	600	23 159
Produits et charges comptabilisés au titre de la période	-	-	723	22 559	23 282	600	23 882
Affectation de résultat	-	-	10 272	(10 272)	-	-	-
Dividendes	-	-	(3 534)	-	(3 534)	(168)	(3 702)
ORA (conversion)	-	-	(5 311)	-	(5 311)	-	(5 311)
Augmentation de capital	6 218	1 243	-	-	7 461	-	7 461
Actions propres	-	-	13	-	13	-	13
Paiements en action	-	-	202	-	202	-	202
Situation au 31.03.2012	50 620	3 216	49 921	22 559	126 316	2 193	128 509

5. Tableau des flux de trésorerie consolidé

<i>En milliers d'euros</i>	Note	31 Mars 2012	31 Mars 2011
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE			
Résultat net consolidé		23 159	10 682
Elimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence		-	-
Elimination des amortissements et provisions		8 266	7 694
Elimination des résultats de cession et pertes et profits de dilution		(12 094)	165
Charges et produits calculés liés aux paiements en action		202	157
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie		1 019	(298)
= Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		20 552	18 400
Charge d'impôt		6 473	5 273
Coût de l'endettement financier net		2 353	3 321
= Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		29 378	26 994
Impôts versés		(2 258)	(781)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		(2 943)	13 462
= Flux net de trésorerie généré par l'activité		24 177	39 675
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Incidence des variations de périmètre		23 126	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(5 783)	(8 906)
Acquisitions d'actifs financiers		(20)	(15)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		200	713
Cessions d'actifs financiers		15	9
Variation des prêts et avances consenties		546	11
= Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		18 084	(8 188)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentation de capital		-	-
Acquisition et cession d'actions propres		12	(94)
Emissions d'emprunts		21 737	13 427
Remboursements d'emprunts		(41 905)	(21 934)
Intérêts financiers nets versés		(2 352)	(3 203)
Dividendes versés par la société mère		(3 534)	-
Dividendes versés aux minoritaires		(168)	(248)
= Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		(26 210)	(12 052)
Incidence de la variation des taux de change		314	(36)
Incidence des changements de principes comptables			-
Variation de Trésorerie		16 365	19 399
Trésorerie d'ouverture	20	(3 026)	(22 425)
Trésorerie de clôture	20	13 339	(3 026)
Variation de trésorerie		16 365	19 399
Endettement net	20	12 106	66 449
Variation de l'endettement net		(54 342)	(26 461)

Notes aux états financiers consolidés

Information générale

Fruit de multiples rapprochements d'entreprises opérés dans la deuxième moitié des années 90, le groupe OENEO réunit aujourd'hui deux activités au service du vin. Sa division Tonnellerie dispose d'une offre complète en matière de produits d'élevage (fûts, tonneaux, foudres, grands contenants, produits alternatifs) et sa division Bouchage consacre ses capacités industrielles et ses savoir-faire à la fabrication de bouchons « technologiques » : produit en forte croissance dans le marché du bouchage.

Dénomination sociale et siège social

OENEO – 123, avenue des Champs-Élysées – 75008 PARIS

Forme Juridique

Société Anonyme à Conseil d'administration

Immatriculation de la Société

La société OENEO est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro d'identification unique 322 828 260 RCS PARIS.

Les comptes consolidés du groupe OENEO (ci-après le « Groupe ») au 31 mars 2012 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 6 juin 2012 et sont exprimés en milliers d'euros sauf indication contraire.

Faits marquants

Le 29 mars 2012 le Groupe OENEO a conclu la vente de la branche Radoux, partie intégrante de sa division Tonnellerie.

Compte tenu de cette cession, le groupe présente dans la Note 30 des données consolidées, retraitées de la contribution au compte de résultat du groupe Radoux, la plus-value de cession ainsi que les charges directement liées à ces activités cédées.

Grâce à cette cession, le groupe a aussi intégralement remboursé le crédit syndiqué moyen terme le 29 mars 2012.

6.1. Principes comptables, méthodes d'évaluation

En application du règlement européen 16 juin 2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe au titre de l'exercice allant du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012 sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Les comptes des sociétés consolidées, établis selon les règles comptables en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités afin d'être en conformité avec les principes comptables du Groupe.

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe. Les domaines pour lesquels les enjeux sont les plus élevés en terme de jugement ou de complexité ou ceux pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives au regard des états financiers

consolidés sont exposés aux notes 1 « Ecart d'acquisition », 4 « Impôts différés » et 12 « Provisions pour risques et charges ».

Les normes et interprétations suivantes sont applicables à compter du 1er avril 2011 mais n'ont pas d'impact significatif sur l'information financière présentée :

- Annual improvements 2010 – Amélioration annuelle des normes IFRS publiée en mai 2010 ;
- IAS 24 révisée « Informations à fournir sur les parties liées » ;
- Amendement d'IFRS 8 consécutif à la norme IAS 24 révisée, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011. Cette norme a été adoptée par l'Union Européenne le 19 juillet 2010 ;
- Amendement d'IFRS 1 consécutif à l'interprétation IFRIC 19 Extinction de passifs financiers par la remise d'instruments de capitaux propres, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2010. Cette norme a été adoptée par l'Union Européenne le 23 juillet 2010. ;
- Amendement d'IFRIC 14 relatif aux paiements d'avance d'exigences de financement minimal, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011. Cette norme a été adoptée par l'Union Européenne le 19 juillet 2010 ;
- Amendement d'IFRS 1 relatif à l'exemption limitée de l'obligation de fournir des informations comparatives selon IFRS 7 pour les premiers adoptants, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2010. Cette norme a été adoptée par l'Union Européenne le 30 juin 2010.
- Amendement IAS 1 relatif à la présentation des autres éléments du résultat global, applicable exercices ouverts à compter du 1er juillet 2012; une application anticipée est autorisée.

Les nouvelles normes, amendements à des normes existantes et interprétations suivantes ont été publiés mais ne sont pas applicables au 31 mars 2012 et n'ont pas été adoptés par anticipation.

- IFRS 9 « Instruments financiers » applicable à compter du 1er janvier 2013
- Amendements à IFRS 7 « Informations à fournir - Transferts d'actifs financiers » applicable à compter du 01/07/2011
- Amendements à IAS 12 « Impôt différé : recouvrement des actifs sous-jacents ».
- IAS 27 « Etats financiers individuels ». Cette nouvelle version applicable aux périodes ouvertes à compter du 1er janvier 2013 pour l'IASB n'a pas fait l'objet d'une adoption européenne à ce jour.
- IAS 28 « Participation dans des entreprises associées ». IAS 28 a été modifié pour être conforme aux modifications apportées suite à la publication d'IFRS 10 "Etats financiers consolidés", IFRS 11 "Accords conjoints" et IFRS 12 "Informations à fournir sur les participations dans les autres entités". Cette nouvelle version d'IAS 28 applicable aux périodes ouvertes à compter du 1er janvier 2013 pour l'IASB n'a pas fait l'objet d'une adoption européenne à ce jour.
- IFRS 10 « Consolidated Financial Statements ». La date d'entrée en vigueur obligatoire d'IFRS 10 est fixée par l'IASB au 1er janvier 2013
- IFRS 11 « Joint Arrangements » annule et remplace IAS 31 "Participation dans des coentreprises" et SIC - 13 "Entités contrôlées conjointement - Apports non monétaires par des coentrepreneurs", la date d'entrée en vigueur est le 1er janvier 2013

- IAS 19 « Avantages du personnel », cette amendement est applicable aux exercices annuels ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 ;
- IFRS 12 « Disclosure of Interests in Other Entities». IFRS 12 est applicable à partir du 1er janvier 2013;
- IFRS 13 « Fair Value Measurement ». La date d'application fixée par l'IASB concerne les périodes annuelles débutant le 1er janvier 2013 ou après et non adoptée encore par l'UE;
- Amendement IFRS 7 relatif aux informations à fournir sur les instruments financier, il doit être appliqué rétrospectivement et la date de prise d'effet est les exercices débutant à partir du 1er janvier 2013 ;
- Amendement IAS 32 relatif à la compensation des actifs et passifs financiers, il est applicable rétrospectivement et la date de prise d'effet est les exercices débutant à partir du 1er janvier 2014.

a) Méthodes de consolidation

Les filiales sont toutes les entités (y compris, le cas échéant, les entités ad hoc) pour lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, pouvoir s'accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Les droits de vote potentiels sont pris en compte lors de l'évaluation du contrôle exercé par le Groupe sur une autre entité lorsqu'ils découlent d'instruments susceptibles d'être exercés ou convertis au moment de cette évaluation.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

Les profits latents sur les transactions entre le Groupe et ses entreprises associées sont éliminés en proportion de la participation du Groupe dans les entreprises associées. Les pertes latentes sont également éliminées, à moins qu'en cas d'actif cédé la transaction n'indique une perte de valeur. Les méthodes comptables des entreprises associées ont été modifiées lorsque nécessaire afin d'être alignées sur celles adoptées par le Groupe.

Les entreprises associées sont toutes les entités dont le Groupe ne détient pas le contrôle, mais sur lesquelles il exerce une influence notable qui s'accompagne généralement d'une participation comprise entre 20 % et 50 % des droits de vote. Les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. La participation du Groupe dans les entreprises associées comprend le goodwill (net de tout cumul de pertes de valeur) identifié lors de l'acquisition.

Les comptes des sociétés contrôlées conjointement (coentreprises) sont consolidés par intégration proportionnelle.

b) Écarts d'acquisition

À l'occasion de la première consolidation des filiales et participations du Groupe, il est procédé à l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables (actifs et passifs) acquis. L'évaluation se fait dans la devise de l'entreprise acquise. Postérieurement à leur affectation, les écarts d'évaluation suivent les règles comptables propres à leur nature.

- Ecart d'acquisition positifs

L'écart résiduel éventuel correspondant à l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition est inscrit à l'actif du bilan sous la rubrique « Ecart d'acquisition ».

Les écarts d'acquisition positifs ne sont pas amortis, conformément à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises ». Ils font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an (cf. : d) Valeur recouvrable des immobilisations). Le calcul est effectué séparément pour les deux divisions du Groupe : Bouchage et Tonnellerie. La valeur nette comptable des actifs et passifs de chaque division est rapprochée de la valeur d'utilité, évaluée par actualisation des flux de trésorerie futurs. En cas de perte de valeur, la dépréciation constatée dans la rubrique dépréciation d'actifs, est irréversible.

Lors de la cession d'une activité au sein d'une UGT, le goodwill lié à cette activité sortie :

- Est inclus dans la valeur comptable de l'activité lors de la détermination du résultat de la cession; et
- Est évalué sur la base des valeurs relatives de l'activité sortie et de la part de l'unité génératrice de trésorerie conservée.

- Ecart d'acquisition négatifs

L'écart d'acquisition négatif représente l'excédent par rapport au coût d'acquisition, de la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition négatif est comptabilisé immédiatement au compte de résultat au cours de la période d'acquisition.

c) Conversion des comptes exprimés en devises

- Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« la monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en euros, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société.

- Transactions et soldes

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les pertes et les profits de change découlant du dénouement de ces transactions et ceux découlant de la conversion, aux taux en vigueur à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont comptabilisés en résultat, sauf lorsqu'ils sont imputés directement en capitaux

propres, soit au titre de couvertures éligibles de flux de trésorerie, soit au titre de la couverture d'un investissement net dans une entité étrangère.

- Sociétés du Groupe

Les comptes de toutes les entités du Groupe (dont aucune n'exerce ses activités dans une économie hyper inflationniste) dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis dans la monnaie de présentation, selon les modalités suivantes :

(i) les éléments d'actif et passif sont convertis aux cours de clôture à la date de chaque bilan ;
(ii) les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis aux taux de change moyens ; et (iii) toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres.

Lorsqu'une activité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession.

d) Immobilisations

- Immobilisations incorporelles

Conformément à la norme IAS 38, « Immobilisations incorporelles », les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Lorsque leur valeur recouvrable fondée sur les critères ayant prévalu lors de leur acquisition s'avère inférieure de façon durable à leur valeur nette comptable, une dépréciation est constituée.

Les autres immobilisations incorporelles, qualifiées d'immobilisations incorporelles à durée de vie définie sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue.

Les frais de développement sont amortis sur une durée de cinq ans.

Les brevets sont amortis linéairement sur la durée réelle de protection comprise entre 8 et 11 ans pour le Bouchage et sur 10 ans pour la Tonnellerie.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de un à trois ans.

- Immobilisations corporelles

Le Groupe a choisi, dans le cadre de la méthode du coût historique amorti, l'option de réévaluer ses immobilisations corporelles à leur juste valeur à la date de transition aux IFRS.

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », les immobilisations corporelles acquises postérieurement à la date de transition aux IFRS sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur coût de revient diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Les immobilisations corporelles en cours sont comptabilisées au coût facturé, diminué de toute perte de valeur identifiée.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou, le cas échéant, comptabilisés comme un actif séparé s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à l'actif iront au Groupe et que le coût de l'actif peut être mesuré de manière fiable. Tous les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés au compte de résultat au cours de la période durant laquelle ils sont encourus.

Les terrains ne sont pas amortissables mais peuvent faire l'objet de dépréciation.

L'amortissement des autres immobilisations corporelles commence lorsqu'elles sont prêtes à être utilisées. A partir de la date de mise en service du bien, les immobilisations corporelles sont amorties linéairement, selon une approche par composants, sur leur durée d'utilité :

- bâtiments 15 à 50 ans (selon les sites, et les composants : fondations / toiture / murs),
- agencements et aménagements des constructions 15 à 30 ans,
- installations techniques, matériels et outillages industriels 5 à 20 ans,
- autres immobilisations corporelles 3 à 15 ans.

Le Groupe prévoyant d'utiliser ses actifs sur toute leur durée de vie, n'a identifié aucune valeur résiduelle.

- Contrats de location

Les contrats de location qui ont pour effet de transférer substantiellement les risques et avantages inhérents à la propriété d'un bien au preneur (qualifiés de location-financement) sont comptabilisés de la façon suivante :

- les actifs sont immobilisés au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur au commencement du contrat ;
- la dette correspondante est identifiée et présentée au passif du bilan ;
- les paiements minimaux au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette ;
- la charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque exercice ;
- le bien est amorti, le cas échéant, selon une approche par composants conformément aux méthodes retenues pour les actifs de même nature, ou sur la durée la plus courte de la durée du contrat de location et de la durée d'utilité du bien si le Groupe n'a pas de certitude de devenir propriétaire à l'issue du contrat.

Par opposition aux contrats de location-financement, les contrats de location simple font l'objet d'une comptabilisation de la charge de loyers au compte de résultat. Ceux-ci sont constatés en résultat de façon linéaire sur l'ensemble de la durée du contrat de location.

- Valeur recouvrable des immobilisations

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur comptable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur. Ce test est effectué au moins une fois par an pour les actifs à durée d'utilité indéfinie (catégorie limitée aux écarts d'acquisitions, aux terrains et aux marques, le cas échéant).

Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leurs valeurs comptables est mise en doute. Une dépréciation est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la

valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif représente sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure.

Pour les actifs autres que les goodwill ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire.

Pour la détermination de leur valeur d'utilité, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

- Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Conformément à la norme IFRS 5, « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », les actifs destinés à être cédés font l'objet d'une présentation sur une ligne à part au bilan et sont évalués et comptabilisés au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur valeur de marché diminuée des coûts nécessaires à la réalisation de la vente.

Un actif sera classé en « actif disponible à la vente » seulement :

- si la vente est hautement probable dans un horizon raisonnable,
- si l'actif est disponible en vue d'une vente immédiate dans son état actuel,
- et si un plan de vente de l'actif a été engagé par la direction.

La cession de la branche Radoux ne s'inscrit pas dans l'application de cette norme.

e) Stocks et en-cours

- Valeurs brutes

Les stocks de matières premières et de produits finis sont évalués au plus bas de leur coût d'acquisition ou de production déterminé selon la méthode du Coût Moyen Pondéré et de leur valeur nette de réalisation. Le coût d'acquisition ou de production correspond au total des prix d'achats, frais de transformation (tels que charges directes et indirectes de production) et autres frais encourus. Les en-cours sont valorisés au coût de production.

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », le liège sur parc de l'activité Bouchage et le chêne de l'activité Tonnellerie sont évalués à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat, les droits d'importation et les autres taxes (autres que récupérables), les coûts de transport et de manutention et tous les autres coûts directement imputables à l'acquisition des matières et services. Les rabais, remises et ristournes sont déduits des coûts d'achats.

- Provisions

Pour les matières premières, une provision est constituée si le coût de revient prévisionnel des produits finis dans lesquels ces matières sont incorporées est supérieur au prix du marché des produits finis, net des frais de commercialisation.

Pour les en-cours, une provision est constituée si le coût de revient estimé des produits finis, constitué de la valeur des en-cours et des coûts de production nécessaires pour terminer le produit, net des frais de commercialisation, s'avère supérieur au prix du marché.

Pour les produits finis, une provision est constituée si le coût de revient majoré des frais de commercialisation s'avérait supérieur au prix de marché.

Les marges réalisées sur les transactions entre sociétés consolidées sont éliminées.

f) Clients

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, puis ultérieurement évaluées à leur coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. Le montant de la provision représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et le paiement estimé. Le montant de la provision est comptabilisé au compte de résultat en dotations aux provisions.

g) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois. Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan, dans les « emprunts ».

h) Capital et actions propres

Lorsqu'une des sociétés du Groupe achète des actions de la Société (actions propres), le montant versé en contrepartie, y compris les coûts marginaux directement attribuables (nets de l'impôt sur le résultat), est déduit des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société jusqu'à l'annulation ou la cession des actions. En cas de vente, les produits perçus, nets des coûts marginaux directement attribuables à la transaction et de l'incidence fiscale afférente, sont inclus dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société.

i) Actifs financiers

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières, les créances, les valeurs mobilières de placement, les instruments dérivés et la trésorerie. L'évaluation et la comptabilisation des actifs financiers sont définies par la norme IAS 39 et son amendement du 15 octobre 2008.

La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers. La direction détermine la classification de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale

et la reconsidère, dans les conditions prescrites par la norme IAS 39, à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire.

Les prêts et créances sont valorisés au coût amorti et font l'objet de test de valeur au minimum à chaque arrêté comptable. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

j) Passifs financiers

A l'exception des instruments financiers dérivés, les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti par application du taux d'intérêt effectif. Les contrats d'échange de taux d'intérêt qui couvrent économiquement les passifs financiers ne font pas l'objet d'une comptabilité de couverture.

Les emprunts sont classés en passifs courants, sauf lorsque le Groupe dispose d'un droit inconditionnel de reporter le règlement de la dette au minimum 12 mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants.

Les instruments financiers composés sont comptabilisés selon les dispositions de la norme IAS 32 à savoir la comptabilisation séparée de la composante obligataire enregistrée en dette au coût amorti et de la composante action enregistrée en capitaux propres (assimilable à une vente d'options d'achat), les frais afférents à l'émission étant imputés en capitaux propres et en dettes au prorata du produit de l'émission.

Tous les instruments dérivés sont valorisés à leur juste valeur qui correspond à la valeur de marché pour les instruments cotés. Pour les instruments non cotés, leur juste valeur est déterminée à l'aide de techniques d'estimations telles que les modèles d'évaluation des options et la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie. Le profit ou la perte qui résulte de la revalorisation de ces instruments à chaque arrêté est enregistré au compte de résultat de l'exercice.

Les dérivés sont présentés dans les dettes financières (cf. note 20).

k) Imposition différée

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les derniers taux d'imposition adoptés.

Les effets dus aux changements des taux d'impôts s'inscrivent en compte de résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est annoncé ou en capitaux propres s'ils concernent des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres.

Le retraitement des contrats de location qualifiés de location-financement, donne lieu à reconnaissance d'impôts différés.

Les actifs d'impôt différé sur les déficits reportables ne sont pris en compte que s'il est probable que l'entreprise pourra les récupérer dans un délai raisonnable grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours des exercices suivants.

En particulier, le Groupe a choisi pour le groupe d'intégration fiscale français, pour le groupe d'intégration fiscale espagnol, composé des sociétés Diam Corchos SA et Diamant Technologie,

et pour la société Seguin Moreau Napa Cooperage située aux Etats-Unis, de limiter le montant des actifs d'impôt différé reconnu au titre des pertes fiscales reportables à l'impôt calculé sur le bénéfice prévisionnel du business plan établi par le Groupe.

Cette limitation est établie conformément à l'article 2 de la loi de finance rectificative 2011 modifiant le régime des reports de déficits.

La charge d'impôt est constatée au compte de résultat sauf si elle concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres. Dans ce cas, elle est aussi comptabilisée en capitaux propres.

Le Groupe a considéré que la nouvelle cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE) répondait à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12.

Conformément aux dispositions d'IAS 12, la qualification de la CVAE en tant qu'impôt sur le résultat avait conduit à comptabiliser dans les comptes au 31 mars 2010 des impôts différés relatifs aux différences temporelles par contrepartie d'une charge d'impôt différé au compte de résultat (cf. note 4).

La reprise relative à ces différences temporelles s'élève à 80 K€ au 31 mars 2012 et le montant de la charge relative à la CVAE du premier semestre s'élève à 977 K€ et est présenté sur la ligne « impôt sur le résultat » (cf. note 18).

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés ne sont pas actualisés.

I) Avantages consentis au personnel

- Régimes de retraite supplémentaire, indemnités de fin de carrière et autres avantages à long terme

Le Groupe offre à ses employés différents régimes de retraite supplémentaire, indemnités de fin de carrière et autres avantages à long terme, en fonction des réglementations et usages en vigueur dans les pays d'exercice de ses activités.

Les avantages procurés par ces régimes sont de deux types : à cotisations définies et à prestations définies.

Pour les régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes versées à des organismes extérieurs ; la charge qui correspond à ces primes versées est prise en compte dans le résultat de l'exercice.

Pour les régimes à prestations définies, y compris pour les plans multi employeurs pour lesquels le gestionnaire externe est en mesure de fournir l'information, le Groupe évalue ses obligations conformément à la norme IAS 19 « Avantages au personnel ».

Ces engagements sont ainsi calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles telles que, augmentation des salaires, âge de départ, mortalité, rotation et taux d'actualisation et de charges sociales. Les hypothèses de calcul de ces engagements sont reprises en note 11.

Les modifications d'hypothèses actuarielles et effets d'expérience donnent lieu à des écarts actuariels qui sont intégralement constatés en charges de l'exercice lors de leur survenance.

Le passif net déterminé est constaté au bilan dans la rubrique engagements envers le personnel.

Les indemnités de fin de contrat de travail sont dues lorsque l'entreprise met fin au contrat de travail d'un salarié avant l'âge normal de son départ en retraite ou lorsqu'un salarié accepte de percevoir des indemnités dans le cadre d'un départ volontaire.

Le Groupe comptabilise ces indemnités de fin de contrat de travail lorsqu'il est manifestement engagé à mettre fin au contrat de travail d'un ou de plusieurs membres du personnel s'il a un plan détaillé sans possibilité réelle de se rétracter ou s'il s'est engagé à accorder des indemnités de fin de contrat de travail suite à une offre faite pour encourager les départs volontaires. Les indemnités payables plus de 12 mois après la clôture sont ramenées à leur valeur actualisée.

- Intéressements et primes

Le Groupe comptabilise un passif et une charge au titre des intéressements et des primes, sur la base d'une formule qui tient compte du bénéfice revenant aux actionnaires du Groupe, après certains ajustements. Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il a une obligation contractuelle ou si, du fait d'une pratique passée, il existe une obligation implicite.

m) Subventions d'investissement

Conformément à la norme IAS 20 « Comptabilisation des subventions publiques », les subventions d'investissement sont inscrites au passif au poste « produits constatés d'avance ». Elles sont reprises au compte de résultat au fur et à mesure de l'amortissement des immobilisations auxquelles elles se rapportent et sont donc présentées en produits d'exploitation.

n) Information sectorielle

Un secteur d'activité est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité. Un secteur géographique est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres environnements économiques dans lesquels le Groupe opère.

o) Reconnaissance des revenus

Les produits des activités ordinaires correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens et des services vendus dans le cadre habituel des activités du Groupe. Les produits des activités ordinaires figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

p) Dividendes

Les distributions de dividendes aux actionnaires de la Société non versées sont comptabilisées en tant que dette dans les états financiers du Groupe au cours de la période durant laquelle les dividendes sont approuvés par les actionnaires de la Société.

q) Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé à partir du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant l'exercice, déduction faite des actions auto-détenues figurant en diminution des capitaux propres.

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant l'exercice ainsi que ceux des exercices antérieurs précédemment publiés sont ajustés, s'il y a lieu, des opérations de distribution d'actions gratuites.

Le résultat par action dilué est calculé en prenant en compte le nombre moyen d'actions en circulation pendant l'exercice, majoré de l'effet de dilution induit par l'exercice probable des options de souscription, des options d'achat d'actions et de tout autre instrument dilutif.

Cet effet dilutif est calculé plan par plan en ne retenant que les plans dont le prix d'exercice est inférieur à la juste valeur de l'action. Il correspond au différentiel entre le nombre d'actions émises suite aux levées probables d'options et le nombre d'actions qui auraient été émises au cours moyen du marché.

r) Gestion des risques

- risque de liquidité

Le financement du groupe OENEO est réalisé dans le cadre d'une politique de groupe mise en œuvre par la direction financière. La gestion de trésorerie des sociétés françaises est centralisée au siège. Pour les sociétés étrangères, la gestion de trésorerie est effectuée localement en liaison avec le siège, dont l'autorisation est nécessaire pour toute mise en place de financements significatifs.

Dans le cadre du respect des dispositions législatives et réglementaires, les filiales du Groupe ont signé une convention de trésorerie avec la Société de manière à centraliser les excédents de trésorerie et à couvrir les besoins des différentes filiales aux meilleures conditions. Certaines filiales installées à l'étranger se financent localement.

- risque de taux

OENEO n'utilise pas d'instrument financier dans un but spéculatif.

Sensibilité au risque de taux :

La dette du groupe OENEO libellée à taux variable représente 91.37 % de la dette globale.

Le 25 mars 2011, Oeneo a souscrit une couverture de taux (option swap) sur 20 M€ de lignes court terme et pour une durée de 24 mois (cf note 10 : Emprunts et dettes financières).

Le 10 novembre 2011, Oeneo a transformé son option swap souscrit le 25 mars 2011 en un Swap Participatif à la Baisse contre Euribor 1 mois sur 30 M€ de ligne court terme et pour une durée du 36 mois.

De ce fait, toute variation à la hausse des taux d'intérêts se traduirait par un accroissement des charges d'intérêts, néanmoins compensée par l'option de couverture souscrite. Une évolution de +/- 0.5% des taux d'intérêts impacterait le résultat financier de 0 à 300 k€ (gain)

- risque de contrepartie

La Société ne réalise des opérations de couverture qu'avec des institutions bancaires de premier plan.

- risque de change

Le Groupe gère de manière centralisée son exposition au risque de change afin de réduire sa sensibilité à des variations défavorables des cours de change, en mettant en place des couvertures par le biais d'opérations à terme et d'achat d'options d'achat ou de vente de devises.

L'endettement en € représente 100 % de l'endettement du Groupe au 31 mars 2012, il était de 99.49 % au 31 mars 2011.

Le groupe OENEO est exposé au risque d'évolutions défavorables des cours de change, tant sur ses actifs (comptes courants libellés en devises) que sur ses opérations commerciales (risque transactionnel). Le risque de change fait l'objet d'un suivi par la direction financière du Groupe. Au 31 mars 2012, la position des principales créances et dettes susceptibles d'être impactées par l'évolution des cours de change est de 16,7M€. Une variation de 10% des cours de change se traduirait par un impact de +/- 3% sur ces en-cours.

Lorsqu'il le juge nécessaire, pour se prémunir contre une évolution défavorable des cours de change, le groupe OENEO utilise des instruments de couverture (instruments optionnels et instruments à terme). Seule la direction financière du Groupe peut autoriser la conclusion des opérations de couverture pour des montants pouvant affecter les états financiers consolidés. La position après couverture correspond au montant en devise sur lequel le Groupe est exposé à une évolution défavorable des cours.

- risque sur actions

Au 31 mars 2012, les valeurs mobilières inscrites au bilan du Groupe sont constituées de SICAV de trésorerie acquises ponctuellement.

Le 6 juillet 2010, le Groupe a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité à la société de Bourse Gilbert Dupont et représente 49 677 actions d'autocontrôle au 31 mars 2012.

L'autocontrôle total du Groupe a diminué pour passer de 294 979 actions au 31 mars 2011 à 213 289 actions, soit 0,4 % de son capital.

En conséquence, le Groupe est très faiblement exposé au « risque sur actions ».

- autres risques

Le groupe Oeneo distingue quatre aires de survenance de risques. Cette analyse recoupe l'ordre d'importance retenu quant aux conséquences de ces risques sur la rentabilité du Groupe :

- risques liés à la conception des produits : ces risques se situent au moment de la création des innovations et des inventions des nouveaux process industriels et marketing qui constitueront la richesse patrimoniale de demain ;

- risques liés à la fabrication des produits : ces risques se situent au moment de l'application industrielle des procédés inventés, et de leur fabrication en série ;
- risques liés à la commercialisation des produits : ces risques se situent au moment de la vente et de l'après-vente des produits auprès de la clientèle ;
- autres risques : cette aire de risques est plus restreinte que les trois précédentes, et se caractérise par son origine externe au processus industriel et commercial.

Le groupe a par ailleurs réalisé une cartographie des risques au 31 mars 2011. L'ensemble des risques recensés lors de son élaboration fait l'objet :

- d'un dispositif en place
- d'un plan d'action en cours ou identifié.

Ces risques ont été jugés comme ne présentant pas d'incidences opérationnelles significatives. Cette analyse sera réactualisée chaque année.

s) Estimations et jugements comptables déterminants

Les estimations et les jugements, qui sont continuellement mis à jour, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances.

Les estimations comptables qui en découlent sont, par définition, rarement équivalentes aux résultats effectifs se révélant ultérieurement. Les estimations et les hypothèses risquant de façon importante d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de la période suivante sont analysées ci-après.

- Evaluation des immobilisations corporelles

Le Groupe fait réaliser l'évaluation de son patrimoine par des experts indépendants qui utilisent des hypothèses de flux futurs et de taux qui ont un impact direct sur les valeurs lorsque des changements de valorisation majeurs sont anticipés soit par la direction, soit par les experts.

Une baisse des valeurs d'expertise se traduirait par un impact en résultat.

- Dépréciation estimée des goodwill (écarts d'acquisition)

Le Groupe soumet les goodwill à un test annuel de dépréciation, conformément à la méthode comptable exposée à la note d) Valeur recouvrable des immobilisations.

- Juste valeur des dérivés et des autres instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif (tels que les dérivés négociés de gré à gré) a été communiquée par l'établissement émetteur.

- Evaluation des impôts différés actifs

Comme indiqué ci-avant au paragraphe 6.1 k), les actifs d'impôt différé sur les déficits reportables ne sont pris en compte que s'il est probable que l'entreprise pourra les récupérer dans un délai raisonnable grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours des exercices suivants.

En particulier, le Groupe a choisi pour le groupe d'intégration fiscale français, pour le groupe d'intégration fiscale espagnol et pour Seguin Moreau Napa Cooperage située aux Etats-Unis de limiter le montant des actifs d'impôt différé reconnu au titre des pertes fiscales reportables à l'impôt calculé sur le bénéfice prévisionnel du business plan établi par le Groupe.

- Opérations non courantes :

Les autres produits et charges opérationnels non courants correspondent aux charges et produits hors gestion courante du Groupe. Ils se caractérisent essentiellement par leur nature inhabituelle et par leur montant significatif.

Ces autres produits et charges opérationnels non courants comprennent les éléments suivants :

- le résultat des cessions d'immobilisations,
 - les provisions ou dépenses de réorganisation et de restructuration,
- les coûts inhabituels de litiges avec les tiers.

6.2. Informations relatives au périmètre de consolidation

Liste des sociétés consolidées

Sociétés dans le périmètre de consolidation au 31 mars 2012

Société	Pays	Méthode de consolidation	Mars 2012		Mars 2011	
			% de contrôle	% d'intérêt	% de contrôle	% d'intérêt
OENEO	France	Globale	Mère	Mère	Mère	Mère
Sabate South Africa	Afrique du Sud	Globale	100	100	100	100
Tonnellerie Radoux South Africa	Afrique du Sud	Porportionnelle	Cession au 31/03/2012		50	50
Oeneo Australasia	Australie	Globale	100	100	100	100
Diamant Closures PTY LTD	Australie	Globale	100	100	100	100
Tonnellerie Radoux Australasia	Australie	Globale	Cession au 31/03/2012		100	100
Industrial Oeneo Sudamericana	Chili	Globale	100	100	100	100
Diam Corchos SA (ex Corchos de Merida)	Espagne	Globale	100	100	100	100
Diam Supply Chain (ex Sibel Taponés)	Espagne	Globale	100	100	100	100
Toneleria Victoria	Espagne	Globale	Cession au 31/03/2012		100	100
Diamant Technologie	Espagne	Globale	100	100	100	100
Diam Closures USA (ex Oeneo Closures USA)	Etats-Unis	Globale	100	100	100	100
Seguin Moreau Napa Cooperage	Etats-Unis	Globale	100	100	100	100
Tonnellerie Radoux USA	Etats-Unis	Globale	Cession au 31/03/2012		100	100
Diam Bouchage (ex Oeneo Bouchage)	France	Globale	100	100	100	100
Sambois	France	Globale	100	100	100	100
Mytik Diam (ex Sibel)	France	Globale	-	-	Absorbée au 31/03/2011	
Sciage du Berry	France	Globale	Cession au 31/03/2012		100	100
Seguin Moreau & CIE	France	Globale	100	100	100	100
Tonnellerie Radoux	France	Globale	Cession au 31/03/2012		100	100
Boise France	France	Globale	49	49	49	49
Diam Sugheri	Italie	Globale	80		80	
Oeneo Suisse	Suisse	Globale	Liquidation au 01/04/2011		100	100

6.3. Notes aux états financiers

NOTE 1 : ÉCARTS D'ACQUISITION

Test de dépréciation

Les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie du groupe, qui sont identifiées en fonction de la division à laquelle est rattachée chaque entité du groupe. Les entités multi activités sont scindées afin de les rattacher correctement aux divisions.

La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie a été déterminée sur la base des calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs sont effectués à partir de la projection de flux de trésorerie basés sur les budgets financiers à cinq ans approuvés par la Direction Générale du Groupe. Au-delà, les flux de trésorerie sont extrapolés à partir des taux de croissance estimés.

Le taux d'actualisation est de 9,5% pour la division Tonnellerie et 8,5% pour la division Bouchage, et le taux de croissance à l'infini de 2,00%. Ces calculs réalisés annuellement pour la division Tonnellerie ne font pas ressortir de perte de valeur, aucune dépréciation n'a donc été constatée. Par ailleurs, concernant l'activité Bouchage, il convient de rappeler que les écarts d'acquisition sont intégralement dépréciés depuis 2004.

Ecarts d'acquisition positifs nets - Bouchage

Les écarts d'acquisitions liés à l'activité Bouchage ont été entièrement dépréciés lors du passage aux IFRS.

Ecarts d'acquisition positifs nets - Tonnellerie

Le Goodwill net affecté à la division Tonnellerie s'élevait à 19 314 K€ au 31 mars 2011.

Compte tenu de la cession de la branche Radoux, le goodwill lié à cette activité, incluse dans l'UGT Tonnellerie, a été sortie sur la base de la valeur relative de cette activité par rapport à l'UGT Tonnellerie, soit pour un montant de 5 866 K€.

La quote-part du goodwill conservé de la division Tonnellerie après cession s'élève ainsi à 13 448K€.

Analyse de sensibilité :

Le Groupe a effectué des analyses de sensibilité de la valeur d'utilité de l'UGT Tonnellerie aux hypothèses clés (taux d'Ebit minoré de 1 % et un taux d'actualisation de 10,5 % au lieu de 9,5 %).

Ces variations d'hypothèses clés qui affectent notamment le calcul de la valeur terminale conduiraient à une évaluation de l'actif net de l'UGT Tonnellerie toujours supérieure à sa valeur net comptable.

NOTE 2 : IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

2.1. Détail de l'actif immobilisé

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	Mars 2012			Mars 2011
		Brut	Amortissement Provision	Net	Net
Frais de développement (1)		919	(869)	50	202
Brevets		3 538	(3 446)	92	127
Autres immobilisations incorporelles		68	(40)	28	31
Total des immobilisations incorporelles		4 525	(4 355)	170	360
Terrains		3 553	(75)	3 478	4 451
Constructions		32 416	(9 757)	22 659	26 271
Inst. Techniques, mat. et outillage		78 676	(40 916)	37 760	42 158
Matériel de transport		239	(211)	28	103
Mob. Matériel de bureau et informatique		1 641	(1 419)	222	277
Autres immobilisations corporelles		1 625	(1 328)	297	351
Immobilisations corporelles en cours		1 867		1 867	2 326
Avances et acomptes sur immobilisations		10		10	1
Total des immobilisations corporelles		120 027	(53 706)	66 321	75 938
Titres mis en équivalence					-
Autres actifs financiers		46	(1)	45	71
Total immobilisations financières		46	(1)	45	71
Total des actifs immobilisés		124 598	(58 062)	66 536	76 369

(1) Correspondent à des frais de développement facturés par le groupe D.Wine pour 900 K€ dans le cadre de l'acquisition de Boisé France.

2.2. Variation des actifs immobilisés

<i>En milliers d'euros</i>	Immobilisations - Valeurs nettes			Total
	Incorporelles	Corporelles	Financières	
Valeur au 31 Mars 2011	360	75 938	71	76 369
Augmentations - en valeur brute	36	6 746	20	6 802
Variations de périmètre	(5)	(8 690)	(33)	(8 728)
Résultats des sociétés mises en équivalence				-
Cession en valeur nette		(214)	(15)	(229)
Dotations aux amortissements et provisions	(221)	(7 950)		(8 171)
Reprises de provisions		325		325
Reclassements		(23)		(23)
Variations de change		189	2	191
Valeur au 31 Mars 2012	170	66 321	45	66 536

2.3. Variation des titres de participation non consolidés

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur brute	Provision	Valeur nette
S.A O.R.E.C.O (Organisation Economique du Cognac)	8	-	8
Total des titres de participation au 31 mars 2012	8	-	8

NOTE 3 : AUTRES ACTIFS COURANTS

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2012	Mars 2011
Prêts, cautionnements et autres créances	133	840
Autres créances	-	71
Subventions d'investissement à recevoir (Diamant)	730	4 207
Charges constatées d'avance	972	1 174
Créances sur cessions de titres *	856	-
Total des autres actifs courants	2 691	6 292

* Dans le cadre de la cession des titres Radoux, Oeneo a constaté un complément de prix de 856k€ relatif à l'accord de la société Tonnellerie Radoux de conserver les titres Victoria.

NOTE 4 : IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles et que les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

4.1 Variation des impôts différés actif et passif

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2011	Résultat	Variation de			Mars 2012
			Variation de change	périmètre (2)	Autres mouvements	
Marge interne sur stock	1 699	286		(771)		1 214
Autres différences temporelles	1 307	1 029	7	(403)	9	1 949
Provisions non déductibles	115	(38)		(26)		51
Retraites	170	22		(69)		123
Provisions réglementées	(2 705)	85		278		(2 342)
Crédit-Bail	(807)	(174)		238		(743)
Amortissement fiscal accéléré	(4 946)	(486)				(5 432)
Activation des reports déficitaires (1)	20 210	(3 052)	40		(9)	17 189
IAS 16 - immobilisations corporelles	(1 235)	81	(10)	253		(911)
IAS 18 - revenus	65	18		(14)		69
IAS 20 - subventions	54	(21)				33
IAS 38 - immos incorporelles	69	1		(6)		64
IAS 32/39 - instruments financiers	78	215			(13)	280
CVAE	(248)	37		43		(168)
Financement Long Terme		47	(47)			-
Total des impôts différés Nets	13 826	(1 950)	(10)	(477)	(13)	11 376
Dont :						
Impôts différés actif	14 775					13 502
Impôts différés passif	(949)					(2 126)

(1) Conformément aux principes comptables appliqués par le Groupe et mentionnés précédemment, les reprises d'impôts différés actifs sur l'exercice s'élèvent à 3 052 K€ et se répartissent ainsi :

- (1 524) K€ ont été consommés au cours de l'exercice sur le périmètre d'intégration fiscale français, Seguin Moreau et Diam Bouchage;
- (482) K€ ont été consommés au cours de l'exercice chez Diam Supply Chain ;
- (175) K€ ont été consommés au cours de l'exercice chez Diamant Technologie ;
- (78) K€ d'impôts différés ont été consommés au cours de l'exercice chez Seguin Moreau Napa Cooperage ;
- (793) K€ ont été consommés au cours de l'exercice chez Diam Corchos SA.

Le Groupe dispose de déficits fiscaux reportables sur les bénéfices fiscaux futurs des sociétés ayant générés ces déficits, composés de 36,9 M€ en France, 14,3 M€ en Espagne et 5,2 M€ aux Etats-Unis.

(2) Relatif à la cession de la branche Radoux, précédemment intégrée dans la division Tonnellerie.

4.2 Rapprochement entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt réelle

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2012	Mars 2011
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	29 632	15 955
Charge d'impôt théorique à 33,33%	9 876	5 318
Charges non déductibles et produits non imposables	25	202
Différences de taux sur sociétés étrangères	(202)	(174)
Différences de taux sur sociétés françaises	-	-
Déficits non activés	227	296
Déficits utilisés sur l'exercice	(338)	(300)
Déficits activés sur les exercices futurs	-	(716)
Moins value sur la liquidation d'Oeneo Suisse	8	-
Plus value sur la cession du groupe Radoux	(4 095)	-
Crédit d'impôts	(7)	-
CVAE	976	636
Autres	4	11
CHARGE D'IMPÔT REEL	6 474	5 273
Taux d'impôt effectif	21,85%	33,05%

La ventilation de la charge d'impôt entre partie exigible et différée figure en note 18

Il existe une convention d'intégration fiscale entre Oeneo et les sociétés suivantes : Seguin Moreau & Cie, Sambois et Diam Bouchage.

Chaque société filiale constate son impôt comme si elle était imposée seule. Les économies d'impôts réalisées par le groupe à raison de l'intégration fiscale et liées aux déficits et aux moins-values sont comptabilisées et conservées dans la société Oeneo.

En contrepartie, la filiale bénéficiera de ses déficits reportables l'exercice où elle redeviendra bénéficiaire et la société OENEO supportera alors la charge d'impôt à concurrence du montant des déficits ou moins values précédemment transférés.

En cas de sortie du Groupe d'intégration fiscale de la filiale, aucune indemnisation ne sera accordée par la société OENEO à sa filiale au titre de tous les surcoûts fiscaux dont son appartenance au groupe aurait été la cause. En particulier, les déficits fiscaux subis pendant l'intégration fiscale et non utilisés par la filiale restent acquis à la société OENEO en sa qualité de société tête de Groupe.

Une convention d'intégration fiscale espagnole existe entre Diam Corchos SA et Diamant Technologie.

NOTE 5 : STOCKS ET EN-COURS

<i>En milliers d'euros</i>	Matières premières	En-cours	Produits finis et marchandises	Total
Valeur nettes au 1er avril 2010	55 649	6 713	17 164	79 526
Variations de l'exercice	(8 174)	(809)	(1 578)	(10 561)
Dot. / Rep. aux provisions	(21)	-	154	133
Solde net à la clôture	47 454	5 904	15 740	69 098
Valeurs brutes	48 030	6 172	15 905	70 107
Provisions	(576)	(268)	(165)	(1 009)
Valeurs nettes au 31 Mars 2011	47 454	5 904	15 740	69 098
Variations de l'exercice	(12 827)	983	(356)	(12 200)
Dot. / Rep. aux provisions	(315)	(59)	9	(365)
Solde net à la clôture	34 312	6 828	15 393	56 533
Valeurs brutes	35 204	7 154	15 550	57 908
Provisions	(892)	(326)	(157)	(1 375)
Valeurs nettes au 31 Mars 2012	34 312	6 828	15 393	56 533

NOTE 6 : CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2012	Mars 2011
Fournisseurs débiteurs	131	416
Clients et comptes rattachés	39 445	41 003
Créances sociales et fiscales	2 454	2 899
Autres créances	390	930
Provisions	(2 398)	(2 917)
Total des clients et comptes rattachés	40 022	42 331

En raison du nombre important de clients et de leur implantation internationale, il n'y a pas de concentration du risque de crédit au titre des créances clients.

Créances non réglées

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur au bilan	Dont actifs financiers ni impayés ni dépréciés à la date de clôture	Dont actifs financiers impayés mais non dépréciés à la date de clôture			Dont actifs financiers dépréciés
			<1 mois	1-3 mois	Au-delà de 3 mois	
Créances clients	41 003	27 809	3 959	2 494	3 879	2 862
Total au 31 Mars 2011	41 003	27 809	3 959	2 494	3 879	2 862

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur au bilan	Dont actifs financiers ni impayés ni dépréciés à la date de clôture	Dont actifs financiers impayés mais non dépréciés à la date de clôture			Dont actifs financiers dépréciés
			<1 mois	1-3 mois	Au-delà de 3 mois	
Créances clients	39 445	28 417	2 915	2 530	3 185	2 398
Total au 31 Mars 2012	39 445	28 417	2 915	2 530	3 185	2 398

NOTE 7 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie nette est détaillée dans la note 20.1 relative au tableau des flux de trésorerie.

La trésorerie active s'élève à 18 239 K€ au 31 mars 2012.

NOTE 8: CAPITAL APPORTE

8.1 Composition du capital apporté

<i>En milliers d'euros</i>	Nombre d'actions ordinaires	Valeur nominale de l'action	Montant du capital apporté	Valeur de la prime d'émission	Total
Au 31 Mars 2011	44 402 563	1	44 402	1 973	46 375
Augmentation de capital (1)	6 217 411	1	6 218	1 243	7 461
Au 31 Mars 2012	50 619 974	1	50 620	3 216	53 836

(1) L'augmentation de capital résulte de la conversion des 207 245 ORA

8.2 Emission de bons de souscription

En juin 2005, la société Oeneo avait procédé à une augmentation de capital avec attribution de bons de souscription d'actions. La société avait émis 26 670 783 actions nouvelles, étant attaché à chacune d'elles un bon de souscription d'action remboursable (BSAR). Ce BSAR permettait de souscrire à une action au prix unitaire de 2,50 €, entre le 1^{er} juillet 2005 et le 1^{er} juillet 2008.

L'assemblée générale du 12 juin 2009 a accepté le prolongement de l'échéance des BSAR au 1^{er} juillet 2012 ainsi que la nouvelle parité de 4 BSAR pour 1 action nouvelle au prix de 2,5 €.

Il reste en circulation au 31 mars 2012, 26 647 052 BSAR qui peuvent donner lieu à la création de 6 661 763 actions en cas d'exercice pour un éventuel apport en fonds propres de 16 655 K€.

8.3 Attribution d'actions gratuites

Plan n°3 du 6 juin 2008

Des actions gratuites ont été attribuées aux cadres dirigeants et collaborateurs (85 882 actions).

82 642 actions gratuites seront définitivement acquises et attribuées, à l'expiration d'un délai de deux ans à compter de la date d'attribution, aux bénéficiaires qui seront toujours salariés ou mandataires sociaux du Groupe ou d'une des sociétés liées à l'expiration de la période d'acquisition soit le 6 juin 2010. Les 3 240 actions gratuites restantes seront, quant à elles, définitivement acquises et attribuées à l'expiration d'un délai de quatre ans, soit le 6 juin 2012.

La juste valeur des actions gratuites attribuées en 2008 ressort à 177 milliers d'euros. Au 31 mars 2012, les droits acquis en fonction des options exerçables sont constatés au compte de résultat (charges de personnel) en contrepartie des capitaux propres pour un montant de 2 milliers d'euros.

A fin mars 2012, 68 934 actions gratuites ont été attribuées définitivement aux bénéficiaires du plan 2008. 13 708 actions gratuites sont devenues caduques.

Plan n°4 du 12 juin 2009

Des actions gratuites ont été attribuées aux cadres dirigeants et collaborateurs (97 362 actions).

Les actions gratuites seront définitivement acquises et attribuées, à l'expiration d'un délai de deux ans à compter de la date d'attribution, aux bénéficiaires qui seront toujours salariés ou mandataires sociaux du Groupe ou d'une des sociétés liées à l'expiration de la période d'acquisition soit le 12 juin 2011.

La juste valeur des actions gratuites attribuées en 2009 ressort à 130 milliers d'euros. Au 31 mars 2012, les droits acquis en fonction des options exerçables sont constatés au compte de résultat (charges de personnel) en contrepartie des capitaux propres pour un montant de 11milliers d'euros.

A fin mars 2012, 76 313 actions gratuites ont été attribuées définitivement aux bénéficiaires du plan 2009. 15 049 actions gratuites sont devenues caduques. . Les 6 000 actions gratuites restantes seront, quant à elles, définitivement acquises et attribuées à l'expiration d'un délai de quatre ans, soit le 12 juin 2013.

Plan n°5 du 21 juillet 2010

Des actions gratuites ont été attribuées aux cadres dirigeants et collaborateurs (121 396 actions).

Les actions gratuites seront définitivement acquises et attribuées, à l'expiration d'un délai de deux ans à compter de la date d'attribution, aux bénéficiaires qui seront toujours salariés ou mandataires sociaux du Groupe ou d'une des sociétés liées à l'expiration de la période d'acquisition soit le 21 juillet 2012.

La juste valeur des actions gratuites attribuées en 2010 ressort à 222 milliers d'euros. Au 31 mars 2012, les droits acquis en fonction des options exerçables sont constatés au compte de résultat (charges de personnel) en contrepartie des capitaux propres pour un montant de 113 milliers d'euros.

Plan n°6 du 20 juillet 2011

Des actions gratuites ont été attribuées aux cadres dirigeants et collaborateurs (101 500 actions).

Les actions gratuites seront définitivement acquises et attribuées, à l'expiration d'un délai de deux ans à compter de la date d'attribution, aux bénéficiaires qui seront toujours salariés ou mandataires sociaux du Groupe ou d'une des sociétés liées à l'expiration de la période d'acquisition soit le 20 juillet 2013.

La juste valeur des actions gratuites attribuées en 2011 ressort à 218 milliers d'euros. Au 31 mars 2012, les droits acquis en fonction des options exerçables sont constatés au compte de résultat (charges de personnel) en contrepartie des capitaux propres pour un montant de 76 milliers d'euros.

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Actions gratuites (unité)</i>
Au 31 Mars 2010	183 244
Octroyés	121 396
Attribués	(68 934)
Caduques	(13 708)
Au 31 Mars 2011	221 998
Octroyés	101 500
Attribués	(76 313)
Caduques	(15 049)
Au 31 Mars 2012	232 136

8.4 Engagement de rachat accordé aux minoritaires

Dans le cadre de l'acquisition de la société Boisé France, un engagement ferme de rachat de 2 % du capital a été accordé au cours de l'exercice 2008.

Cet engagement a été comptabilisé au passif du bilan pour un montant actualisé de 0,1 M€.

8.5 Obligations Remboursables en Actions

Oeneo a procédé au cours de l'année 2009 à une émission de 559 127 Obligations Remboursables en Actions pour un montant de 20 129 K€ dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Nombre d'obligations émises : 559 127
- Prix d'émission : 36 € au pair
- Montant brut de l'émission : 20 128 572
- Date de jouissance et de règlement : 22 décembre 2009
- Intérêts : 7% par an à terme échu au 1^{er} avril
- Durée de l'emprunt : 7 ans et 99 jours
- Remboursement normal : 31 mars 2017
- Remboursement anticipé : à tout moment
- Conversion d'une obligation : 30 actions de 1€ de valeur nominale

A fin mars 2012, 270 854 ORA ont été converties, dont 207 245 sur l'exercice 2011/2012. Les conversions n'ont pas donné lieu au paiement d'un coupon. Au 31 mars 2012, il reste 288 273 ORA en circulation.

Les ORA (instruments composés) ont été comptabilisées initialement en deux composantes distinctes nettes des frais d'émission s'élevant à 420 K€ :

- composante capitaux propres	: 13 094 K€
- composante dettes	: 6 615 K€
Total net	19 709 K€

Les frais d'émission ont été répartis entre les deux composantes au prorata de leurs valeurs respectives.

Le TIE de la composante dette s'élève à 11,96%.

NOTE 9 : RESERVES ET REPORT A NOUVEAU

<i>En milliers d'euros</i>	Réserve légale	Réserve de consolidation Groupe	Réserve de conversion Groupe	Total part du Groupe
Solde au 31 mars 2010	3 172	32 017	(238)	34 951
Ecart de conversion	-	-	(424)	(424)
Impôts différés sur les frais de souscription ORA (equity)	-	(13)	-	(13)
Autres instruments financiers	-	-	(101)	(101)
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	3 172	32 004	(763)	34 413
Affectation de résultat	185	14 442		14 627
ORA	-	(1 546)		(1 546)
Titres d'autocontrôle	-	62		62
Solde au 31 mars 2011	3 357	44 962	(763)	47 556
Ecart de conversion			642	642
Impôts différés sur les frais de souscription ORA (equity)		(13)		(13)
Autres instruments financiers			94	94
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	3 357	44 949	(27)	48 279
Affectation de résultat	506	9 766		10 272
Dividendes (1)		(3 534)		(3 534)
ORA		(5 311)		(5 311)
Titres d'autocontrôle		215		215
Solde au 31 mars 2012	3 863	46 085	(27)	49 921

(1) Cf Note 25 Distribution

NOTE 10 : EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

10.1 Ventilation des emprunts et dettes financières selon la nature du financement

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2012	Mars 2011
Dettes bancaires > 1 an	11 448	33 091
Crédit-bail	2 118	4 009
Autres dettes financières	4 367	6 037
Emprunts et dettes financières Non Courant	17 933	43 137
Dettes bancaires < 1 an	5 896	15 579
Concours bancaires < 1 an	4 900	16 416
Dettes obligataires	-	-
Crédit-bail	570	1 434
Autres dettes financières	1 046	3 273
Emprunts et concours bancaire (part à - 1 an)	12 412	36 702
Total des emprunts et dettes financières	30 345	79 839

Elles se décomposent en :

• **Emprunt syndiqué**

Le crédit syndiqué d'un montant de 75,7 M€ à sa mise en place au 30 juin 2003 avec une maturité de sept ans et amortissable trimestriellement a été complètement remboursé le 29 mars 2012. Le taux de cet emprunt syndiqué était à taux variable basé sur EURIBOR 3 mois plus marge.

Suite à la cession du groupe Radoux et au remboursement de l'emprunt, le respect de covenants, qui à défaut auraient été respectés, est devenu caduc.

• **Emprunts moyen terme**

Le groupe dispose de 17,3 M€ d'emprunts moyen terme bilatéraux, dont 14,2 M€ concernent les filiales espagnoles de la division bouchage.

• **Lignes de crédit court terme et concours bancaires courants**

En France : les autorisations court terme du Groupe mises en pool, se décomposent en lignes de crédit « spot » et en affacturation du poste clients. Ces financements court terme sont garantis par la mise en gage avec tierce détention d'un stock de matières premières et par les comptes clients des sociétés françaises.

D'un montant maximum de 50 M€ du 1er avril au 31 octobre 2011, le pool bancaire court terme a prorogé ces autorisations pour un montant maximum cumulé de 40 M€ jusqu'au 31 octobre 2012.

Dans les comptes consolidés, l'affacturation est traité comme une dette financière car il ne revêt pas un caractère déconsolidant. Les en-cours clients cédés sont financés à hauteur de 80%, et les intérêts facturés le sont au taux EURIBOR 3 mois plus marge. Au 31 mars 2012, 4.9 M€ de financements étaient en place sous forme d'affacturation au sein du pool bancaire.

En Espagne : les filiales espagnoles du groupe bénéficient de lignes court terme pour 3,7M€, sous forme de découvert pour 1.7 M€ et de lignes d'affacturation du poste client pour 2.0M€. Les découverts bancaires sont accordés jusqu'en octobre 2012 pour la CAIXA. Pour les mêmes raisons que les lignes de crédit court terme en France, le groupe est confiant quant à la prorogation des autorisations de crédit court terme.

En Italie : la filiale italienne dispose en source de financement court terme d'une ligne d'escompte de son poste clients pour un montant de 180 K€. La filiale italienne a signé un contrat d'affacturation de son poste clients pour un montant maximum de 700 K€. Au 31 mars 2012, 203 K€ de financements étaient en place sous forme d'affacturation.

Aux Etats-Unis : Seguin Moreau Napa Cooperage dispose de lignes de découvert pour un montant maximal de 5,0 MUSD. Cette ligne de crédit est assortie de covenants (ratios financiers), qui sont intégralement respectés au 31 mars 2012. Seguin Moreau Napa Cooperage a reporté l'échéance de sa ligne de 5.0 MUSD au 31 août 2013.

Suite à la réunion avec le pool bancaire en date du 14 septembre 2011, les autorisations de crédit court terme ont été prorogées jusqu'au 31 octobre 2012.

Compte tenu de l'évolution favorable de l'endettement, le groupe est confiant sur le renouvellement de ses lignes court terme.

Autres dettes financières

Au 31 mars 2012, les autres dettes financières sont essentiellement composées de la dette liée à l'émission des Obligations Remboursables en actions effectuée en décembre 2009, à hauteur de 2 208 K€ pour la partie non courante et 413 K€ pour la partie courante (cf. note 8.5 relative à la position initiale de l'ORA).

10.2 Echancier des dettes financières

L'échéancier des dettes financières inscrites au bilan est le suivant :

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2012	Mars 2011
Dettes à moins d'un an	12 412	36 702
Dettes de 1 à 5 ans	9 499	32 159
Dettes à plus de cinq ans	8 434	10 978
Total des emprunts et dettes financières	30 345	79 839

10.3 Répartition par nature de taux

L'analyse par devise et la répartition par nature de taux des emprunts et dettes financières au 31 mars 2012 sont les suivantes :

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2012	Mars 2011
Niveau de dette à taux variable MLT	11 799	34 765
Niveau de dette à taux variable CT	12 089	31 795
Total dettes à taux variable	23 888	66 560
Couverture de taux en place	(30 000)	(20 000)
Position nette après gestion	(6 112)	46 560

Le SWAP contracté au 25 mars 2011 de 20 M€ est arrivé à échéance le 25 octobre 2011.

Le 10 novembre 2011, Oeneo a transformé son option swap souscrit le 25 mars 2011 en un Swap Participatif à la Baisse contre Euribor 1 mois sur 30 M€ de ligne court terme et pour une durée du 36 mois.

La position nette après gestion correspond au montant de la dette à taux variable qui ne fait pas l'objet d'une couverture de taux afin de la transformer en dette à taux fixe. OENEO n'utilise pas d'instrument financier dans un but spéculatif.

<i>En milliers d'euros</i>	Zone euro	Autres	Total
Taux fixe	6 457	-	6 457
Taux variable	23 888	-	23 888
Total par devise	30 345	-	30 345

10.4 Répartition par devise

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2012	Mars 2011
EUR	30 345	79 429
USD	-	81
CHF	-	-
Autres		329
Total	30 345	79 839

NOTE 11 : ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2012	Mars 2011
Provisions pour engagements de retraite	486	616
Provisions pour médailles du travail	59	75
Total des engagements envers le personnel	545	691

Les engagements des sociétés françaises du groupe OENEO en matière de retraite sont provisionnés sur la base de la méthode des coûts au prorata de l'ancienneté. Le Groupe calcule la provision en tenant compte de la rotation des effectifs, de l'espérance de vie, de l'évolution des salaires et d'une actualisation des sommes à verser.

Les autres critères retenus pour le calcul sont :

- ▶ Taux annuel de revalorisation des salaires : 2,0% Non-Cadres
2,5% Cadres
- ▶ Taux annuel d'inflation:2,0%
- ▶ Taux d'actualisation :5%
- ▶ Age de départ à la retraite : 64 ans.
- ▶ Modalités de départ volontaire en retraite : 100% pour Oeneo Bouchage
- ▶ Taux de mortalité réglementaire prescrite par le Code des assurances : INSEE 2004-2006.

L'impact en compte de résultat sur l'exercice des engagements envers le personnel s'élève à (94) K€. Par ailleurs, le Groupe n'a pas d'actif de couverture au 31 mars 2012.

NOTE 12 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

<i>En milliers d'euros</i>	Note	Mars 2011	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reclass	Ecart de conv.	Var. de périmètre	Mars 2012
Litiges		27		(3)				(24)	-
Restructurations		143		-	(68)				75
Risques divers		20			(20)				-
Total des provisions non courantes		190	-	(3)	(88)	-	-	(24)	75
Litiges	(b)	393	694	(338)	(53)				696
Restructurations	(a)	1 051	980	(365)			6	(34)	1 638
Risques fiscaux	(C)	656		(210)	(441)		(5)		-
Risques divers		-							-
Total des provisions courantes		2 100	1 674	(913)	(494)	-	1	(34)	2 334

Notes (a) : Le holding Oeneo a comptabilisé 927 K€ de provision au titre de risques et charges inhérents à la cession de la société Radoux et à la réorganisation de la distribution en Amérique du Sud. Les provisions pour restructuration précédemment passées dans la division tonnellerie ont été utilisées à hauteur de 357K€.

Note (b) : Le Groupe provisionne de manière systématique tout litige avec un tiers dès lors que celui-ci est d'ordre légal ou contractuel (responsabilité civile pour les dommages causés à autrui ou non-satisfaction d'une obligation contractuelle antérieure à la date de clôture, même si ces dommages sont découverts postérieurement à cette date de clôture). Les procédures de suivi des litiges, en particulier celles relatives aux litiges clients, ont été renforcées par le Groupe depuis 2002. Toutes les réclamations clients sont répertoriées dans une base de données qui permet leur identification et leur suivi individualisé.

Les provisions constituées comprennent tout d'abord les indemnités éventuelles ou les coûts de réparation du préjudice subis par les clients, pour les montants que le Groupe estime pouvoir avoir à supporter in fine suite à une transaction ou à un jugement, et en prenant en compte l'évolution des taux de change. Elles comprennent ensuite, le cas échéant, les frais annexes qui pourraient être engagés : honoraires d'avocats ou d'experts, frais de procédure. Pour chaque litige, le Groupe prend en compte la prise en charge possible des litiges par son assureur. Le niveau des provisions est réajusté en fonction des dernières informations disponibles à chaque clôture.

Au 31 mars 2012, une provision de 631 K€ a été comptabilisé dans la division tonnellerie au titre de litiges avec des tiers et du personnel. La reprise de provision d'un montant de 330 K€ concerne principalement la résolution de litiges avec du personnel.

Note (c) : La provision pour redressement fiscal, relatif à la division Bouchage, a été reprise sur l'exercice, suite à la résolution du contentieux.

NOTE 13 : AUTRES PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2012	Mars 2011
Autres dettes hors exploitation	-	-
Instruments financiers - dettes	-	-
Dettes sur acquisition d'immobilisations	50	196
Dettes sur acquisitions de titres	88	88
Produits constatés d'avance	4 169	4 709
Total des autres passifs non courants	4 307	4 993
Produits constatés d'avance	3 719	4 469
Dettes d'impôt	2 333	179
Total des autres passifs courants	6 052	4 648

Le poste « produits constatés d'avance » est constitué essentiellement de subventions d'investissement reçues par Diam Corchos et Diamant Technologie à hauteur de 8,5 M€ (2,2 M€ au 31 mars 2012). Les subventions reçues sont ensuite reprises en compte de résultat au même rythme que les amortissements pratiqués sur les actifs ayant été subventionnés.

NOTE 14 : CHIFFRE D'AFFAIRES

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2012	Mars 2011	Variation
France	54 030	49 720	4 310
Export	98 984	92 772	6 212
Total du chiffre d'affaires	153 014	142 492	10 522

NOTE 15 : CHARGES DE PERSONNEL

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2012	Mars 2011
Salaires et traitements	(23 900)	(23 172)
Charges sociales	(9 181)	(8 722)
Participations des salariés	(1 113)	(785)
Provisions engagements de retraites	(79)	(38)
Total des charges de personnel	(34 273)	(32 717)

NOTE 16 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2012	Mars 2011
Litiges	(1 141)	(316)
Restructurations	(330)	(1 235)
Risques fiscaux	154	(426)
Plus et moins values sur cession d'immobilisations	8 784	(165)
Autres	(25)	(376)
Total des autres produits et charges opérationnels non courants	7 442	(2 518)

Les variations des provisions pour risques et charges sont détaillées en note 12.

NOTE 17 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERES

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2012	Mars 2011
Résultat net / actifs financ. (hors équiv. de trésorerie)	14	11
Charges d'affacturage	(80)	(80)
Provisions risques et charges financiers	-	6
Provisions sur actifs financiers	74	(137)
VNC sur titres cédés	-	-
Prod. Nets / cession VMP (hors équiv. de trésorerie)	-	-
Autres charges financières nettes (1)	(1 029)	-
Autres produits financiers nets	223	94
Total des autres produits et charges financiers hors change	(798)	(106)
Gains de change	1 782	1 215
Pertes de change	(1 224)	(1 428)
Résultat des opérations de change	558	(213)
Total des autres produits et charges financiers	(240)	(319)

(1) Dont (670) K€ de variation de juste valeur des instruments financiers.

NOTE 18 : VENTILATION DE L'IMPOT AU COMPTE DE RESULTAT

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2012	Mars 2011
Impôt exigible (1)	(4 525)	(1 203)
Impôt différé	(1 948)	(4 070)
Total des impôts sur le résultat	(6 473)	(5 273)

(1) dont (977) K€ relatifs à la CVAE au 31 mars 2012 contre (636) K€ au 31 mars 2011.

NOTE 19 : RÉSULTATS PAR ACTION

19.1 Instruments dilutifs

Au 31 mars 2012, le nombre d'actions de l'exercice pouvant donner accès au capital est le suivant:

<i>En milliers d'euros</i>	Nombre de titres	Ouvrant droit à nombre de titres
Actions	50 406 685	50 406 685
Actions gratuites	232 136	232 136
ORA	288 273	8 648 190
Total	50 927 094	59 287 011

19.2 Résultat par action

Le niveau de résultat pris en compte est celui revenant à l'entreprise consolidante à savoir le Résultat – part du Groupe. Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2012	Mars 2011
Bénéfice revenant aux actionnaires	22 559	10 272
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	45 542 451	43 178 251
Résultat de base par action (€ par action)	0,50	0,24

19.3 Résultat dilué par action

Le niveau de résultat pris en compte est le Résultat – part du Groupe. Le nombre moyen pondéré d'actions est ajusté de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires.

Les instruments dilutifs sont les instruments qui donnent droit à un accès différé au capital de la société consolidante (comme par exemple les obligations convertibles ou les bons de souscription) et dont l'émission future éventuelle en actions ordinaires se traduit par une diminution du bénéfice par action.

Pour le calcul sont retenus l'ensemble des instruments dilutifs émis par la société consolidante, quel que soit leur terme et indépendamment de la probabilité de conversion en actions ordinaires, en retenant chaque instrument séparément, du plus dilutif au moins dilutif.

Pour ce qui est des obligations remboursables en actions (ORA), le résultat avant dilution (*) a été corrigé en incorporant le montant net d'impôt des économies de frais financiers réalisés en cas de conversion des obligations.

En ce qui concerne le nombre moyen pondéré des actions ordinaires en circulation utilisé pour le calcul du résultat (de base) par action, celui-ci est corrigé du nombre d'actions qui seraient créées à la suite de la conversion des obligations convertibles.

Pour ce qui est des options de souscription d'actions, les fonds recueillis (à la date d'exercice des droits attachés aux instruments dilutifs) sont supposés être affectés en priorité au rachat d'actions au prix de marché déterminé sur la base du cours moyen de l'exercice. Le nombre théorique d'actions qui seraient ainsi rachetées au prix du marché vient en diminution du nombre total des actions résultant de l'exercice des droits. Le montant net ainsi calculé vient s'ajouter au nombre d'actions en circulation et constitue le dénominateur (méthode du rachat d'actions ou Treasury stock method).

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2012	Mars 2011
Bénéfice retraité revenant aux actionnaires	22 797	10 727
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé pour le calcul du résultat dilué par action	59 268 701	59 198 104
Résultat de base par action (€ par action)	0,38	0,18

NOTE 20 : DÉTAIL DE LA TRÉSORERIE NETTE ET DE L'ENDETTEMENT FINANCIER

20.1 Détail de la trésorerie nette

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2012	Mars 2011
Comptes bancaires	7 427	10 283
Intérêts courus non échus sur comptes courants bancaires	1	1
Sous-total Disponibilités	7 428	10 284
Valeurs mobilières de placement - brut	10 811	3 106
Intérêts courus non échus sur VMP		-
Provision pour dépréciation des valeurs mobilières de placement		-
Rubriques actives de trésorerie	18 239	13 390
Comptes bancaires	(4 896)	(16 402)
Intérêts courus non échus - passif	(4)	(14)
Rubriques passives de trésorerie	(4 900)	(16 416)
Trésorerie nette	13 339	(3 026)

20.2 Détail de l'endettement financier net

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2012	Mars 2011
Dettes bancaires	(17 344)	(48 670)
Concours bancaires	(4 900)	(16 416)
Dettes obligataires	-	-
Crédit-bail	(2 689)	(5 443)
Instruments financiers	(649)	-
Autres dettes financières	(4 763)	(9 309)
Dettes financières brutes	(30 345)	(79 838)
Disponibilités et équivalents de trésorerie	18 239	13 390
Actifs financiers	18 239	13 390
Endettement financier net	(12 106)	(66 448)

NOTE 21 : SEGMENTS OPERATIONNELS

Les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la direction pour l'évaluation de la performance des différents secteurs.

Le résultat sectoriel de référence est le résultat opérationnel courant.

Le management du Groupe Oeneo a identifié trois segments opérationnels :

- l'activité « Tonnellerie » qui regroupe les activités destinée à l'élevage de vins,
- l'activité « Bouchage » qui regroupe les activités de bouchage de vins,
- les autres activités (facturations Holding).

Le principal décideur opérationnel de la société au sens de l'IFRS 8 est le Président Directeur Général.

Secteurs opérationnels

<i>En milliers d'euros</i>	Résultat / Bilan Mars 2012					Résultat / Bilan Mars 2011				
	T	B	H	E	TOTAL	T	B	H	E	TOTAL
Chiffre d'affaires	77 593	75 421	-	-	153 014	77 474	65 018	-	-	142 492
Résultat opérationnel courant	10 782	15 140	(1 140)	-	24 782	10 471	12 900	(1 258)	-	22 113
Total Actif	98 230	89 241	66 438	(42 148)	211 761	141 825	92 381	59 830	(51 923)	242 113
Acq. immos corp.	758	5 988	-	-	6 746	2 298	8 717	-	-	11 015
Acq. immos incorp.	29	7	-	-	36	38	59	-	-	97
Dotations aux amort. et provisions	(3 045)	(4 928)	(858)	-	(8 831)	(3 268)	(4 231)	-	-	(7 499)
Capitaux employés	70 540	55 452	14 622	-	140 614	92 937	55 021	24 645	-	172 603
Capitaux employés à périmètre comparable Mars 2011	91 281									
ROCA (Retour / CA)	14%	20%				14%	20%			
ROCE (Retour / Capitaux employés)	12%	27%				11%	23%			
Total Passif hors capitaux propres	54 094	60 603	11 865	(43 310)	83 252	82 172	65 133	41 870	(53 025)	136 149

T: Tonnellerie B: Bouchage H: Holding E: Elimination inter-secteur
Le ROCE Tonnellerie retraité de la cession Radoux s'élève à 7%.

Afin de ne faire supporter par les divisions opérationnelles que leurs charges propres, le coût du financement lié à la situation financière d'Oeneo et les charges liées au fonctionnement d'un holding coté ont été conservés au niveau du holding.

Zones géographiques

Les postes ci-dessous sont ventilés : pour le chiffre d'affaires par zone de commercialisation à la clientèle, pour les investissements et les actifs par pays d'implantation des sociétés consolidées.

Conformément à la norme IFRS 8, les actifs non courants à présenter par zone géographique sont les actifs non courants autres que les instruments financiers et les actifs d'impôts différés et les excédents versés sur engagements de retraite.

Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2012	Mars 2011
France	54 030	49 720
Europe	48 366	41 725
Amérique	34 724	32 970
Océanie	6 793	6 399
Reste du monde	9 101	11 678
Total chiffre d'affaires	153 014	142 492

Ventilation des actifs par zone géographique

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2012	Mars 2011
France	150 778	179 147
Europe	37 692	36 850
Amérique	19 380	19 607
Océanie	3 759	5 112
Reste du monde	152	1 397
Total actif	211 761	242 113

Ventilation des actifs non courants hors impôts et financiers par zone géographique

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2012	Mars 2011
France	38 022	47 012
Europe	39 979	42 154
Amérique	5 554	5 699
Océanie	566	721
Reste du monde	-	26
Total actifs non courants hors impôts et financiers	84 121	95 612

NOTE 22 : INTERETS DANS UNE CO-ENTREPRISE

Le groupe OENEO détenait 50% dans la société Radoux South Africa. Cette entité contrôlée conjointement intervient dans la production et la distribution de fûts.

La part des actifs, passifs, produits et charges dans l'entité contrôlée conjointement s'établit de la manière suivante.

Cette entité, rattachée au périmètre Radoux, a été cédée le 29 mars 2012.

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2012	Mars 2011
Actifs courants et non courants	-	1 235
Passifs courants et non courants	-	(403)
Capitaux propres	-	832
Chiffre d'affaires	780	757
Résultat opérationnel	(23)	(48)
Charges et produits financiers	(144)	1
Résultat avant impôt	(167)	(47)
Charge d'impôt	5	13
Résultat net	(162)	(34)

NOTE 23 : EFFECTIFS

<i>En milliers d'euros</i>	Effectif moyen		Effectif à la clôture	
	Mars 2012	Mars 2011	Mars 2012	Mars 2011
Cadres	114	117	91	117
Etam	121	114	100	111
Employés	63	64	46	64
Ouvriers	414	404	332	415
Total des effectifs	712	699	569	707
Dont :				
Bouchage	324	306	327	317
Tonnellerie	388	393	242	390
Holding		-		-

NOTE 24 : PASSIFS ÉVENTUELS

A la date d'arrêté de nos comptes, nous n'avons pas connaissance de passifs éventuels de nature à impacter les comptes consolidés du Groupe.

NOTE 25 : DISTRIBUTION

L'assemblée générale a décidé la distribution d'un dividende de 0.08 € par action pour un montant total en numéraire de 3 534 365 €. Le versement a eu lieu le 03 octobre 2011.

NOTE 26 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES ET REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Transactions avec des entreprises liées

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2012	Mars 2011
Au compte de résultat		
Loyers		81
Prestations de service (a)	1 258	1 136
Charges d'intérêt		7
Au bilan		
Compte courant		-

(a) La convention Andromède est liée aux prestations de services de pilotage et de contrôle de la fonction financière du Groupe par la société Andromède à la société Oeneo SA. La société Oeneo verse une rémunération forfaitaire correspondant aux prestations effectuées, auxquelles s'ajoute la TVA.

Rémunération des dirigeants

Les conditions de rémunération sont arrêtées par le Conseil d'Administration sur proposition du comité des rémunérations.

Le Conseil d'Administration a approuvé une grille de critères de performance basé principalement sur des indicateurs financiers à prendre en compte pour la fixation de la rémunération des dirigeants.

En milliers d'euros	Mars 2012	Mars 2011
Organes de direction	336	333

NOTE 27 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le suivi des engagements hors bilan fait l'objet d'un reporting au niveau de la direction financière du Groupe, deux fois par an, dans le cadre des audits des comptes des filiales et de la consolidation des comptes du Groupe. Par ailleurs, les engagements hors bilan significatifs doivent faire l'objet d'une autorisation préalable a minima de la direction financière du Groupe.

ENGAGEMENTS HORS BILAN LIÉS À L'ACTIVITÉ COURANTE

NOTE 27 : ENGAGEMENTS HORS BILAN LIÉS A L'ACTIVITE COURANTE

<i>En milliers d'euros</i>	Note	Mars 2012	Mars 2011
Effets escomptés non échus			-
Aval, caution et garantie donnés	a)	4 506	27 049
Nantissement	b)	53 409	76 243
Achat à terme de devises			-
Vente à terme de devises			-
Créances garanties par des sûretés réelles			-
Couvertures de taux	c)	30 000	20 000
Total des engagements hors bilan		87 915	123 292

a) Ce montant correspond aux tirages court terme effectués sur les lignes bancaires mises à disposition par le pool des banques françaises auprès des filiales d'OENEO (cf. note 10 Emprunts et dettes financières).

C'est une contre garantie donnée par OENEO à ce pool. Mis en place en 2003, ces financements sont déjà inscrits en totalité au passif consolidé du Groupe et ne constituent donc pas un engagement financier supplémentaire par rapport au passif déjà comptabilisé.

b) Ce montant correspond principalement :

- à hauteur de 40 000 K€ aux tirages court terme effectués sur les lignes bancaires mises à disposition par le pool des banques françaises auprès des filiales d'OENEO (cf. note 10 Emprunts et dettes financières) garantis par un nantissement de stocks ; ces financements ont également été mis en place le 25 avril 2008.

Ces nantissements sont donnés aux banques et établissements financiers au titre des financements mis en place par les établissements prêteurs au Groupe ou à ses filiales. Ces financements sont déjà intégralement inscrits au passif du bilan, et ils ne constituent donc pas un engagement financier supplémentaire par rapport au passif déjà comptabilisé.

c) Ce montant correspond aux opérations de couverture de taux destinés à réduire l'exposition du Groupe aux risques liés à une fluctuation des taux d'intérêts.

Le groupe possède une option d'achat de 49% du capital social détenu par les minoritaires de la société Boisé France à échéance octobre 2015.

ENGAGEMENTS HORS-BILAN COMPLEXES

Il n'existe aucun engagement hors bilan complexe dans les comptes du Groupe.

NOTE 28 : EVENEMENTS POST-CLOTURE

Consécutivement à l'intégration de la société Victoria dans le périmètre de la branche Radoux cédée, un complément de prix de 856 k€ a été comptabilisé dans les comptes clos le 31 mars 2012 et encaissé le 27 avril 2012, lors de la signature de l'acte définitif d'achat d'actions par l'acquéreur.

NOTE 29 : VENTILATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS PAR CATEGORIE

Mars 2012

<i>En milliers d'euros</i>	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Dettes au coût amorti	Valeur au bilan	Juste valeur
Actifs							
Actifs non courants							
Actifs financiers non courants	-	45	-	-	-	45	45
Actifs courants							
Clients et autres débiteurs	-	40 022	-	-	-	40 022	40 022
Trésorerie et équivalents	-	7 428	10 811	-	-	18 239	18 239
Passifs							
Passifs non courants							
Emprunts et dettes financières non courants	-	-	-	-	17 284	17 284	17 284
Instruments financiers	-	-	649	-	-	649	649
Autres passifs non courants							
Passifs courants							
Emprunts, dettes financières et concours bancaires	-	-	-	-	12 412	12 412	12 412
Instruments financiers							
Fournisseurs et autres créditeurs						37 468	37 468
Autres passifs financiers courants							

Mars 2011

<i>En milliers d'euros</i>	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Dettes au coût amorti	Valeur au bilan	Juste valeur
Actifs							
Actifs non courants							
Actifs financiers non courants	-	71	-	-	-	71	71
Actifs courants							
Clients et autres débiteurs	-	42 331	-	-	-	42 331	42 331
Trésorerie et équivalents		10 284	3 106	-	-	13 390	13 390
Passifs							
Passifs non courants							
Emprunts et dettes financières non courants	-	-	-	-	38 631	38 631	38 631
Instruments financiers	-	-	-	-	4 506	4 506	4 506
Autres passifs non courants							
Passifs courants							
Emprunts et concours bancaires	-	-	-	-	36 089	36 089	36 089
Instruments financiers	-	-	(21)	-	634	613	613
Fournisseurs et autres créditeurs	-	-	-	-	42 962	42 962	42 962
Autres passifs financiers courants							

NOTE 30 : INFORMATION COMPARATIVE

Le Groupe OENEO a pris la décision stratégique de céder la branche Radoux, partie intégrante de sa division Tonnellerie. Dans ce contexte, le groupe présente une information comparative afin de présenter le résultat global hors périmètre du groupe Radoux, de la plus-value de cession ainsi que des charges directement liées à ces activités cédées.

<i>En milliers d'euros</i>	31/03/2012 Publié	Neutralisation de la PV de cession	Retraitement relatifs à la cession	Contributif du groupe Radoux	31/03/2012 Données consolidées retraitées
Chiffre d'affaires	153 014		1 585	(27 970)	126 629
Autres produits de l'activité	827	-	-	2	829
Achats consommés	(58 460)	-	616	8 534	(49 310)
Charges externes	(29 015)	-	197	4 006	(24 812)
Charges de personnel	(34 273)	-	-	6 583	(27 690)
Impôts et taxes	(1 699)	-	-	286	(1 413)
Dotation aux amortissements	(7 764)	-	-	697	(7 067)
Dotation aux provisions	(1 736)	-	-	227	(1 509)
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	3 656	-	-	95	3 751
Autres produits et charges courants	232		(2 748)	2 124	(392)
Résultat Opérationnel Courant	24 782	-	(350)	(5 416)	19 016
Résultat sur cession de participations consolidées	12 265	(12 286)	-	-	(21)
Autres produits et charges opérationnels non courants	(4 823)	2 981	183	143	(1 516)
Résultat Opérationnel	32 224	(9 305)	(167)	(5 273)	17 479
<i>Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	41	-	-	(1)	40
<i>Coût de l'endettement financier brut</i>	(2 393)	-	-	180	(2 213)
<i>Coût de l'endettement financier net</i>	(2 352)	-	-	179	(2 173)
<i>Autres produits et charges financiers</i>	(240)	-	-	393	153
Résultat avant impôt	29 632	(9 305)	(167)	(4 701)	15 459
Impôts sur les bénéfices	(6 473)	38	-	1 887	(4 548)
Résultat net	23 159	(9 267)	(167)	(2 814)	10 911
Intérêts des minoritaires	600	-	-	-	600
Résultat net (Part du groupe)	22 559	(9 267)	(167)	(2 814)	10 311
Résultat par action retraité (en euros)					0,23
Résultat dilué par action retraité (en euros)					0,18

OENEO

Société Anonyme

123, avenue des Champs Elysées
75008 Paris

**Rapport des Commissaires aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 mars 2012

Grant Thornton
100, rue de Courcelles
75017 Paris

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine

OENEO

Société Anonyme
123, avenue des Champs Elysées
75008 Paris

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2012

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société OENEO, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- Le paragraphe b) « Immobilisations financières » de la note de l'annexe relative aux « PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION ET COMPARABILITE DES COMPTES » expose les règles et méthodes comptables applicables aux titres de participation et en particulier les modalités de détermination de la valeur d'utilité de ces derniers à la clôture de l'exercice. Cette valeur d'utilité est notamment fondée sur des informations prévisionnelles des filiales ou participations concernées. Nous avons vérifié le bien-fondé de ces règles et méthodes comptables et apprécié les hypothèses retenues par la société pour l'établissement de ces informations prévisionnelles. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces prévisions. Nous nous sommes également assurés que la note b) « Immobilisations financières » de l'annexe donne une information appropriée sur le traitement comptable retenu par votre société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre

société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Bordeaux, le 29 juin 2012

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de
Grant Thornton International



Vincent FRAMBOURT

Deloitte & Associés



Emmanuel GADRET

BILAN ACTIF

en K€	Notes	31/03/2012 12 mois			31/03/2011 12 mois	31/03/2010 15 mois
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net	Net
Concessions, brevets Clause de non concurrence		102	102	-	-	-
Immobilisations incorporelles	1,2	102	102	-	-	-
Terrain						
Constructions						
Installations techniques						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances						
Immobilisations corporelles	1,2					
Participations		171 993	55 110	116 883	145 785	145 785
Créances rattachées à des Autres participations		1	1	-		
Autres immobilisations financières	3	1		1	1	1
Immobilisations financières	1, 2, 3	171 995	55 111	116 884	145 786	145 786
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE		172 097	55 213	116 884	145 786	145 786
Matières premières				-		
En-cours de production				-		
Produits intermédiaires et finis				-		
Marchandises				-		
Avances et acomptes versés		7	-	7		
Clients et comptes rattachés	3, 5	558		558	518	564
Autres créances	3, 5	44 295	1 108	43 187	44 502	46 030
Actions propres		316		316	1 610	400
Autres titres		10 016		10 016		
Disponibilités		854		854	1 554	1 919
Charges constatées d'avance	5	26		26	30	18
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT		56 072	1 108	54 964	48 214	48 931
Charges à répartir	4	149		149	374	546
Ecart de conversion actif		4		4	3	3
TOTAL DE L'ACTIF		228 322	56 321	172 001	194 377	195 266

BILAN PASSIF

en K€	Notes	31/03/2012	31/03/2011	31/03/2010
		12 mois	12 mois	15 mois
Capital social	6	50 620	44 403	42 507
Prime d'émission, de fusion et d'apport		50 475	49 232	48 852
Réserve légale		3 863	3 357	3 172
Réserves réglementées		75	75	75
Autres réserves				
Report à nouveau		38 936	32 865	29 343
Résultat de l'exercice		8 822	10 110	3 708
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Capitaux propres		152 791	140 042	127 657
Obligations Remboursables en Actions (ORA)	7, 9	10 378	17 839	20 112
Autres fonds propres		10 378	17 839	20 112
Provisions pour risques	8	1471	164	165
Provisions pour charges	8	340	143	143
Provisions pour risques et charges		1811	307	308
Avances conditionnées				
Emprunts obligataires convertibles	9, 10	0	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9, 10, 11	0	27 496	37 182
Emprunts et dettes financières divers	9	1 159	7 074	8 572
Fournisseurs et compte rattachés	9	3 009	835	722
Dettes fiscales et sociales	9	2 653	555	523
Autres dettes	9	200	211	176
Produits constatés d'avance		0	18	14
Dettes	9, 10, 11	7 021	36 189	47 189
Ecart de conversion passif				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DU PASSIF		172 001	194 377	195 266

COMPTE DE RESULTAT

en K€	Notes	2012 12 mois	2011 12 mois	2010 15 mois
Chiffre d'affaires net	15	2 148	2 016	2 349
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions et transferts de charges		145	109	730
Autres produits		1		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		2 294	2 125	3 079
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes		2 479	2 464	1 879
Impôts, taxes et versements assimilés		43	41	50
Salaires et traitements		467	414	484
Charges sociales		75	142	133
Dotations aux amortissements sur immobilisations		225	172	188
Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation		145	108	145
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Autres charges		175	164	1 436
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		3 609	3 505	4 315
RESULTAT D'EXPLOITATION		-1 315	-1 380	-1 236
Produits financiers des participations	TFP	13 299	8 806	6 688
Produits financiers des créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés		903	820	1 092
Reprises sur provisions et transferts de charges		4		2 513
Différences positives de change		636	595	660
Produits nets sur cession de VMP				1
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		14 842	10 221	10 954
Dotations financières aux amortissements et provisions	3, 8	20 004		3
Intérêts et charges assimilées		1 678	2 775	7 312
Différences négatives de change		528	813	759
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES		22 210	3 588	8 074
RESULTAT FINANCIER		- 7 368	6 633	2 880
RESULTAT COURANT		- 8 683	5 253	1 644
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		29 422	3 589	1 818
Reprises exceptionnelles aux amortissements et provisions		5 224	11 411	1 232
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	16	34 646	15 000	3 050
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2 050		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		14 698	11 423	3 050
Dotations exceptionnelles aux amortissements. et provisions		927		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	16	17 675	11 423	3 050
RESULTAT EXCEPTIONNEL	16	16 971	3 577	
Participation des salariés aux résultats				
Impôt sur les bénéfices	17	-534	-1 280	-2 064
RESULTAT NET		8 822	10 110	3 708

TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE

en K€	2012 12 mois	2011 12 mois	2010 15 mois
EXPLOITATION			
Résultat net	8 822	10 110	3 708
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie			
- amortissements et provisions	15 973	-11 240	-3 528
- plus-values de cession, nettes d'impôt	-14 710	7 857	1 232
MARGE BRUTE D'EXPLOITATION	10 085	6 727	1 412
(Augmentation) / diminution du besoin en fonds de roulement	-190	92	794
FLUX NET DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	9 895	6 819	2 206
INVESTISSEMENT			
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles			
Acquisition de titres de participation (y compris frais d'acquisition)			
Octroi de prêt et avances à long terme			
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles, nettes d'impôt			
Cessions de participations	29 368	3 554	1 818
Remboursement de prêts et avances à long terme			
Incidence des fusions et apports partiels d'actif			
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	29 368	3 554	1 818
FINANCEMENT			
Augmentation / (réduction) de capital	7 461	2 275	23
Dividendes versés	-3 534		
Emission d'emprunts (net des frais d'émission d'emprunts)			19 567
Remboursement d'emprunts	-34 953	-11 955	-30 772
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	-31 026	-9 680	-11 182
Incidence des fusions et apports partiels d'actif			
VARIATION DE TRESORERIE (b-a+c)	8 237	693	-7 158
a. Trésorerie d'ouverture	3 161	2 311	22 337
b. Trésorerie de clôture	11 186	3 161	2 311
c. Incidence de la variation des comptes de cash pooling	212	-157	12 868

Remarques :

- (1) Afin d'améliorer la lisibilité des flux de trésorerie, l'incidence de la variation des fonds mis temporairement à la disposition des filiales conformément à la convention de trésorerie signée avec Oeneo est présentée dans la variation de trésorerie. La trésorerie comprend donc les disponibilités, les valeurs mobilières de placement (dont actions propres), les concours bancaires courants et la variation des comptes de Cash Pooling.
- (2) Les comptes de Cash pooling sont présentés à l'actif en « Autres créances » et au passif, en « Emprunts et dettes financières divers ».
- (3) La société a retenu la solution de traduire sous forme d'emplois et de ressources les opérations ayant un impact sur les principales masses financières et non les simples opérations ayant un impact sur la trésorerie. A ce titre, les augmentations de capital par incorporation de comptes courants sont présentées comme dégageant un flux de trésorerie.

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 mars 2012 dont le total est de 172 001 K€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un bénéfice de 8 822 K€

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION ET COMPARABILITE DES COMPTES

Les Comptes Annuels sont établis conformément aux règles édictées par le PCG 1999 et aux principes comptables fondamentaux en vigueur en France et aux hypothèses de base suivantes :

- Prudence,
- Continuité de l'activité,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des Comptes Annuels et sont présentés **en milliers d'euros (K€)**.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de un à trois ans.

A chaque arrêté, lorsque la valeur nette comptable des immobilisations est inférieure à leur valeur d'utilité, un amortissement exceptionnel est pratiqué si la dépréciation est jugée définitive, ou une provision est constituée dans le cas contraire.

b) Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoires. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges. Une provision est éventuellement constituée si la valeur d'utilité, notamment fondée sur les flux futurs de trésorerie et les perspectives de rentabilité, est inférieure à la valeur d'acquisition.

La méthode utilisée s'appuie sur les calculs de juste valeur effectués pour les besoins des comptes consolidés.

c) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et sont uniquement constituées de créances sur des sociétés du Groupe. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

d) Valeurs mobilières de placement – Autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Ainsi, à la clôture de l'exercice, la société possédait 993 SICAV monétaires pour une valeur de 10 016 K€

e) Actions propres

Les titres auto-détenus sont comptabilisés au coût d'acquisition. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur de marché est inférieure à la valeur comptable.

Les actions propres détenues par la Société sont présentées dans un sous-compte des valeurs mobilières de placement. La décomposition de ce poste est détaillée en note 6 b).

Conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité (CNC) 2008-17 du 6 novembre 2008, les actions affectées aux plans d'attribution d'actions gratuites et aux plans d'options d'achat d'actions ne sont pas dépréciées en fonction de la valeur de marché, en raison de l'engagement d'attribution aux salariés et de la provision constatée au passif (voir § spécifique ci-après).

f) Opérations en devises

En cours d'exercice, les transactions en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur en euros à la date d'opération.

Les dettes, créances, disponibilité en devises hors zone Euro figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises hors zone Euro à ce dernier cours est inscrite dans le poste « écart de conversion ».

La société a adopté la méthode de la position globale de change pour valoriser ses dettes et créances en devises, c'est-à-dire que pour les opérations dont les termes sont suffisamment proches, les pertes et gains de change latents sont compensés et le montant de la provision pour risques éventuellement constituée est limité à l'excédent des pertes latentes de change sur les gains latents.

g) Notion de résultat courant et exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant sont compris dans le résultat courant. Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

h) Intégration fiscale

La société a opté pour entrer dans un périmètre d'intégration fiscale dont elle est la société tête de Groupe. Ce périmètre comprend les sociétés suivantes :

- Oeneo
- Diam Bouchage
- Seguin Moreau
- Sambois

Suite à la cession de la branche Radoux, les sociétés Radoux et Sciage du Berry sont sorties du périmètre au 1er avril 2011.

Selon les termes de la convention d'intégration fiscale, les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du Groupe sont les suivantes :

- les charges d'impôt sont comptabilisées dans les filiales comme en l'absence d'intégration ;
- la société mère comptabilise le solde par rapport au résultat d'ensemble.

Suite à la nouvelle réglementation concernant la limitation de l'imputation des déficits reportables, le groupe d'intégration fiscale est redevable d'un impôt sur les sociétés s'élevant à **795 K€**. Par ailleurs, l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale, soit le produit d'intégration fiscale, ressort à **1 329 K€** (voir note 17 sur la ventilation de l'I.S.). Il n'y a aucun déficit reportable antérieur à l'option.

La décomposition de la charge d'impôt sur les sociétés est détaillée dans la note 17 « Répartition de l'impôt sur les sociétés ».

En cas de sortie de la société filiale du Groupe d'intégration, aucune indemnisation ne sera accordée par la société Oeneo à la société filiale au titre de tous les surcoûts fiscaux dont son appartenance au Groupe aura été la cause. En particulier, les déficits subis pendant l'intégration fiscale et non utilisés par la société filiale resteront acquis à la société Oeneo en sa qualité de société tête de Groupe.

i) Provision pour risques et charges

Conformément au règlement 2000-06 du comité de la réglementation comptable relatif aux passifs, les provisions sont définies comme des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise ; un passif représente une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

j) Provision pour plan d'attribution d'actions gratuites existantes

Lors de l'attribution des plans, la Société a une obligation contractuelle à l'égard des bénéficiaires des attributions dont il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ceux-ci. Compte tenu de ces éléments, la Société comptabilise une provision pour risque, déterminée plan par plan, représentative de l'obligation de livrer les titres. Cette provision est égale à la somme des éléments suivants :

- la valeur nette comptable des actions propres détenues,
- le prix probable d'acquisition (évalué en cours de clôture) par l'entreprise des actions qui n'ont pas encore été achetées.

La prise en compte de la charge liée à cette provision est étalée au prorata de l'acquisition des droits par les bénéficiaires.

Conformément à l'avis CNC 2008-17, les dotations et reprises de provisions relatives aux attributions d'actions gratuites ou options d'achat d'actions sont comptabilisées en résultat d'exploitation et présentées en charges de personnel par l'intermédiaire d'un compte de transfert de charge.

k) Instruments dérivés

Oeneo gère certains de ses risques financiers à l'aide d'instruments financiers dérivés. La société utilise essentiellement des swaps de taux d'intérêt pour gérer les risques de taux liés à ses besoins de financement. Selon les circonstances, ces swaps permettent de passer de taux fixes à des taux variables ou inversement.

Conformément aux principes comptables français, les montants nominaux des instruments financiers dérivés ne sont pas comptabilisés.

Les instruments financiers qui ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture font l'objet d'une provision lorsque leur valeur de marché est négative (Voir faits caractéristiques de l'exercice).

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Comparabilité des exercices

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012.

Les exercices précédents avaient respectivement une durée de 12 mois (du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011) et de 15 mois (du 1^{er} janvier 2009 au 31 mars 2010).

Cession des titres de participation de la société Radoux

Souhaitant conserver la branche Seguin Moreau présentant un fort potentiel d'évolution, Oeneo a cédé le groupe de tonnellerie Radoux à la Tonnellerie François Frères le 29 mars 2012 pour un montant de 26 097 K€

Tonnellerie François Frères acquiert donc 45 000 actions qui représentent la totalité du capital et des droits de vote de la société Tonnellerie Radoux, dans laquelle a été préalablement reclassée la participation de 50% de Radoux South Africa, détenue par Oeneo à l'ouverture de l'exercice.

Oeneo cède également les comptes courants Sciage du Berry, Tonnellerie Radoux et Tonnellerie Radoux USA INC.

Tonnellerie François Frères fait également l'acquisition de la Tonnellerie Victoria (voir événements postérieurs à la clôture) dont la pleine propriété était détenue par Tonnellerie Radoux. Cette cession fait l'objet d'un complément de prix de 856 K€ qui est inclus dans le prix de cession à la clôture, mais qui a été réglé après la date du 31 mars 2012.

Provision pour risques et charges liées à la cession de Radoux

- Provision constituée suite à un accident du travail survenu au sein de Sciage du Berry

Un salarié de Sciage du Berry a été victime d'un grave accident du travail le 12 mars 2012 dans la merranderie, engendrant la fermeture temporaire de cette dernière. En complément d'une charge de 142 K€ comptabilisée sur l'exercice, une provision de 557 K€ a été constituée dans les comptes d'Oeneo à la demande de Tonnellerie François Frères en vue d'indemniser Sciage du Berry notamment des coûts de perte d'exploitation et de remise en état des machines.

- Provision pour gel des prix

En contrepartie de la cession des titres Victoria au prix convenu, Oeneo a donné son accord pour un contrat d'approvisionnement de 24 mois auprès de filiales désormais détenues par la Tonnellerie François Frères et un gel des prix sur certaines ventes réalisées par des filiales du groupe Oeneo auprès du groupe Tonnellerie François Frères. Le coût sera supporté par Oeneo et non par les filiales. A ce titre, une provision de 265 K€ a été constituée dans les comptes.

Provision pour dépréciation des titres Seguin Moreau

La cession de la Tonnellerie Radoux ayant permis d'approfondir la connaissance du marché de la tonnellerie, et l'augmentation du taux WACC ont fourni un indice de perte de valeur qui nous a conduit à actualiser l'évaluation de la société Seguin Moreau d'après une combinaison de méthodes de discounted cash flow et multiples de transaction. Il en résulte la constitution d'une provision complémentaire de 19 400 K€ à la clôture sur les titres Seguin Moreau.

Liquidation de la société Oeneo Suisse

La société Oeneo Suisse a été liquidée au cours de l'exercice. Le boni de liquidation de la société est de 965 K€. Les titres faisaient l'objet d'une provision pour dépréciation à hauteur de la valeur comptable des titres dans les comptes au 31 mars 2012. La provision a été reprise intégralement sur l'exercice (voir note 1).

Attribution d'actions gratuites

Un nouveau plan d'attribution gratuite d'actions a été voté lors du conseil d'administration du 20 juillet 2011 (voir note 6e).

Mise en place d'une nouvelle opération de SWAP participatif à la baisse

La société a procédé à l'annulation du swap de taux d'intérêts en cours le 10 novembre 2011 et a souscrit ce même jour une nouvelle opération de swap participatif à la baisse. Ce nouvel instrument prend effet rétroactivement le 25 octobre 2011 et est détaillé dans les notes 11, 22 et 23.

Au 31 mars 2012 le nouvel instrument fait l'objet d'une provision de 600 K€ correspondant à sa valeur de marché négative.

Remboursement anticipé de l'emprunt syndiqué

Suite à la cession de la filiale Radoux et en conséquence de cette dernière, Oeneo a procédé de manière anticipée au remboursement total du prêt syndiqué en date du 29 mars 2012 pour un montant de 17 755 K€ sans aucun coût de rupture.

Parties liées

Aucune transaction avec les parties liées n'a été conclue à des conditions anormales de marché

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Le complément de prix qui concernait la cession de la Tonnellerie Victoria préalablement déterminé dans l'acte d'achat d'actions de Radoux, par Tonnellerie François Frères, pour un montant de 856 K€ a été versé le 27 avril 2012.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Note 1 : Tableau des immobilisations

en K€	Valeur brute début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice
		Acquisitions	Fusion	Virements de poste à poste	Cessions / réductions	
Concessions, brevets	102					102
Total immobilisations incorporelles	102					102
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations et créances rattachées	186 651				14 658	171 993
Prêts et autres immobilisations financières	2					2
Total immobilisations financières	186 653				14 658	171 995
Total Général	186 755				14 658	172 097

Commentaires :

La diminution des autres participations et créances rattachées à des participations de 14 658 K€ correspond d'une part à la cession des titres Radoux France pour 8 052 K€ et des titres Radoux RSA Afrique du Sud pour 1 450 K€ à la Tonnellerie François Frères. D'autre part, la diminution s'explique pour 5 156 K€ par la sortie des titres de participation de Oeneo Suisse suite à la liquidation de la filiale.

Note 2 : Tableau des amortissements

Situation et mouvements de l'exercice

en K€	Amort début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Amortissement fin de l'exercice
		Dotations de l'exercice	Autre	Sorties et reprises	Apport partiel d'actif	
Concessions, brevets	102					102
Total immobilisations incorporelles	102					102
Total Général	102					102

Note 3 : Tableau des provisions**Provisions sur postes d'actif**

en K€	Montant début de l'exercice	Augmentations		Diminution		Montant en fin d'exercice
		Dotations	Autres	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	
Immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Titres de participation	40 866	19 400		5 156		55 110
Autres immobilisations financières	1					1
Clients et comptes rattachés	0			0		0
Comptes courants	1 108			1		1 107
Autres postes d'actif						
Total	41 975	19 400		5 157		56 218

Commentaires :

La provision pour dépréciation sur les titres Oeneo Suisse constituée antérieurement à hauteur de 5 156 K€ a été reprise intégralement au 30 novembre 2011 suite à la liquidation de la filiale (voir paragraphe « Faits caractéristiques de l'exercice »).

Une provision complémentaire de 19 400 K€ a été constituée sur les titres Seguin Moreau (voir faits caractéristiques de l'exercice).

Note 4 : Charges à répartir sur plusieurs exercices**Mouvements des charges à répartir**

En K€	Montant net Début exercice	Augmentations	Dotation aux amortissements de l'exercice	Montant net Fin exercice
Frais de renégociation de l'emprunt syndiqué de 75 millions d'euros (2009) (2)	67		67	0
Frais d'émission de l'emprunt obligataire remboursable en actions de 20 millions d'euros (2009) (3)	307		158	149
Total	374		225	149

Nature des charges à répartir

En K€	Montant d'origine	Durée d'amortissement	Amortissements cumulés	31/03/2012
Frais de renégociation de l'emprunt syndiqué (2009) (1)	125	s/durée résiduelle de l'emprunt	125	0
Frais d'émission de l'ORA (2009) (2)	420	s/durée de l'emprunt	271	149
Total	545		396	149

- (1) Les commissions payées suite à la renégociation des conditions de l'emprunt syndiqué en 2009, devaient être amorties sur la durée restante de l'emprunt dont le terme intervenait le 30 juin 2013 au prorata des intérêts courus. Suite à la cession de Radoux entraînant le remboursement anticipé de l'intégralité de l'emprunt syndiqué, les commissions ont été totalement amorties au 31 mars 2012.
- (2) Les frais d'émission de l'emprunt obligataire remboursable en actions sont étalés sur la durée de l'emprunt au prorata de la rémunération courue.

Note 5 : Echancier des créances

en K€	Échéances		
	Montant brut	à un an au +	à + d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
Sous-total	0	0	0
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	558	558	
Groupe et associés (1)	40 749	40 749	
Autres	3 546	3 546	
Charges constatées d'avance	26	26	
Sous-total	44 879	44 879	0
Total	44 879	44 879	0

- (1) Les avances en compte courant correspondent pour 39 929 K€ à des fonds mis temporairement à la disposition des filiales conformément à la convention de trésorerie signée entre Oeneo et ses filiales directes ou indirectes. La différence de 820 K€ par rapport au poste « Groupe et Associés » correspond à des créances liées à l'intégration fiscale.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Note 6 : Renseignements concernant le capital social

a) Composition du capital social

Eléments	Nombre	Actions ordinaires	Valeur nominale en €
1. Actions composant le capital social au début de l'exercice	44 402 563	44 402 563	1
2. Actions émises pendant l'exercice	6 217 411	6 217 411	1
3. Actions remboursées pendant l'exercice			
4. Actions composant le capital social à la fin de l'exercice	50 619 974	50 619 974	1

b) Acquisition par la Société de ses propres actions

La société détient au 31 mars 2012, 213 289 de ses propres actions pour une valeur nette comptable de 316 milliers d'euros.

163 612 des actions auto-détenues au 31 mars 2012 sont affectées aux plans d'attribution gratuite d'actions approuvés par les conseils d'administration des 6 juin 2008 (plan 3), 12 juin 2009 (plan 4), 21 juillet 2010 (plan 5) et 20 juillet 2011 (plan 6). Ces 163 612 actions auto-détenues ne permettent pas de couvrir 100% de l'engagement maximum des plans d'attribution gratuite d'actions existants au 31 mars 2012 pour les années 2012 et 2013. L'engagement d'attribution gratuite d'actions atteignant 232 136 actions, il reste 68 524 actions à acquérir.

Le solde résiduel des actions auto-détenues (49 677 actions), est constitué par 49 677 liées au contrat de liquidité.

Ces plans sont destinés aux cadres dirigeants et collaborateurs dont la contribution est majeure pour le développement du groupe. Le 12 juin 2011, 76 313 actions ont été distribuées au titre du plan n°4.

Les actions propres d'Oeneo sont inscrites au compte "Actions propres" (subdivision des valeurs mobilières de placement). Les mouvements de l'exercice 2011-2012 sont les suivants en nombre et en valeur :

Nombre d'actions	Solde initial	Augmentation nette	Diminution nette	Diminution		Solde Final
				Attributions	Reclassements	
Actions affectées aux plans d'actions gratuites	221 998	17 927		76 313		163 612
Actions non affectées aux plans d'actions gratuites	17 927				17 927	0
Actions du contrat de liquidité	55 054		5 377			49 677
Total	294 979	17 927	5 377	76 313	17 927	213 289

en K€	Quantités	Coût d'entrée	Provision Pour dépréciation	Net
Actions propres affectées aux plans d'attributions gratuites	163 612	196		196
Actions propres non affectées aux plans d'attributions gratuites				
Actions du contrat de liquidité	49 677	120		120
Total actions propres	213 289	316		316

Actions gratuites attribuées durant l'exercice à chaque mandataire social

en 2011-2012 (montants bruts en euros)	Date du plan	Nombre d'actions attribuées en 2011-2012	Valorisation des actions	Date d'acquisition	Date de disponibilité
Marc Heriard Dubreuil	12/06/2009	426	535 €	06/06/2011	06/06/2013
François Heriard Dubreuil	12/06/2009	426	535 €	06/06/2011	06/06/2013

Contribution sociale de 14% due par les employeurs sur les actions gratuites à attribuer

Cette contribution payable en une seule fois a été prise en charge par les sociétés employant les salariés bénéficiaires.

c) Actions à droit de vote double (article 27 des statuts)

Tout actionnaire a autant de voix qu'il possède d'actions ou en représente, sans autre limitation que celles prévues par le Code de Commerce. Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué sur la demande expresse de l'actionnaire désirent bénéficier de ce droit notifiée à la société par lettre recommandée :

- à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au nom du même actionnaire ;
- aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit. En cas de détention des actions anciennes depuis moins de deux ans, les actions nouvelles seront admises au droit de vote double à la même date que les actions anciennes.

Ce droit de vote double cessera de plein droit pour toute action transférée en propriété. Néanmoins, n'interrompt pas le délai ci-dessus fixé où conserve le droit acquis, tout transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs, au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible.

Les actionnaires peuvent individuellement renoncer définitivement ou temporairement à leur droit de vote double, cette renonciation n'étant opposable à la Société et aux autres actionnaires qu'après avoir été notifiée à la Société. Aucune demande d'attribution de droit de vote double n'a été adressée à la Société lors de l'exercice 2011-2012.

d) Bons de souscription d'action remboursable (BSAR)

En juin 2005, Oeneo a procédé à l'émission de 26 670 783 actions nouvelles, auxquelles il était attaché un bon de souscription d'action remboursable (BSAR) par action. Ce BSAR permettait de souscrire à une action au prix unitaire de 2,50 €, entre le 1^{er} juillet 2005 et le 1^{er} juillet 2008. L'assemblée générale tenue en date du 12 juin 2009 a accepté à l'unanimité le prolongement de l'échéance au 1^{er} juillet 2012 et a décidé que quatre BSAR permettent de souscrire une action nouvelle Oeneo au prix unitaire de 2,50 €. Au 31 mars 2012, il reste en circulation 26 647 052 BSAR qui peuvent donner lieu à la création de 6 661 763 actions pour un apport en fonds propres de 16 654 K€

e) Plans d'attribution d'actions gratuites

Le plan d'attribution d'actions gratuites voté lors du conseil d'administration du 12 juin 2009 a été dénoué en date du 12 juin 2011 à hauteur des actions au bénéfice des résidents français. De ce fait, il a donné lieu à l'attribution de 76 313 actions pour une valeur comptable de 96 K€. Au 31 mars 2012 il reste 6 000 actions relatives à ce plan pour une valeur comptable de 7 200 euros au bénéfice d'un résident étranger. En effet le règlement du plan d'attribution porte la période d'acquisition à 4 ans au lieu de 2 pour les résidents étrangers.

Il reste également 3 240 actions relatives au troisième plan voté lors du conseil d'administration du 6 juin 2008 pour une valeur comptable de 3 888 euros au bénéfice d'un résident étranger. En effet le règlement du plan d'attribution porte la période d'acquisition à 4 ans au lieu de 2 pour les résidents étrangers.

Un cinquième plan d'attribution d'actions gratuites a été voté lors du conseil d'administration daté du 21 juillet 2010 dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Nombre total d'actions susceptibles d'être attribuées : 121 396
- Période d'acquisition : 21 juillet 2010 – 21 juillet 2012
- Période de conservation : 21 juillet 2013 – 21 juillet 2014
- Nature des actions attribuées gratuitement : Actions existantes ou à émettre.

Un sixième plan d'attribution d'actions gratuites a été voté lors du conseil d'administration daté du 20 juillet 2011 dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Nombre total d'actions susceptibles d'être attribuées : 101 500
- Période d'acquisition : 20 juillet 2011 – 20 juillet 2013
- Période de conservation : 20 juillet 2014 – 20 juillet 2015
- Nature des actions attribuées gratuitement : Actions existantes ou à émettre.

f) Capital autorisé mais non émis, valeurs mobilières donnant accès au capital, engagements d'augmentation de capital

Le nombre d'actions au 31 mars 2012 pouvant donner accès au capital est le suivant :

	Nombre de titres	Ouvrant droit à nombre de titres
Actions	50 619 974	50 619 974
ORA (voir note 7)	288 273	8 648 190
Actions gratuites	163 612	163 612
Bons de Souscription d'Action Remboursable	26 647 052	6 661 763
TOTAL	77 718 911	66 093 539

Note 7 : Autres instruments financiers donnant accès au capital

La société a contracté au cours de l'exercice un emprunt obligataire remboursable en actions (ORA) dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Nombre d'obligations émises :	559 127
- Prix d'émission :	36 € au pair
- Montant brut de l'émission :	20 128 572
- Date de jouissance et de règlement :	22 décembre 2009
- Intérêts :	7% par an à terme échu le 1 ^{er} avril
- Durée de l'emprunt :	7 ans et 99 jours
- Remboursement normal :	31 mars 2017
- Remboursement anticipé :	à tout moment
- Conversion des obligations :	30 actions de 1€ de valeur nominale par ORA de 36€

Le tableau de suivi des ORA sur la période se décompose de la manière suivante :

	ORA à l'origine	ORA au 01/04/2011	Conversion des ORA	ORA au 31/03/2012
Nombre d'ORA	559 127	495 518	207 245	288 273
Prix d'émission	36	36	36	36
ORA en valeur	20 129 K€	17 839 K€	7 461 K€	10 378 K€

La conversion des 207 245 ORA n'a pas donné lieu au paiement d'un coupon. Elle explique pour 6 217 350 € l'augmentation de capital de la période. Compte tenu du nombre d'ORA en circulation au 31 mars 2012, l'augmentation de capital potentielle serait de 8 648 190 actions pour un apport de fonds propres de 10 378 K€

Note 8 : Tableau des provisions sur postes de passif

en K€	Montant début de l'exercice	Dotation	Reprise Provisions utilisées	Reprise Provisions non utilisées	Montant en fin d'exercice
Provisions pour litige					
Provision garantie clients					
Provision perte sur marche à terme					
Provision amendes et pénalités					
Provision pertes de change	3	4	3		4
Provision attribution d'actions gratuites (1)	161	145	102		204
Autres Provisions pour risque (2)		1 263			1 263
Provisions pour risques	164	1 412	105		1 471
Provision pension et obligations					
Provision pour impôts					
Autres provisions pour charges	143		68		75
Autres provisions pour charges (2)		265			265
Provisions pour charges	143	265	68		340
TOTAL GENERAL	307	1 677	173		1 811

- (1) Voir règles et méthodes comptables.
(2) Voir faits caractéristiques de l'exercice.

Note 9 : Échéancier des dettes

en K€	Échéances			
	Montant brut	à un an au +	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	10 378		10 378	
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Sous-total	10 378		10 378	
Fournisseurs et comptes rattachés	3 009	3 009		
Dettes fiscales et sociales	2 654	2 654		
Groupe et associés	1 159	1 159		
Autres dettes	200	200		
Produits constatés d'avance				
Sous-total	7 022	7 022		
TOTAL DETTES	17 400	7 022	10 378	

Note 10 : Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit**Dettes bancaires à moyen et long terme**

La dette bancaire à moyen et long terme du Groupe jusqu'au 29 mars 2012 était composée d'un unique emprunt syndiqué pour 17 755 K€ (75 711 K€ à la mise en place au 30 juin 2003 avec une maturité de sept ans), à taux variable et amortissable trimestriellement.

L'emprunt syndiqué a été remboursé par anticipation dans son intégralité en date du 29 mars 2012 pour un montant de 17 870 K€, réparti de la manière suivante : 17 755 K€ pour le remboursement du nominal et 115 K€ destiné au remboursement des intérêts du 1^{er} trimestre 2012. Ce remboursement anticipé fait suite à la cession de la filiale Radoux.

Suite aux accords signés entre Oeneo et le pool bancaire le 6 novembre 2009, le pool bancaire avait accepté de limiter le remboursement anticipé obligatoire du contrat aux deux dernières trimestrialités : échéances du 31 décembre 2013 de 2 812 K€ et du 30 septembre 2013 de 3 064 K€, soit un montant remboursé total de 5 815 K€. En contrepartie de cet accord, la société a versé une commission dite « waiver » de 125 K€ sur l'exercice précédent (voir note 4). Cette commission amortissable a donc été amortie en totalité sur l'exercice suite au remboursement anticipé de l'emprunt.

Facilités Globales court terme

L'accord signé avec les banques le 28 décembre 2004 prévoit le maintien de l'intégralité de ces concours bancaires court terme, avec des conditions identiques de fonctionnement et de coût. Le pool bancaire court terme a prorogé ces autorisations pour la totalité du montant maximum cumulé (soit 49 000 K€) jusqu'au 30 juin 2008. Suite à la demande du Groupe Oeneo, les banques du pool ainsi que les sociétés d'affacturage ont donné leur accord pour proroger, à compter du 1^{er} novembre 2008 jusqu'au 31 octobre 2009, les autorisations existantes et ce à l'intérieur d'un plafond de la facilité globale court terme des sociétés ramené à 49 000 K€ sur une période du 1^{er} novembre 2008 au 31 décembre 2008 puis porté à 54 000 K€ sur une période du 1^{er} janvier 2009 au 31 mars 2009 et enfin à 61 000 K€ sur la période du 1^{er} avril 2009 au 31 octobre 2009.

En date du 6 novembre 2009, l'ensemble des banques signataires des contrats d'origine d'une part et les sociétés d'affacturage d'autre part ont donné leur accord pour proroger les autorisations par société et nature de concours à l'intérieur d'un plafond de la facilité globale ramené à 49 000 K€ sur la période du 1^{er} novembre 2009 jusqu'au 31 décembre 2009, puis porté à 54 000 K€ sur une période du 1^{er} janvier 2010 au 31 mars 2010 et enfin à 61 000 K€ sur la période du 1^{er} avril 2010 au 31 octobre 2010.

D'un montant maximum de 50 000 K€ sur la période du 1^{er} novembre 2010 au 31 octobre 2011, le pool bancaire court terme a prorogé ces autorisations pour un montant maximum cumulé de 40 000 K€ jusqu'au 31 octobre 2012.

Autres dettes à moyen et long terme

Néant.

Dettes à Court Terme

Néant.

Dettes obligataires

Oeneo a procédé au cours de l'année 2009 à une émission de 559 127 Obligations Remboursables en Actions pour un montant de 20 129 K€ dont les caractéristiques sont précisées en note 7.

Note 11 : Répartition par nature de taux

L'analyse par nature de taux des emprunts et dettes financières au 31 mars 2012 est la suivante :

en K€	Zone Euro
Taux fixe (ORA)	10 378
Total	10 378

En K€	Au 31/03/2012	Au 31/03/2011
Niveau de dette à taux variable MLT		14 868
Niveau de dette à taux variable CT		11 375
Total dette à taux variable		26 243
Couverture de taux en place	(30 000)	(20 000)
Position nette après gestion	(30 000)	6 243

La couverture de taux mise en place le 25 mars 2011 a été annulée sur l'exercice et une nouvelle opération de Swap participatif à la baisse a été conclue le 10 novembre 2011 et mise en place rétroactivement le 25 octobre 2011. Ce nouveau Swap revêt un caractère spéculatif.

La dette qui était couverte par cet instrument a été remboursée au cours de l'exercice.

Ventilation des instruments de couverture

	Date début contrat	Date fin de contrat	Age des contrats (mois)	Couverture au 31/03/2012
SWAP participatif à la baisse (1)	25/10/2011	25/03/2014	29	30 000
Total couvertures de taux				30 000

(1) Les caractéristiques financières de l'opération conclue entre BNP Paribas et Oeneo sont les suivantes :

- Oeneo achète Cap de strike 1.75% CONTRE Euribor 1M
- Oeneo vend Floor de strike 0.77% contre Euribor 1M
- Oeneo vend Digital Floor de strike 0.77% de payoff 0.98% contre Euribor 1M

Note 12 : Répartition par devises

Toute la dette du Holding est libellée en euros. En conséquence, il n'y a aucun risque de change sur ces lignes. Néanmoins, dans le cadre des relations avec ses filiales, Oeneo effectue des avances en comptes courants qui peuvent être libellées en devises étrangères.

Note 13 : Charges à payer rattachées aux postes de dettes

en K€	31/03/2012	31/03/2011	31/03/2010
Emprunts obligataires convertibles		1 249	
Emprunts et dettes financières divers	0	4	9
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (1)	2 442	359	400
Dettes fiscales sociales (2)	2 592	479	451
Autres dettes	188	188	176
Total	5 222	2 279	1 036

(1) Dont 2 072 K€ liés à la cession de Radoux.

(2) Dont :

- 795 K€ de charges d'impôt sur les sociétés du groupe d'intégration fiscale.

- 1 276 K€ correspondant aux acomptes d'impôt sur les sociétés versés sur l'exercice par les filiales Radoux et Sciage du Berry à hauteur respectivement de 887 K€ et 389 K€. Ces acomptes seront directement reversés au SIE des sociétés sortantes par Oeneo SA.

Note 14 : Dettes garanties par des sûretés

En K€	31/03/2012	31/03/2011	31/12/2010
Nature de la dette / Nature de la sûreté			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		26 243	37 173
		Nantissement	Nantissement

Ces garanties, qui avaient données dans le cadre du refinancement bancaire effectué en 2003 et 2004 ont été levées à la suite du remboursement anticipé de ce dernier (cf note 10).

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Note 15 : Ventilation du chiffre d'affaires

en K€	31/03/2012		31/03/2011		31/03/2010	
	12 mois		12 mois		15 mois	
France	1 578	69,80%	1 407	66%	1 550	68,90%
Europe	226	13%	263	11,40%	268	10,40%
Amérique	301	13,30%	268	18,50%	434	16,60%
Océanie	43	3,90%	78	4,10%	97	4,10%
Total	2 148	100%	2 016	100%	2 349	100%

Le chiffre d'affaires d'Oeneo correspond à la facturation de prestations de services réalisées pour le compte de certaines sociétés du Groupe. Il inclut pour 96 K€ la refacturation du coût des actions gratuites attribuées aux salariés de filiales ou de sociétés liées.

Note 16 : Résultat exceptionnel

Produits exceptionnels	31/03/2012	31/03/2011	31/03/2010
	12 mois	12 mois	15 mois
Cessions d'éléments d'actif (3)	29 368	3 554	1 818
Reprise provisions exceptionnelles	68		
Autres reprises de provisions pour risques et charges (2)	5 156	11 411	1 232
Boni sur contrat de liquidité	54	35	
Total	34 646	15 000	3 050

Charges exceptionnelles	31/03/2012	31/03/2011	31/03/2010
	12 mois	12 mois	15 mois
Pénalités et amendes			
Charges exceptionnelles sur opération de cession (4)	2 050		
Valeur nette comptable des éléments d'actif cédés (1)	14 658	11 412	3 050
Dotation provisions exceptionnelles (5)	927		
Restructuration et charges diverses			
Mali sur contrat de liquidité	40	11	
Total	17 675	11 423	3 050

- (1) Valeur comptable :
- des titres Radoux comptabilisée en charges suite à la cession des titres à la tonnellerie François Frères pour 8 052 K€
 - des titres Radoux Afrique du Sud comptabilisée en charges suite à la cession des titres Radoux à la tonnellerie François Frères pour 1 450 K€
 - des titres Oeneo Suisse comptabilisée en charges suite à la liquidation des titres Oeneo Suisse pour 5 156 K€
- (2) Reprise de provision pour dépréciation des titres Oeneo Suisse devenue sans objet du fait de la liquidation de la société.
- (3) Produits de cession :
- des titres Radoux France pour 26 953 K€
 - des titres Radoux Afrique du Sud pour 1 450 K€
- Boni de liquidation des titres Oeneo Suisse pour 965 K€
- (4) Charges exceptionnelles liées à la cession :
- Frais directement attribuables à la cession de Radoux : 2 009 K€
 - Frais directement attribuables à la cession de Victoria : 41 K€
- (5) Provisions exceptionnelles :
- Coûts liés à l'accident du travail dans la merranderie Sciage du Berry pour 557 K€
 - Indemnités suite à un litige en Amérique du Sud entre un ex agent/distributeur et plusieurs filiales du groupe pour 105 K€
 - Provision pour gel des prix pour 265 K€

Note 17 : Ventilation de l'impôt sur les sociétés (I.S.)

Répartition de l'impôt sur les sociétés

En K€	31/03/2012 12 mois				31/03/2011 12 mois	31/03/2010 15 mois
	Résultat avant I.S.	IS avant intégration fiscale	IS après intégration fiscale	Résultat après IS	Résultat après I.S.	Résultat après I.S.
Résultat courant	-8 683			-8 683	8 830	1 644
Résultat exceptionnel CT	16 971			16 971		
Résultat exceptionnel LT						
Participation des salariés						
Incidence I.S. filiales			-795 1 329	-795 1 329	1 280	2 064
Total	8 288	0	534	8 822	10 110	3 708

Détail de l'incidence de l'intégration fiscale sur l'impôt dû

en K€	Gain net d'intégration fiscale
Diam Bouchage	575
Seguin Moreau	754
Sambois	
Radoux	
Sciage du Berry	
Total contribution des filiales	1329
Impôt sur les sociétés dû pour le Groupe	-795
Gain net d'intégration fiscale	534

Remarque :

Suite à la cession de Radoux, aucun produit ni charge d'impôt n'est à constater au titre de l'intégration fiscale pour Radoux et Sciage du Berry détenue à 100% par Radoux car les filiales Radoux et Sciage du Berry sont réputées sortantes au 1^{er} jour de l'exercice.

Note 18 : Créances et dettes futures d'impôts

en K€	Montant en base	Montant de la créance future d'impôt		
		31/03/2012	31/03/2011	31/03/2010
Accroissements d'impôts latents (passif)				
Décalages temporaires imposables au taux de droit commun				19
Sous-total Impôts différés Passif (dette future)				19
Allègements d'impôts latents (actif)				
Décalages temporaires imposables au taux de droit commun	3 680	1 227	12 517	16 313
Déficits reportables fiscalement	66 260	22 087	21 815	15 359
Sous-total Impôts différés Actif (créance future)	69 940	23 313	34 332	31 672
Solde net allègement / (accroissement) futur	69 940	23 313	34 332	31 653

Remarque :

Les accroissements et allègements d'impôts latents ont été calculés au taux de 33,1/3 % pour le résultat à court terme. Ces impôts différés ne font pas l'objet d'une comptabilisation dans les comptes sociaux.

Note 19 : transferts de charges

Transfert de charges d'exploitation en K€	31/03/2012 12 mois	31/03/2011 12 mois	31/03/2010 15 mois
Frais d'émission de l'ORA (1)			420
Frais de renégociation de l'emprunt syndiqué (1)			125
Variation nette des provisions relatives au plan d'attribution gratuite d'actions existantes (2)			26
Divers			
Total			571

(1) Voir note 4

(2) Voir « Règles et méthodes »

AUTRES INFORMATIONS**Note 20 : Rémunération des dirigeants**

Nature	31/03/2012 12 mois	31/03/2011 12 mois	31/03/2010 15 mois
Organes de direction (1)	336	333	223
Total	336	333	223

(1) Dont :

Rémunération variable : 310 K€

Jetons de présence : 26 K€

Note 21 : Honoraires des commissaires aux comptes

Conformément au décret 2008-1487 du 30 décembre 2008, l'information suivante est fournie.

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice se décompose de la manière suivante :

- Honoraires facturés au titre de la mission de contrôle légal des comptes : 98 K€
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes : 6 K€

Note 22 : Entreprises liées**Informations sur les postes de bilan et de compte de résultat concernant les entreprises liées et les participations**

Les éléments indiqués ci-dessous sont présentés en valeur brute avant une éventuelle provision (voir note 3).

Eléments concernant les entreprises liées En K€	Montant concernant les entreprises liées	Montant concernant les entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
Capital souscrit, non appelé		
Immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes		
Immobilisations corporelles		
Avances et acomptes		
Immobilisations financières (Brut)		
Participations	171 993	
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres participations	1	
Autres immobilisations financières	1	
Total immobilisations	171 995	0
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances (Brut)		
Créances clients et comptes rattachés	558	
Autres créances	43 106	
Capital souscrit appelé, non versé		
Total créances	43 664	0
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Dettes		
Emprunts obligatoires convertibles		
Autres emprunts convertibles		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	1 159	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	413	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total dettes	1 572	0
Résultat financier		
Produits de participation	13 299	
Autres produits financiers	903	
Autres charges financières	19 500	

ENGAGEMENTS HORS-BILAN

Note 23 : Engagements donnés

Le suivi des engagements hors bilan fait l'objet d'un reporting au niveau de la Direction Financière du Groupe, deux fois par an, dans le cadre des audits des comptes des filiales et de la consolidation des comptes du Groupe. Par ailleurs, les engagements hors bilan significatifs doivent faire l'objet d'une autorisation préalable à minima de la Direction Financière du Groupe.

Engagements hors bilan liés à l'activité courante

en K€	Note	mars-12	mars-11
Effets escomptés non échus			
Aval, caution et garantie donnés	(1)	13 410	13 410
Nantissement	(2)	0	26 243
Achat à terme de devises			
Vente à terme de devises			
Créances garanties par des sûretés réelles			
Instrument financiers dérivés	(3)	30 000	20 000
Total des engagements hors bilan		43 410	59 653
Dont sûretés réelles		0	26 243

- (1) Ce montant correspond aux tirages court terme effectués sur les lignes bancaires mises à disposition par le pool des banques françaises auprès des filiales d'Oeneo. C'est une contre garantie donnée par Oeneo à ce pool.
- (2) Ce montant correspondait au solde du prêt syndiqué effectué par le pool des banques françaises à Oeneo et mis en place en 2003, qui est garanti par les titres des filiales Seguin Moreau, Radoux, Diam Bouchage. Le prêt syndiqué a été intégralement remboursé en mars 2012.
- (3) Ce montant correspond aux opérations de Swap de taux destinées, à l'origine, à réduire l'exposition du Groupe aux fluctuations des taux d'intérêts.

Engagements hors-bilan complexes

Il n'existe aucun engagement hors bilan complexe dans les comptes du Groupe.

Note 24 : Engagements reçus

en K€	Autres	Total
Engagements reçus sur instruments financiers (1)	30 000	30 000
Total	30 000	30 000

- (1) Ce montant correspond aux opérations de couverture de taux destinés à réduire l'exposition du Groupe aux risques liés à une fluctuation des taux d'intérêts.

Note 25 : Engagements de retraite

Néant.

Note 26 : Engagements en matière de crédit-bail

Néant.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

en K€ 31-mars-12	Capital social	Capitaux propres autres que capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
Filiales (+ 50 %)					
Diam Bouchage	9 784	10 193	100	59 787	59 787
Seguin Moreau	2 017	12 892	100	110 566	55 496
Oeneo Australasia	78	3 456	100	1 600	1 600
Sabate Afrique du Sud		-1 120	100		
Industrial Oeneo Sudamericana	31	-1 774	100		
Diam Suggheri	50	344	80	40	
Total	11 960	23 991		171 993	116 883
en K€ 31-mars-12	Prêts et avances consentis par Oeneo et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par Oeneo	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice	Résultat de dernier exercice	Dividendes
Filiales (+ 50 %)					
Diam Bouchage			61 221	8 980	8 561
Seguin Moreau			40 191	1 109	1 363
Oeneo Australasia			3 371	-477	
Sabate Afrique du Sud				-63	
Industrial Oeneo Sudamericana			4 448	64	
Diam Suggheri			5 229	135	
Total			114 460	9 748	9 924
Filiales sorties en cours d'exercice					
Tonnellerie Radoux					3 375
Total pour mémoire					13 299

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capitaux propres à l'ouverture au 1.04.2011	Augmentation par conversion d'obligation	Affectation du résultat N-1	Résultat de l'exercice	Capitaux propres à la clôture au 31.03.2012
- Capital (1)	44 403	6 217			50 620
- Prime d'émission	49 232	1 243			50 475
- Réserves légale et réglementées	3 432		506		3 938
- Report à nouveau <i>(dont distribution de dividendes)</i>	32 865		6 071 3 534		38 936
- Résultat de l'exercice	10 110		-10 110	8 822	8 822
Capitaux propres	140 042	7 460	-3 533	8 822	152 791

(1) La variation du capital social s'élevant à 6 217 411 euros sur l'exercice se décompose de la manière suivante :

- Conversion de 244 BSAR donnant lieu à une augmentation de capital de 61 euros divisé en 61 actions de 1 euro. La parité de conversion sur l'exercice 2011-2012 est de 4 bons pour une action.
- Conversion de 207 245 ORA donnant lieu à une augmentation de capital de 6 217 350 euros divisé en 6 217 350 actions de 1 euro. La parité de conversion sur l'exercice 2011-2012 est de 30 actions pour une ORA.

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Exercices	31/03/2012 12 mois	31/03/2011 12 mois	31/03/2010 15 mois	31/12/2008 12 mois	31/12/2007 12 mois
I. Capital social en fin d'exercice					
Capital social (en milliers d'euros)	50 620	44 403	42 507	42 491	42 480
Nombre d'actions ordinaires	50 619 974	44 402 563	42 507 292	42 491 081	42 479 565
Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	0	0	0	0	0
Nombre maximal d'actions futures à créer	15 473 565	21 749 362	23 605 879	19 446 851	32 793 817
- par conversion d'obligations (OC, OCEANE, ORA et FCPE)	8 648 190	14 865 540	16 760 310	5 962 114	5 963 390
- par attribution d'actions gratuites	163 612	221 998	183 244	156 277	161 895
- par exercice d'options de souscription				85 836	111 243
- par exercice de bons de souscriptions d'actions	6 661 763	6 661 824	6 662 325	13 328 460	26 668 532
II. Opérations et résultats de l'exercice (en milliers d'euros)					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 148	2 016	2 349	1 983	1 762
Résultat avant impôts, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	24 260	- 2 411	- 1 924	1 914	1 574
Impôts sur les bénéfices	- 534	- 1 280	- 2 064	- 3 517	- 4 585
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
Résultat après impôts, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	8 822	10 110	3 708	9 954	6 106
Résultat distribué	3 534	0	0	0	0
III. Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,49	0	0,01	0,13	0,15
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,17	0,23	0,09	0,23	0,14
Dividende attribué à chaque action	0,08	0	0	0	0
IV. Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	0	0	0	0	0
Montant de la masse salariale de l'exercice	467	414	484	259	280
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales...)	75	142	133	57	153